

La nécropole de Frasses/Les Champs Montants

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **8 (2006)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La nécropole de Frasses/Les Champs Montants

Mireille Ruffieux

Michel Mauvilly

Anika Duvauchelle (mobillier en fer)

Claude Olive (archéozoologie)

Tanya Uldin (anthropologie)

Située à environ quatre kilomètres de celle de Châbles/Les Biolleyres 3, la nécropole de Frasses/Les Champs Montants a été mise au jour en novembre 1995 suite à une campagne de sondages mécaniques réalisée dans le cadre du programme de recherches sur le tracé de l'A1. Une anomalie sédimentaire charbonneuse renfermant des os calcinés avait alors été observée et documentée. Très rapidement, une première détermination succincte des fragments osseux¹⁵³ a permis de confirmer l'hypothèse émise lors de la découverte, à savoir l'interprétation de cette structure comme une tombe à incinération en fosse.

Compte tenu, non seulement du fait que ce site allait être intégralement détruit par les travaux de génie civil autoroutier, mais également de l'existence, quelques dizaines de mètres à l'est, d'un habitat de l'âge du Bronze final et d'un rural gallo-romain, une fouille de sauvetage touchant l'ensemble du secteur fut programmée à partir de 1996 (fig. 78). Confiés à Curtis Murray, les travaux de terrain s'étalèrent sur près de deux ans, la fouille de la nécropole proprement dite n'occupant qu'une partie de l'équipe¹⁵⁴.

Méthodologie

La fouille des sépultures de la nécropole de Frasses/Les Champs Montants peut, dans bien des domaines, être considérée comme exemplaire. En effet, malgré des conditions de recherche parfois difficiles dues par exemple à des inondations répétées des secteurs, nous disposons d'une excellente documentation qui s'appuie, à la base, sur la réalisation de décapages fins d'une épaisseur moyenne de deux centimètres, systématiquement accompagnés de dessins et de photographies; un prélèvement individuel et référencié dans les trois axes du mobilier archéologique et des restes osseux calcinés a également été effectué¹⁵⁵. Cette



Fig. / Abb. 78

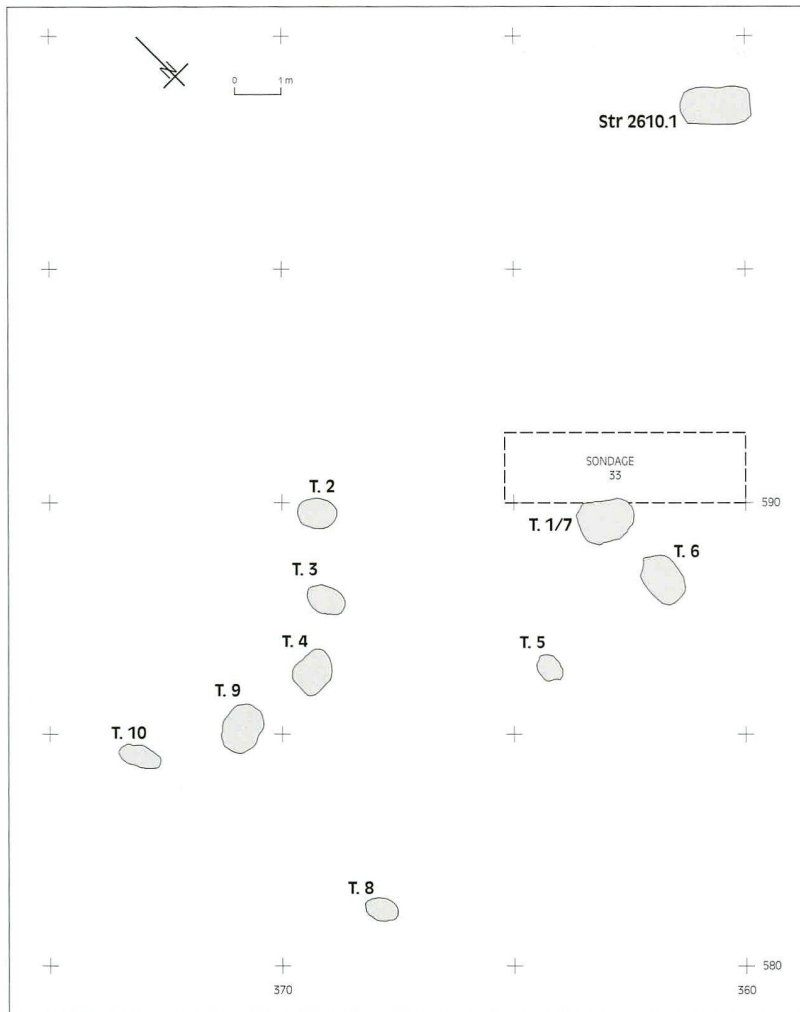
Emplacement du site de Frasses/Les Champs Montants, avec la serre couvrant les secteurs Frasses/Les Champs Montants, *die Fundstelle liegt unter dem während der Ausgrabung aufgestellten Zelt*

Fig. / Abb. 79

Prélèvement de l'une des tombes en vue de sa fouille en laboratoire *Blockbergung eines Grabes, das anschliessend zur Feingrabung in die Werkstatt verbracht wurde*

méthode, certes relativement lourde en amont (enregistrement du matériel p. ex.), a eu le mérite, par la suite, de faciliter le travail d'élaboration et les différentes études anthropologique, archéozoologique, archéologique, etc.

Enfin, six tombes (1/7, 2, 3, 4, 5 et 6) ont fait l'objet d'une fouille *in situ*, tandis que, faute de bonnes conditions de travail et de temps, les trois dernières (8, 9 et 10) ont été prélevées en bloc, suivant un procédé bien maîtrisé d'emballage sous film de plastique (fig. 79), puis fouillées ultérieurement.



La nécropole

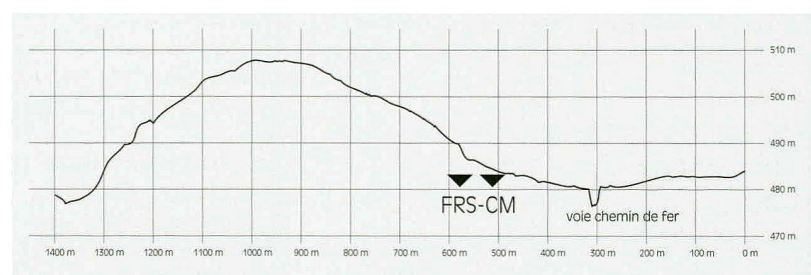
Neuf tombes à incinération, occupant une superficie d'environ 80 m², composaient la nécropole de Frasses/Les Champs Montants (fig. 80)¹⁵⁶. Elles paraissaient former, d'après leur localisation, trois ensembles distincts : une incinération isolée (T. 8), un groupe de trois tombes (T. 1/7, 5 et 6) ainsi qu'un dernier ensemble comprenant cinq sépultures disposées en arc de cercle (T. 2, 3, 4, 9 et 10). En outre, une structure rectangulaire, située une dizaine de mètres à l'est (str. 2610.1, voir fig. 80), semblait appartenir à cet ensemble funéraire. La fouille et/ou le contrôle à la machine de plus de 1600 m² n'ont pas permis de mettre au jour d'aménagement particulier délimitant la nécropole. En revanche, la découverte de nombreuses esquilles d'ossements et de quelques objets métalliques en dehors des sépultures témoignait d'une intense érosion, également attestée par l'arasement très net de certaines structures (T. 6 par exemple). Le niveau d'apparition des tombes ne correspondait donc certainement pas à leur sommet initial.

Fig. / Abb. 80

Plan de la nécropole de Frasses/
Les Champs Montants
*Gesamtplan der Nekropole von
Frasse/Les Champs Montants*

Fig. / Abb. 81

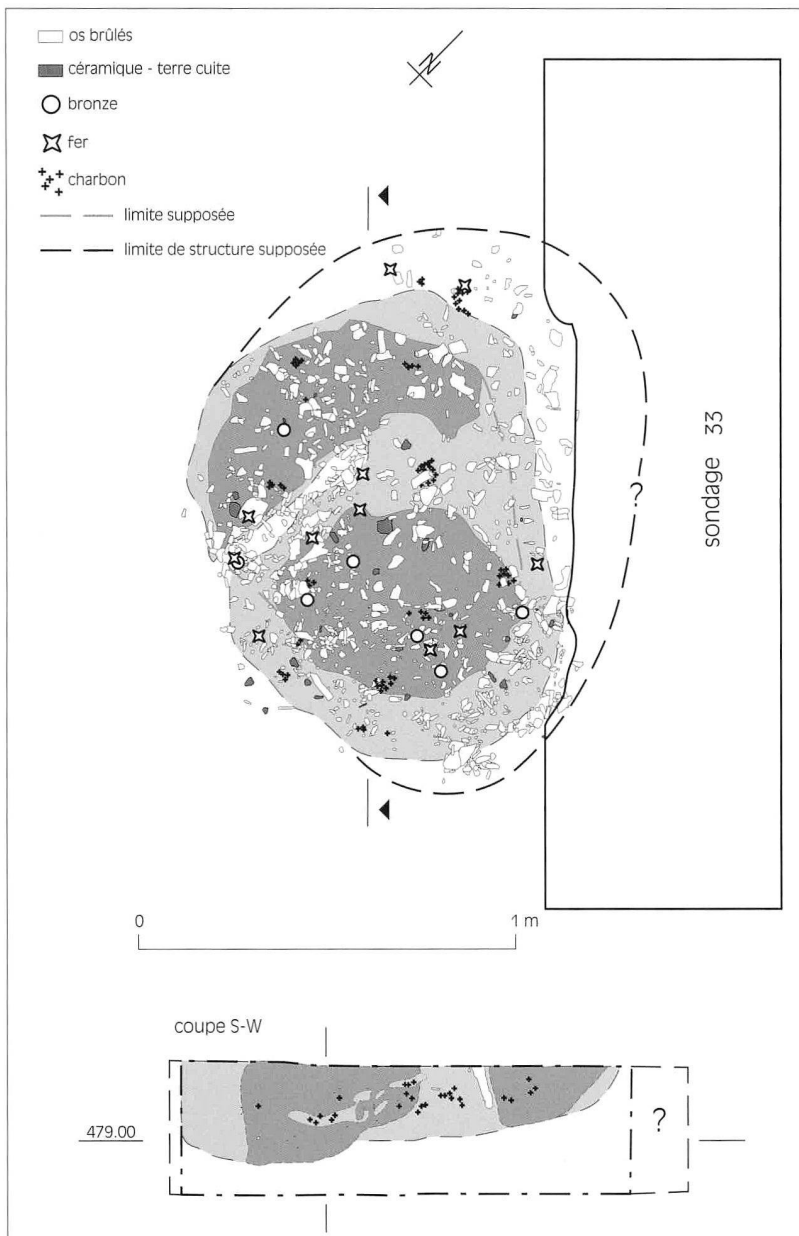
Profil du vallon, avec l'emplacement du site (exagération verticale x 10)
Profil der Talmulde mit Eintragung des Fundplatzes (vertikale Verzerrung x 10)



La nécropole a été implantée sur le flanc nord d'une butte morainique dont la partie sommitale, hors de l'emprise des travaux, n'a pas pu être explorée. Elle émergeait nettement du paysage et était encadrée par plusieurs zones dépressionnaires anciennement marécageuses (voir fig. 78; fig. 81). Le choix de cet emplacement paraît procéder d'une volonté de «dominer» un espace assez vaste et ouvert, d'autant que la vallée se développant en contrebas constitue un couloir naturel de circulation de premier ordre, dans le prolongement de la plaine de la Broye.

Tombe 1/7

Mise au jour lors des sondages¹⁵⁷, cette sépulture a été partiellement recoupée au nord-est par l'un d'eux (voir fig. 80); de ce fait, un cinquième environ de sa surface a été oblitéré et n'a pu être que succinctement documenté. La fouille fine du reste de la structure, réalisée ultérieurement, a permis de restituer le diamètre initial (environ 1,3 m) de cette anomalie de forme circulaire (fig. 82 et 83). Profonde d'une trentaine de centimètres, cette fosse présentait des parois légèrement inclinées vers l'intérieur et un fond plus ou moins plat, dont les irrégularités semblaient découler de bioturbations d'origine animale. La distribution de l'ensemble du matériel archéologique, relativement homogène, faisait état d'un décentrement général vers le sud-sud-est; tout autour, on pouvait observer une bordure de largeur variable (entre 0,02 et 0,3 m), quasiment exempte de vestiges. Deux anomalies sédimentaires plus foncées, probablement séparées par une galerie de fousseur, dessinaient en fait un ovale de 1,2 m de longueur pour 0,9 m de largeur. La projection altimétrique des fragments d'os brûlés a distinctement montré que la plus grande partie d'entre eux se répartissaient sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur seulement. Lors de la fouille, cette structure avait été interprétée comme deux tombes, l'une (T. 1) ayant recoupé l'autre (T. 7), ce qui explique sa dénomination double (1/7). La reprise de la



documentation ainsi que l'étude minutieuse de la distribution des vestiges mobiliers n'ont pas permis de confirmer cette hypothèse.

Anthropologie

L'ensemble 1/7 contenait 1928 fragments osseux pour un poids total de 1757 g. Les ossements qui ont pu être déterminés comme humains sont au nombre de 117 et leur poids s'élève à 277 g. Leur examen a permis de mettre en évidence, sur la base de critères d'âge et de constitution, la présence d'au moins trois individus. L'aspect et l'épaisseur des os du crâne et des os longs ainsi que le degré de synostose des sutures crâniennes et des épiphyses indiquent qu'il s'agit de deux sujets adultes, âgés de plus de 20 ans au moment de leur décès, et d'un sujet non adulte, âgé de moins de 18 ans. L'un des deux

adultes est un individu robuste, de sexe masculin d'après l'épaisseur du cortical du fémur (fig. 84, tombe 1/I), l'autre un individu gracile, de sexe féminin (voir fig. 84, tombe 1/III).

Les vestiges attribués au sujet le plus jeune – cinq fragments de crâne et un de fémur – étaient dispersés dans les trois sous-ensembles distingués lors de la fouille (structure 1, 7 et 1/7). Tous les autres fragments ont pu être attribués à des adultes; ceux qui ont permis l'identification de deux adultes différents, peu nombreux, se résument à six fragments de fémurs: l'un d'entre eux, mis au jour dans l'ensemble 1, a pu être attribué au sujet masculin, et les cinq autres, découverts dans les ensembles 7 et 1/7, attestaient la présence de la femme. La répartition de ces ossements laisse penser que la subdivision en deux tombes proposée lors de la fouille ne correspond pas à la réalité.

La distribution des vestiges osseux par région anatomique, sans distinction entre les trois individus, a permis d'une part d'identifier des restes de crâne, de tronc, de membres et d'extrémités (fig. 85), d'autre part de mettre en évidence une nette sous-représentation des restes crâniens ainsi qu'une surreprésentation de ceux des membres.

Faune

La quantité d'ossements fauniques identifiés dans la tombe 1/7 (195 fragments pour un total de 360 g) est plus importante que celle des restes humains. En terme pondéral, le porc est l'espèce la mieux représentée, suivie par les caprinés, le cheval, le boeuf et l'oiseau. De nombreux restes de mammifère moyen, un de grand

Fig. / Abb. 82

Tombe 1/7, plan et coupe
Grab 1/7, Plan und Schnitt

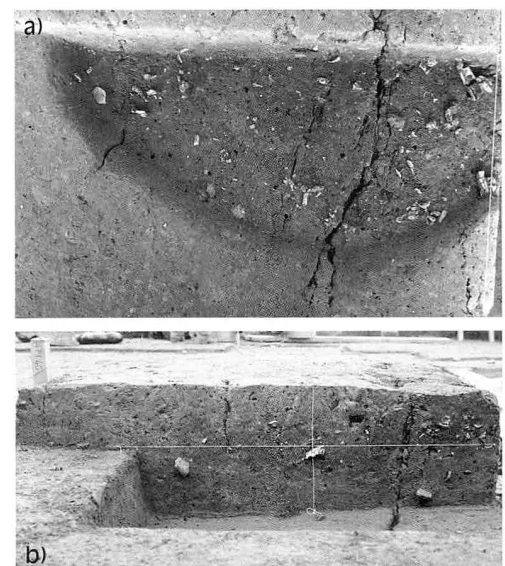
Fig. / Abb. 83

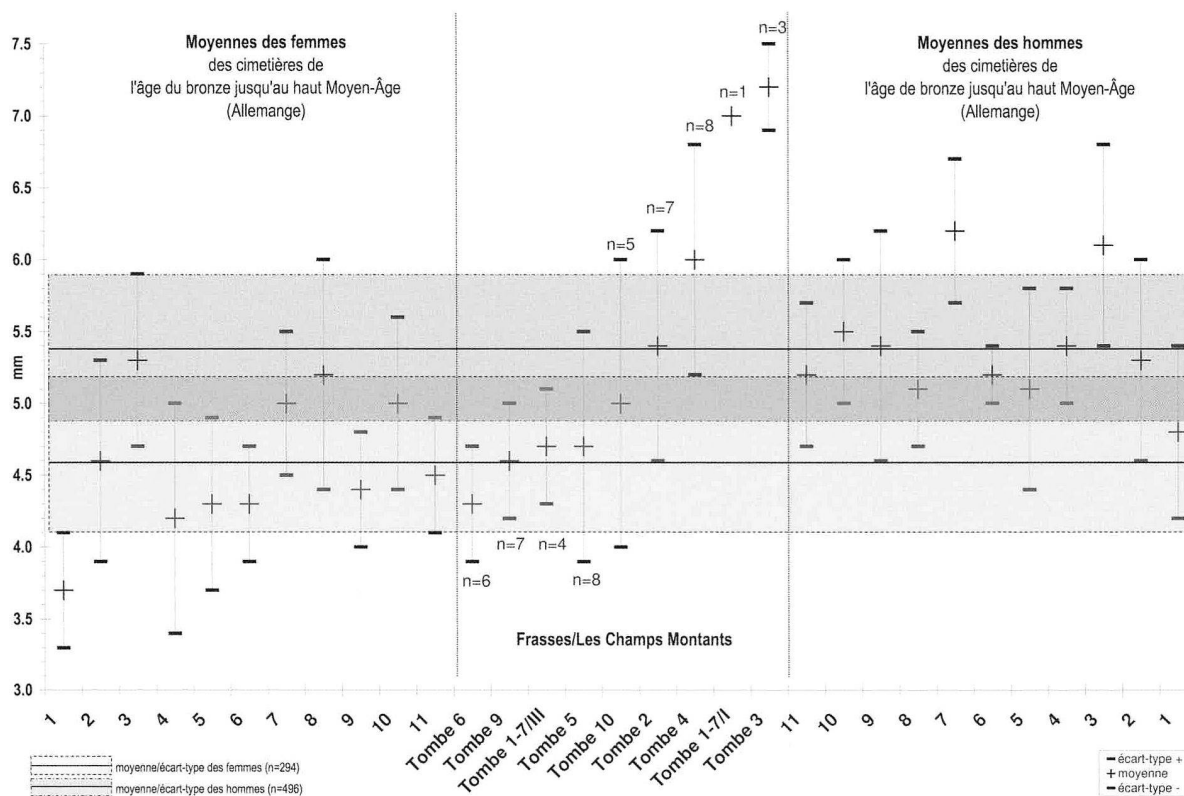
Tombe 1/7 en cours de fouille;
a) en plan; b) en coupe
Grab 1/7 während der Ausgrä-
bung; a) im Planum; b) Schnitt

Fig. / Abb. 84 (p./S. 61)

Détermination sexuelle des
sujets incinérés de Frasses,
d'après l'épaisseur moyenne du
cortical du fémur (d'après Wahl
1996)

*Geschlechtsbestimmung der
brandbestatteten Individuen
von Frasses anhand der mittlere-
ren Dicke der Femurkompakta
(nach Wahl 1996)*





Anthropologie: matériel et méthodes

Les tombes de Frasses/Les Champs Montants ont livré environ 15'000 fragments osseux, pour un poids de 9000 g. Ce matériel comprend à la fois des restes d'humains et d'animaux. Il a été possible de déterminer comme assurément humains près de 700 fragments (poids: 1095 g), ce qui représente 12% de l'ensemble du matériel osseux; en outre, 15% des ossements ont été déterminés comme restes de faune et 73% n'ont pas pu être déterminés¹⁵⁸. Si les restes de faune sont présents dans toutes les tombes, leur part est souvent faible, excepté dans les incinérations 1/7, 3 et 4 où elle surpasse celle des humains. Concernant le degré de crémation¹⁵⁹, la majorité des ossements ont été soumis à une température supérieure à 800°C.

La fragmentation des os est forte dans toutes les tombes: la taille moyenne d'un fragment est inférieure à 15 mm, son poids moyen de 0,6 g. Il a toutefois été possible d'identifier environ 27% des vestiges osseux. Le taux d'identification n'est cependant que partiellement lié au degré de fragmentation: en effet, si de petits fragments de crâne peuvent être identifiés, les fragments post-crâniens inférieurs à 20 mm ne présentent généralement pas de critères distinctifs permettant leur identification. En raison de cette forte fragmentation, seule une petite partie des critères utilisés généralement pour la détermination de l'âge et du sexe a pu être employée¹⁶⁰. L'absence de certains restes anatomiques tels que les dents, la zone complète des sutures crâniennes, l'extrémité des os longs et les articulations complique passablement la détermination de l'âge. Ainsi, dans la majorité des cas, seule une estimation de l'âge (plus âgé ou plus jeune que) a été indiquée et, dans le meilleur des cas, une marge de 10 à 20 ans a pu être donnée.

Concernant la détermination sexuelle, les caractéristiques évidentes ne sont pas non plus conservées. Nous avons donc dû recourir à des critères relatifs, comme l'appréciation de la robustesse, ou à des mesures. Les mesures définies pour les incinérations par Nils-Gustaf Gejvall¹⁶¹ forment une bonne base de comparaison; il s'agit surtout de l'épaisseur des parois des os longs et de la voûte crânienne. La majorité des mesures qui ont été obtenues à Frasses concernent l'épaisseur moyenne du cortical du fémur. En utilisant comme comparaison les données de nécropoles découvertes en Allemagne et datant de la fin de l'âge du Bronze au Haut Moyen Âge¹⁶², il a été possible de déterminer avec une forte probabilité le sexe des défunts de sept incinérations. Cette détermination ne s'appuie cependant que sur une mesure, confirmée dans un seul cas par un critère de robustesse. Vu la petite taille des fragments osseux, les mesures qui exigent une estimation de la grandeur du squelette n'ont pu être prises en compte.

Enfin, le calcul de la répartition des différentes régions anatomiques afin de déterminer si certaines parties du squelette étaient sous- ou surreprésentées dans les tombes a été comparé aux valeurs observées par Isabelle Le Coff dans des nécropoles préhistoriques¹⁶³.

mammifère et un autre de petit mammifère, tous indéterminés, ont également été mis en évidence (fig. 86).

Mobilier

Des objets en fer, en bronze (fig. 87), en céramique et en terre cuite ont été découverts dans cette sépulture. La répartition spatiale, tant planimétrique qu'altimétrique, n'a montré aucune différence significative de ces différentes catégories de mobilier. L'hypothèse d'un ramassage en vrac de tout ou partie des restes de la crémation paraît la plus plausible.

Alors que plusieurs fibules en fer étaient présentes dans la nécropole de Châbles, un seul exemplaire a été retrouvé en contexte dans celle de Frasses, en l'occurrence dans cette tombe 1/7. Son ressort, unique élément conservé, était relié à une chaînette à maillons doubles (voir fig. 87.1). Un autre maillon de chaînette, isolé, a également été mis au jour (voir fig. 87.2). Le reste des objets en fer dont la fonction a pu être déterminée consiste en pièces de quincaillerie. Il s'agit d'une fiche à boucle (voir fig. 87.3) et de douze clous de différents types, dont quatre sont illustrés ici (voir fig. 87.4-7). La présence de l'un ou l'autre fragment de clou parmi les bandes et tiges recensées est probable.

Os	Poids (g)	NR
Crâne	24.3	24
Scapula	16.1	12
Coxal	7.2	5
Tronc	23.3	17
Humérus	23.9	6
Radius	1.9	2
Fémur	152.5	97
Tibia	26	11
Phalanges mains et pieds	1.9	1
Membres	206.2	117
TOTAL DETERMINES	253.8	158
Os long indéterminé	19.2	15
Indéterminés	3.5	3
TOTAL INDETERMINES	22.7	18
TOTAL	276.5	176

Le mobilier en bronze comprend également une fibule, qui peut être interprétée, en raison de la forme de son arc, comme une variante du type de Nauheim (voir fig. 87.8), ainsi qu'un objet en tôle de bronze bombée, dont la fonction nous échappe (voir fig. 87.9)¹⁶⁴. Les autres éléments – tôle de bronze déformée, gouttes sphériques ou allongées, miettes – proviennent d'un ou de plusieurs objets qui ont sans doute fondu sur le bûcher funéraire.

En outre, 53 prélèvements¹⁶⁵ de céramique ont été effectués; près de la moitié proviennent du tamisage. A l'exception d'un fragment de panse orange, probablement tournée et d'époque laténienne, il s'agit de céramique protohistorique non laténienne, et donc résiduelle. Enfin, quatre fragments de terre cuite, trois de section triangulaire, le dernier en forme de plaque quadrangulaire, ont été mis au jour dans cette tombe. Leur fonction n'est pas connue. Des éléments semblables ont également été découverts dans la sépulture 6, mais en plus grand nombre¹⁶⁶.

Interprétation

Contrairement à l'hypothèse émise lors de la fouille, l'analyse de la documentation, de la répartition du matériel archéologique et des restes osseux va dans le sens de la présence d'une seule et même tombe – les deux taches sombres, qui n'en formaient qu'une à l'origine, résultent du creusement d'un terrier –, et cela même si l'étude anthropologique a permis de déterminer, parmi l'ensemble des vestiges osseux, la présence de trois individus (deux

Tombe 1/7, catalogue du mobilier

Mobilier en fer (21 objets, poids total: 7,75 g.)

Inv. FRS-CM 97/1-7.127 (voir fig. 87.1). Fibule. Seuls le ressort à 11 spires, avec sa corde externe, ainsi que le départ de l'arc et de l'ardillon sont conservés. Attachée à la corde, l'amorce d'une chaînette à maillons doubles est visible. L. 19 mm; 0,95 g.

Inv. FRS-CM 98/1-7.253 (voir fig. 87.2). Maillon d'une chaînette. Petit anneau ouvert, de section circulaire. Diam. ext. 5 mm; 0,06 g.

Inv. FRS-CM 96/1-7.563 (voir fig. 87.3). Fiche à boucle. Extrémité de la tige aplatée. L. 39 mm; 1,45 g.

Clous à tête circulaire plate (2)

Inv. FRS-CM 96/1-7.181 (voir fig. 87.4). L. cons. 20 mm; 1,31g. Inv. FRS-CM 97/1-7.154. L. cons. 25 mm; 0,96 g.

Inv. FRS-CM 96/1-7.299 (voir fig. 87.5). Pointe à tête écrasée. L. 14 mm; 0,18 g.

Pointes à tête affinée et coudée (4)

Inv. FRS-CM 96/1-7.112 (voir fig. 87.6). L. 11 mm; 0,06 g. Inv. FRS-CM 96/1-7.061. L. 10 mm; 0,04 g. Inv. FRS-CM 96/1-7.387. L. 12 mm; 0,11 g. Inv. FRS-CM 97/1-7.636. L. 12 mm; 0,05 g.

Pointes (?) à tête en bande (5)

Inv. FRS-CM 97/1-7.567 (voir fig. 87.7). L. 17 mm; 0,36 g. Inv. FRS-CM 96/1-7.206. L. cons. 16 mm; 0,18 g. Inv. FRS-CM 96/1-7.313. L. 16 mm; 0,33 g. Inv. FRS-CM 96/1-7.469. L. cons. 12 mm; 0,29 g. Inv. FRS-CM 98/1-7.638. L. 13 mm; 0,63 g.

Inv. FRS-CM 96/1-7.389. Bande, éventuellement tête de clou. Bords convergents; cassée peu après un coude. L'extrémité conservée présente un bord replié. L. cons. 6 mm; 0,13 g.

Inv. FRS-CM 96/1-7.504. Bande, éventuellement tige de clou. Bords convergents; cassée à la hauteur d'un coude. L. cons. 11 mm; 0,09 g.

Tiges (3)

Inv. FRS-CM 97/1-7.126. Fine et fragmentaire, de section apparemment carrée. L. cons. 13 mm; 0,06 g. Inv. FRS-CM 98/1-7.254. Fragmentaire, de section apparemment rectangulaire plate. L. cons. 9 mm; 0,1 g. Inv. FRS-CM 98/1-7.535. Pointe de section apparemment circulaire. L. cons. 7 mm; 0,05 g.

Inv. FRS-CM 98/1-7.637. Indéterminé. Tige de section carrée à une extrémité et apparemment plate à l'autre extrémité. L. cons. 14 mm; 0,36 g.

Mobilier en bronze (34 objets, poids total > 7,14 g)

Inv. FRS-CM 97/1-7.101 (voir fig. 87.8). Fibule, variante du type de Nauheim. Arc de forme triangulaire, décoré de deux rainures longitudinales; ressort bilatéral à dix spires (tige interne en fer) et corde externe. Le pied ainsi qu'une partie de l'ardillon ne sont pas conservés. L. cons. 40 mm; 2,14 g.

Inv. FRS-CM 97/1-7. 467 (voir fig. 87.9). Tôle quadrangulaire bombée. Malgré le mauvais état de conservation, les éléments suivants ont pu être observés: un rivet en fer et une perforation pour un rivet; deux fines stries longitudinales visibles sur l'un des côtés; deux cercles concentriques en relief; au sommet, une ouverture quadrangulaire. Fonction ind. L. cons. 23,1 mm; n'a pu être pesée.

Inv. FRS-CM 97/1-7.081. Tôle, déformée et repliée. L. cons. 19 mm; 1,3 g.

+ 24 gouttes sphériques (diam. de la plus grosse 5 mm) ou allongées (L. de la plus grosse 11,6 mm) (env. 3,7 g) et 7 prélèvements de miettes de bronze.

Mobilier en terre cuite (3 objets, poids total: 4,41 g)

Fragments de forme triangulaire (3)

Inv. FRS-CM 97/1-7.207. L. 14 mm; 0,66 g. Inv. FRS-CM 96/1-7.333. Deux fragments. L. cons. 14 mm et 11 mm; 0,84 g.

Inv. FRS-CM 97/1-7.091. Fragment en forme de plaque. L. 24 mm; ép. 11 mm; 2,91 g.

Fig. / Abb. 85

Tombe 1/7, détermination des ossements humains, en poids et en nombre

Grab 1/7, Bestimmung der menschlichen Knochen nach Gewicht und Anzahl

adultes et un enfant ou un adolescent). S'agit-il d'une sépulture triple? D'une sépulture simple (ou double) contenant quelques os résiduels provenant de deux (ou une) incinération(s) antérieure(s) accidentellement ramassés sur

Espèce	Anatomie	NR	Poids (g)
Porc	mandibule	11	18.4
	scapula	4	8.8
	humérus	3	4.5
	ulna	10	18.7
	métacarpe	2	4.3
	bassin	10	14
	fémur	6	13.5
	patella	1	5.2
	tibia	3	12.1
	fibula	5	5.4
	tarse	12	2.7
	vertèbre	2	9.2
Total		69	116.8
Caprinés	vertèbre	7	29.4
	crâne	1	5
	mandibule	3	6.7
	scapula	2	1.8
	ulna	2	8
	métapode	1	1.7
	bassin	6	24.2
Total		22	76.8
Boeuf	crâne	1	16.7
	tarse	1	1.6
Total		2	18.3
Cheval	vertèbre	1	5
	mandibule	2	3.3
	calcaneus	6	13.3
	astragale	3	13.2
	phalange	2	5
	sésamoïde	2	4.2
Total		16	44
Mammifères moyens	vertèbre	18	38.1
	côte	32	20.3
	scapula	4	11
	humérus	2	7.2
	ulna	2	2
	bassin	1	5.5
	fémur	2	5.2
	tibia	1	1
	os long	6	6.1
	Total		68
Grands mammifères	côte	1	1.9
Petits mammifères	métapode	1	
Oiseau sp.	os long	6	2.2
	fémur	9	2
	tarso-métatarse	1	1.5
Total		16	5.7
TOTAL FAUNE		195	360

l'aire de crémation? Concernant les sujets adultes, la question reste ouverte. En revanche, comme l'individu non adulte n'était représenté que par six fragments, nous serions tentés de

Fig. / Abb. 86

Tombe 1/7, détermination des restes de faune, en nombre et en poids

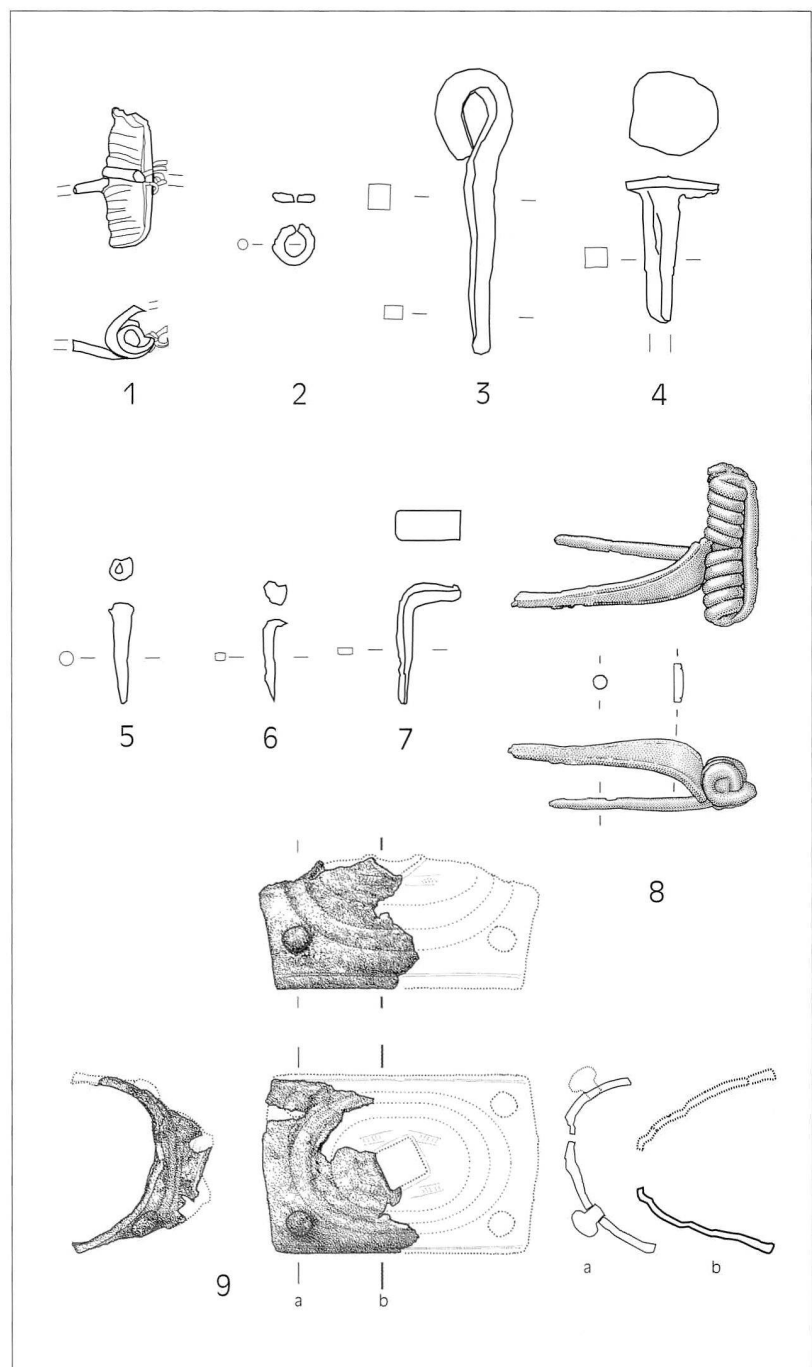
Grab 1/7, Bestimmung der Tierknochen nach Anzahl und Gewicht

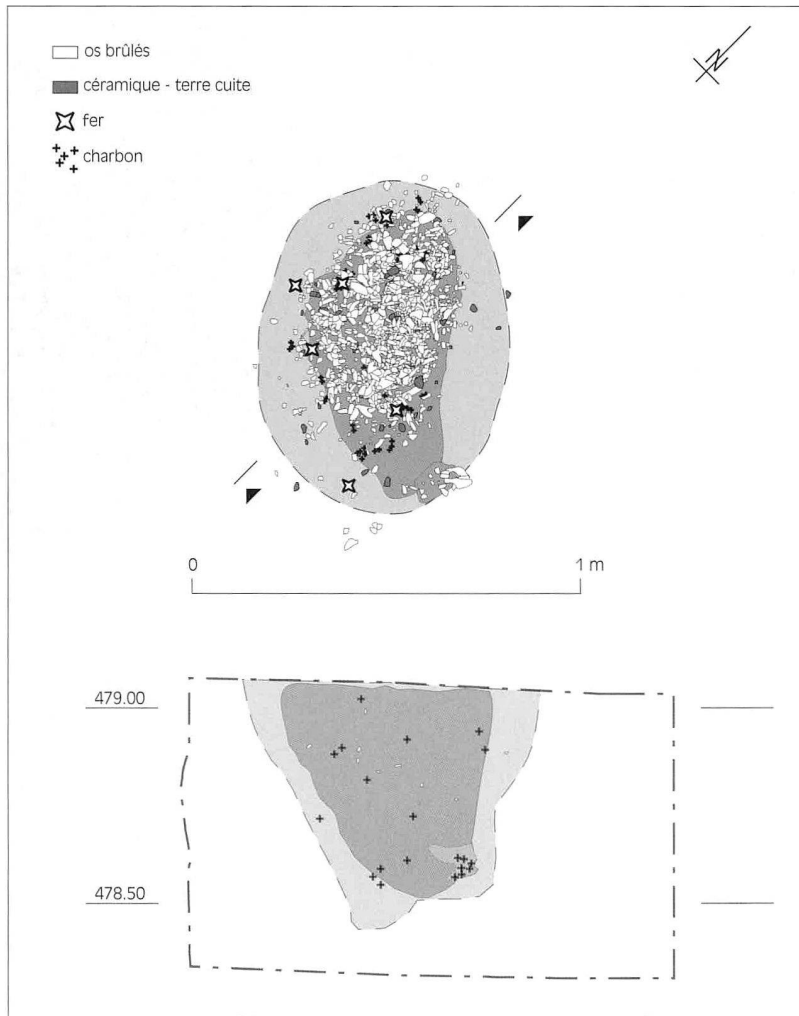
Fig. / Abb. 87

Tombe 1/7, principaux objets en fer (nos 1-7) et en bronze (nos 8-9) (1:1)

Grab 1/7, die wichtigsten Metallfunde; 1-7 Eisen, 8 Bronze (1:1)

l'interpréter comme un «intrus», sans être toutefois en mesure de le prouver¹⁶⁷. Toujours est-il qu'après la crémation, une partie des restes humains et des offrandes ont été recueillis et vraisemblablement regroupés dans un contenant en matériau périssable (bois, peau, tissu?), sans avoir été lavés (présence de morceaux de charbons de bois pouvant parfois atteindre trois à quatre centimètres de longueur). En effet, la bordure exempte de vestiges observée entre la limite externe de la fosse et l'anomalie plus sombre séparée en deux par le terrier prouve, selon nous, que les restes du bûcher (ossements humains, offrandes animales et une





partie du mobilier) n'ont pas été déposés en pleine terre, mais rassemblés dans un contenant placé ensuite dans la fosse.

Tombe 2

La découverte, plus de huit mois après la 1/7, de la tombe 2 (voir fig. 80) a permis d'attester que la première sépulture n'était pas isolée et d'envisager ainsi la possibilité que le site renfermait un ensemble sépulcral plus important que ne le laissait entrevoir le diagnostic archéologique initial. Intégralement documentée sur place, cette structure a été divisée en deux moitiés sensiblement égales suivant un axe nord/sud; vingt-quatre décapages ont été nécessaires pour atteindre sa base.

La fosse funéraire (fig. 88 et 89) était sensiblement différente de celle de la tombe 1/7. En effet, malgré des problèmes de lisibilité de ses limites, nous avons pu individualiser une fosse de forme ovale en plan (0,85 x 0,65 m), mais qui présentait, en coupe, un profil grossièrement en V. Du côté nord, une rupture de pente localisée dans le tiers inférieur dessinait comme une mar-

Fig. / Abb. 88
Tombe 2, plan et coupe
Grab 2, Plan und Schnitt

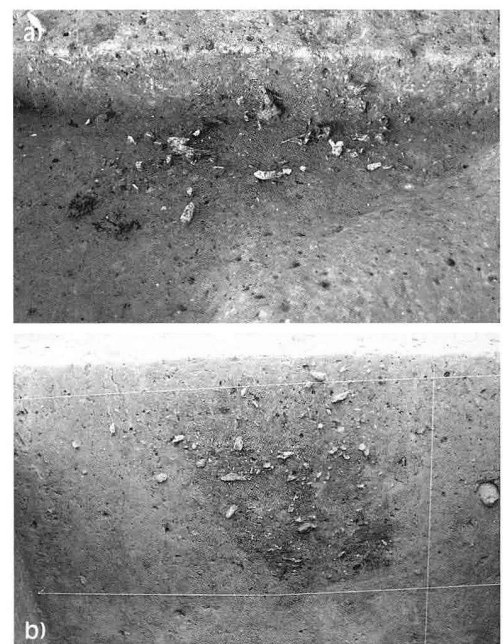
Fig. / Abb. 89
Tombe 2 en cours de fouille; a) en plan (moitié est); b) en coupe
Grab 2 während der Ausgrabung; a) im Planum; b) Schnitt

che vers l'extérieur de la structure. D'un point de vue sédimentaire, une nette bipartition était visible avec, au centre, une anomalie plus grise au sein de laquelle se trouvait la quasi-totalité du matériel archéologique et, tout autour, une anomalie plus claire qui correspondait à l'extension maximale de la fosse originelle.

L'anomalie interne, parfaitement centrée par rapport à la fosse, était de forme ovale et mesurait 0,75 m de longueur pour 0,4 m de largeur. Tout le mobilier s'y concentrait, dans un espace lui aussi ovale de 0,55 x 0,35 m qui, bien que toujours dans le même axe que la fosse, était néanmoins légèrement décentré au nord-ouest. En fait, tant le mobilier proprement dit que les grosses paillettes de charbons de bois ou les restes osseux calcinés se retrouvaient pêle-mêle au sein de cette concentration, et cela sur une soixantaine de centimètres d'épaisseur. Cette anomalie interne présentait, dans l'axe nord/sud, une dissymétrie prononcée des parois. En effet, alors que la paroi du côté septentrional accusait un pendage subvertical, celle qui lui était opposée épousait l'obliquité du bord de la fosse. Par ailleurs, la fosse atteignait une hauteur maximale de 0,7 m, tandis que la base de l'anomalie interne se situait une dizaine de centimètres plus haut.

Anthropologie

Avec ses 2708 fragments osseux pour un poids total de 1532 g, la tombe 2 fait partie des incinérations les plus riches en ossements de la nécropole. Le nombre de fragments qui ont pu



Os	Poids (g)	NR
Crâne	50.7	21
Vertèbres	16.3	3
Côtes	13.2	21
Coxal	2.2	1
Tronc	31.7	25
Humérus	9.8	2
Radius	2.5	14
Fémur	112.4	39
Tibia	5.2	2
Phalanges mains et pieds	2.4	3
Membres	132.3	60
TOTAL DETERMINES	214.7	106
Os long indéterminé	33	25
Indéterminés	3.2	3
TOTAL INDETERMINES	36.2	28
TOTAL	250.9	134

être définis comme humains s'élève seulement à 134 (poids: 251 g; fig. 90).

L'aspect et l'épaisseur des os du crâne et des os longs ainsi que le degré de synostose des sutures crâniennes et des épiphyses ont permis de mettre en évidence la présence de deux individus: un adulte de 30 à 60 ans au moment de son décès ainsi qu'un enfant ou un adolescent de 10 à 15 ans. L'individu le plus jeune n'était représenté que par cinq fragments post-crâniens. Tous les autres restes osseux déterminés ont été attribués à l'individu adulte et leur répartition par région anatomique est relativement équilibrée (voir fig. 90; fig. 91). Un fragment de fémur (diaphyse) présentait les traces d'une inflammation du périoste dont la cause n'a pas pu être établie. Enfin, d'après l'épaisseur du cortical du fémur, ce sujet adulte était de sexe masculin (voir fig. 84).

Faune

Cinquante fragments de faune pour un poids de 106,8 g ont été identifiés dans l'incinération 2 (fig. 92). Si les espèces attestées sont pratiquement les mêmes que dans la tombe 1/7, c'est le bœuf, et non le porc, qui est, en poids, l'espèce la mieux représentée.

Mobilier

Alors que le mobilier en bronze fait totalement défaut dans cette tombe, quatorze objets en fer y ont été mis au jour. Excepté un anneau, dont la fonction est indéterminée, il s'agit de divers types de clous (fig. 93). Quelques tessons de céramique laténienne ont également été découverts, soit

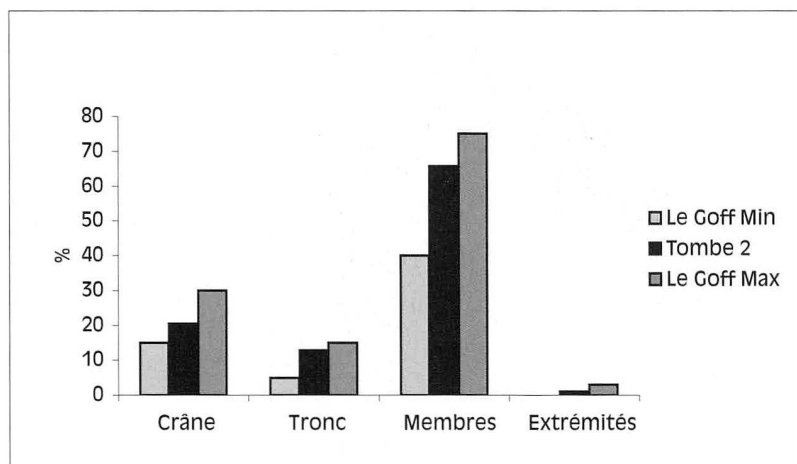


Fig. / Abb. 90

Tombe 2, détermination des ossements humains, en poids et en nombre

Grab 2, Bestimmung der menschlichen Knochen nach Gewicht und Anzahl

Fig. / Abb. 91

Tombe 2, répartition anatomique des restes humains déterminés

Grab 2, anatomische Verteilung der bestimmten menschlichen Knochenreste

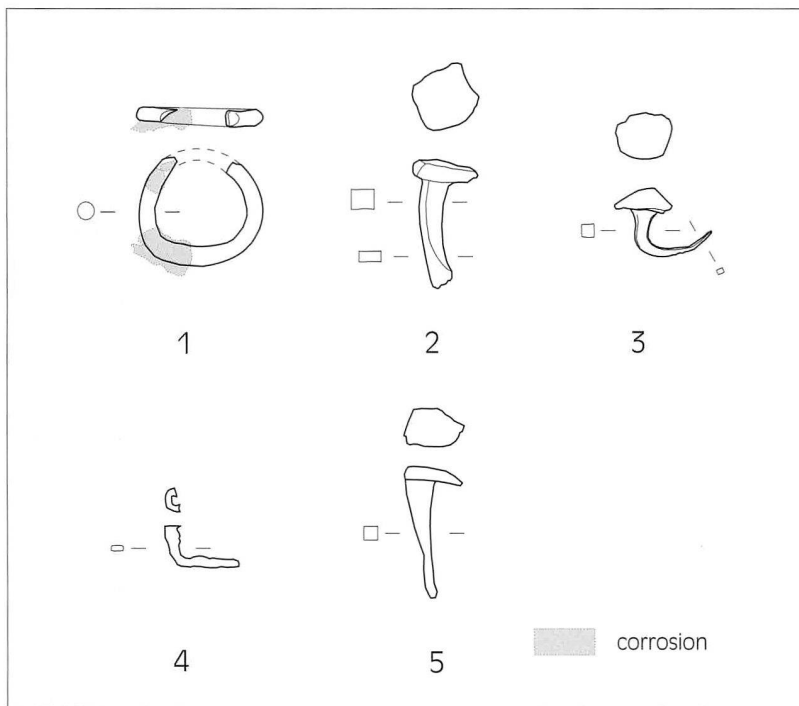
deux fragments de panse à pâte grise et quatre tessons dont la pâte est semblable à celle du bord de tonnelet que renfermait l'incinération 8¹⁶⁸. A cela s'ajoutent un petit fragment de bord indéterminé et de nombreux tessons de céramique

Espèce	Anatomie	NR	Poids (g)
Porc	vertèbre	1	3.7
	humérus	2	6
	os coxal	5	1
	fémur	1	2.5
	tibia	2	6.7
Total		11	19.9
Boeuf	métacarpe	1	6.5
	scapula	1	15.6
	radius	7	17.6
	ulna	2	13.8
Total		11	53.5
Cheval	côte	1	2.8
	métatarse	2	7
Total		3	9.8
Grands mammifères	ulna	3	3.5
	grand cunéiforme	3	2
Total		6	5.5
Petits ruminants	os crochu	1	0.4
	tibia	1	4.8
	métacarpe	2	5
	métapode	1	1
	mandibule	2	0.8
Total		7	12
Mammifères moyens	vertèbre	2	0.2
	côte	5	1.6
	os long	1	1.4
	astragale	2	2.2
Total		10	5.4
Oiseau sp.	os long	1	0.4
	phalange	1	0.3
Total		2	0.7
TOTAL FAUNE		50	106.8

Fig. / Abb. 92

Tombe 2, détermination des restes de faune, en nombre et en poids

Grab 2, Bestimmung der Tierknochen nach Anzahl und Gewicht



protohistorique non laténienne vraisemblablement résiduels (83 prélèvements, dont environ un quart récolté lors du tamisage du sédiment).

Interprétation

Au vu de la profondeur – 0,7 m – et du bon état de conservation de la sépulture, l'importante quantité d'ossements brûlés livrée correspond vraisemblablement à celle qui y avait été déposée à l'origine. La proportion des restes humains représente près de 70% des ossements identifiés, le reste étant constitué de faune; bien que la quantité d'ossements indéterminés soit importante (près de 68%), on peut émettre l'hypothèse que des proportions semblables se retrouvent parmi les indéterminés. Si tel est bien le cas, le poids des ossements hypothétiquement humains est inférieur au poids complet d'un squelette incinéré, mais proche de la limite de 1000 g généralement admise pour différencier un «dépôt assurément partiel» d'un «dépôt exhaustif»¹⁶⁹.

Cette tombe abritait les restes de deux individus, un adulte et un enfant ou un adolescent. Seuls cinq fragments osseux ayant pu être attribués à ce dernier, se pose la question de la cause de leur présence: dépôt volontaire ou présence fortuite? La faible quantité d'ossements plaide plutôt en faveur de l'hypothèse d'un ramassage involontaire d'une précédente crémation par exemple; cependant, comme dans le cas de la tombe 5 de Châbles/Les Biolleyres 3, l'hypothèse d'un dépôt volontaire symbolique, qui témoignerait d'un rite

Fig. / Abb. 93

Tombe 2, principaux objets en fer (1:1)

Grab 2, die wichtigsten Eisenobjekte (1:1)

Tombe 2, catalogue du mobilier

Mobilier en fer (14 objets, poids total: 8,02 g)

Inv. FRS-CM 96/2.0323 (voir fig. 93.1). Anneau. Section circulaire. Diam. ext. 17 mm; 0,73 g.

Inv. FRS-CM 96/2.0266. Clou. Tête apparemment circulaire plate. L. cons. 16 mm; 0,69 g.

Clous à tête carrée plate (3)

Inv. FRS-CM 96/2.0896 (voir fig. 93.2). L. 18 mm; 1,22 g. Inv. FRS-CM 96/2.0967. L. cons. 15 mm; 0,46 g. Inv. FRS-CM 97/2.1187. L. cons. 19 mm; 0,99 g.

Inv. FRS-CM 96/2.0083 (voir fig. 93.3). Clou de soulier. Tête conique. L. 10 mm; 0,66 g.

Pointes à tête écrasée (4)

Inv. FRS-CM 97/2.1017 (voir fig. 93.4). L. 6 mm; 0,06 g. Inv. FRS-CM 96/2.0738. L. 7 mm; 0,09 g. Inv. FRS-CM 96/2.0930. L. 11 mm; 0,09 g. Inv. FRS-CM 96/2.0931. L. cons. 6 mm; 0,05 g.

Pointes(?) à tête en bande (3)

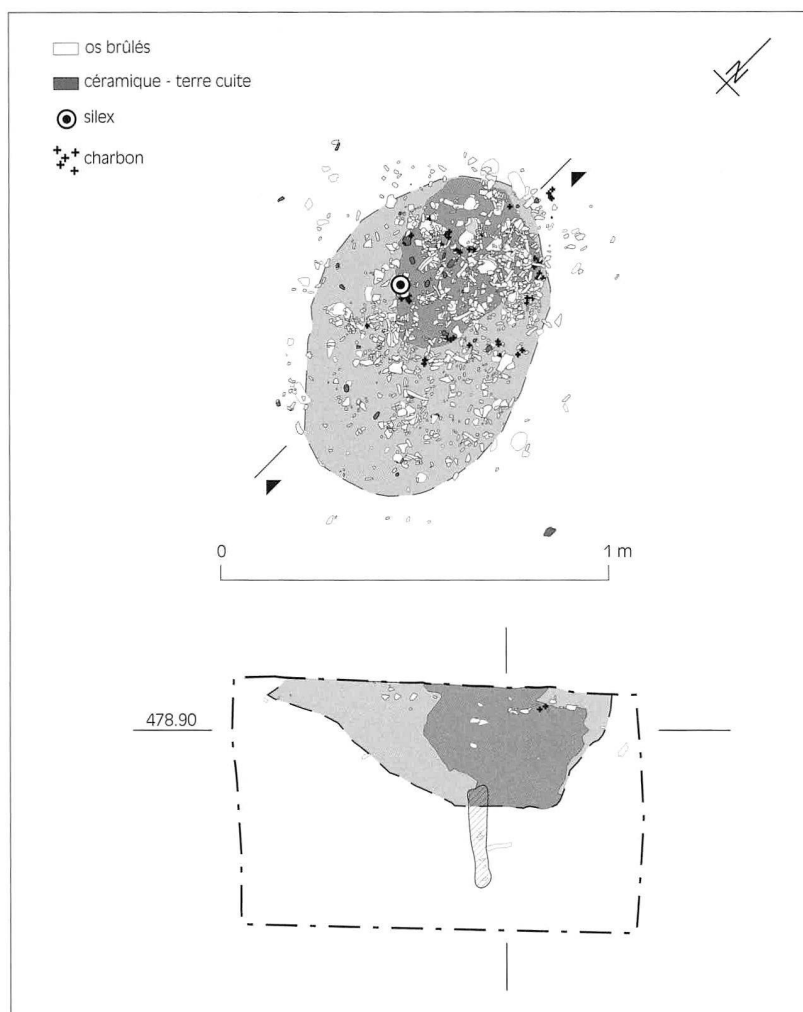
Inv. FRS-CM 97/2.1059 (voir fig. 93.5). L. cons. 18 mm; 0,29 g. Inv. FRS-CM 96/2.0710. L. 20 mm; 0,58 g. Inv. FRS-CM 96/2.0909. L. 35 mm; 2,08 g.

Inv. FRS-CM 96/2.0518. Tige de clou? Petite pointe de section carrée. L. 12 mm; 0,03 g.

funéraire complexe, ne peut être complètement écartée. Les autres ossements, attribués au sujet adulte, font état d'une répartition anatomique qui permet d'exclure une sélection préférentielle destinée à privilégier certaines parties du corps plutôt que d'autres.

L'association adulte-enfant dans les sépultures multiples est fréquente, notamment dans les nécropoles d'Acy-Romance (F)¹⁷⁰ et de Lamadelaine (L)¹⁷¹. Dans cette dernière, les cinq tombes assurément multiples de La Tène finale renfermaient les restes d'au moins un adulte et un sujet immature, le poids des ossements de l'enfant étant dans plusieurs cas très faible.

Vu la bipartition sédimentaire de la tombe et la concentration des ossements et du mobilier, les restes du bûcher ont vraisemblablement été placés, comme ceux de la tombe 1/7, dans un contenant en matériau périssable. Les clous et pointes, qui composent la majeure partie du matériel retrouvé, pourraient provenir d'un coffret; leur dissémination dans la concentration d'ossements principale et sur 35 cm de hauteur atteste cependant que ce ne serait de toute façon pas un coffret entier, mais les restes d'un coffret ayant brûlé



sur le bûcher qui auraient été déposés dans la tombe. Quant au fait que les pointes sont regroupées dans la partie orientale de cette concentration, sur environ 15 cm de hauteur, il ne permet pas non plus de déduire la présence d'un coffret non brûlé, qui aurait pu servir de contenant aux vestiges de l'incinération. Au vu de la coupe stratigraphique de l'espace interne de la fosse, qui met en évidence des parois dissymétriques, c'est certainement un contenant en matériau souple qui a servi de réceptacle aux restes de la crémation et qui a été déposé dans la fosse.

Tombe 3

La présence de fréquentes esquilles d'os calcinés qui s'inscrivaient au sein d'une anomalie sédimentaire plus grise que le sédiment encaissant a rapidement permis de délimiter la sépulture 3 (voir fig. 80). Orientée nord-ouest/sud-est, celle-ci se présentait sous la forme d'une structure ovale (0,85 x 0,6 m) à l'intérieur de laquelle une anomalie plus petite (0,45 x 0,35 m), plus foncée et totalement décentrée a pu être individualisée (fig. 94 et 95).

Fig. / Abb. 94
Tombe 3, plan et coupe
Grab 3, Plan und Schnitt

La fouille en deux parties de dimensions sensiblement égales a permis de réaliser une coupe pratiquement nord/sud grâce à laquelle le creusement d'une fosse encore conservée sur une vingtaine de centimètres seulement a pu être restitué. Le fond présentait un caractère asymétrique relativement marqué avec, du côté septentrional, des parois nettement plus verticales que du côté méridional.

La concentration des fragments d'os brûlés et de charbons était plus importante dans la partie nord de la tombe. Une différence dans la distribution de ces éléments était également sensible: ils étaient nettement plus abondants dans le tiers supérieur du remplissage de la fosse que dans les deux tiers inférieurs. Enfin, des bioturbations ont manifestement dispersé une partie du mobilier hors des limites inférieures de la fosse.

Anthropologie

Avec ses 1604 fragments osseux pour un total de 981 g, la tombe 3 peut être considérée, au sein de la nécropole de Frasses, comme une sépulture ayant livré une quantité moyenne d'ossements. Bien que 28 fragments seulement (poids: 65 g) aient pu être identifiés comme humains (fig. 96), la présence de deux individus a été mise en évidence. D'après l'aspect et l'épaisseur des os longs ainsi que le degré de synostose des épiphyses, il s'agit d'un sujet adulte (plus de 20 ans au moment de sa mort) et d'un sujet non adulte (moins de 18 ans). Ce dernier n'était représenté que par un fragment



Fig. / Abb. 95
Tombe 3 en cours de fouille;
a) moitié orientale en plan; b)
coupe
Grab 3 während der Ausgrä-
bung; a) Osthälfte im Planum;
b) Schnitt

Catégories	Poids (g)	NR
Crâne	4.8	6
Côtes	7.1	7
Coxal	1.4	1
Tronc	8.5	8
Fémur	32.9	4
Tibia	1.1	1
Fibula	2.2	2
Membres	36.2	7
TOTAL DETERMINES	49.5	21
Os long indéterminé	9.2	3
Indéterminés	6.6	4
TOTAL INDETERMINES	15.8	7
TOTAL	65.3	28

indéterminé d'épiphyse. D'après l'épaisseur du cortical du fémur, l'individu adulte était de sexe masculin (voir fig. 84). Comme la quantité de vestiges osseux qui lui ont été attribués est faible, l'analyse de leur répartition anatomique doit être considérée avec prudence. Cependant, même si aucun reste de membre supérieur n'a été identifié et que les ossements des mains et des pieds étaient inexistantes, les restes des membres paraissent légèrement surreprésentés. Ceux du tronc, uniquement des fragments de côtes et de pelvis, sont aussi légèrement surreprésentés. Les restes du crâne sont par contre sous-représentés.

Faune

Les fragments de faune découverts dans la tombe 3 s'élèvent à 46 (poids: 185,4 g). Ce matériel se différencie de celui des autres sépultures par le poids moyen des fragments, qui y est nettement plus élevé. Des restes de porc, de bœuf, de cheval, de mammifère moyen, de petit ruminant et d'oiseau ont été identifiés (fig. 97). Signalons que, parmi les ossements déterminés, la quantité et le poids des fragments osseux animaux sont, dans cette incinération, plus importants que ceux des ossements humains.

Mobilier

Le mobilier archéologique digne de ce nom se résume à deux fragments de bronze et un fragment de feuille d'or¹⁷². La tombe 3 est donc la seule à n'avoir livré aucun objet en fer. Enfin, des tessons de céramique protohistorique (35 prélèvements, un tiers environ provenant du tamisage) ont bien été récupérés dans le remplissage de la tombe, mais leur présence est très certainement fortuite.

Fig. / Abb. 96

Tombe 3, détermination des ossements humains, en poids et en nombre
Grab 3, Bestimmung der menschlichen Knochen nach Gewicht und Anzahl

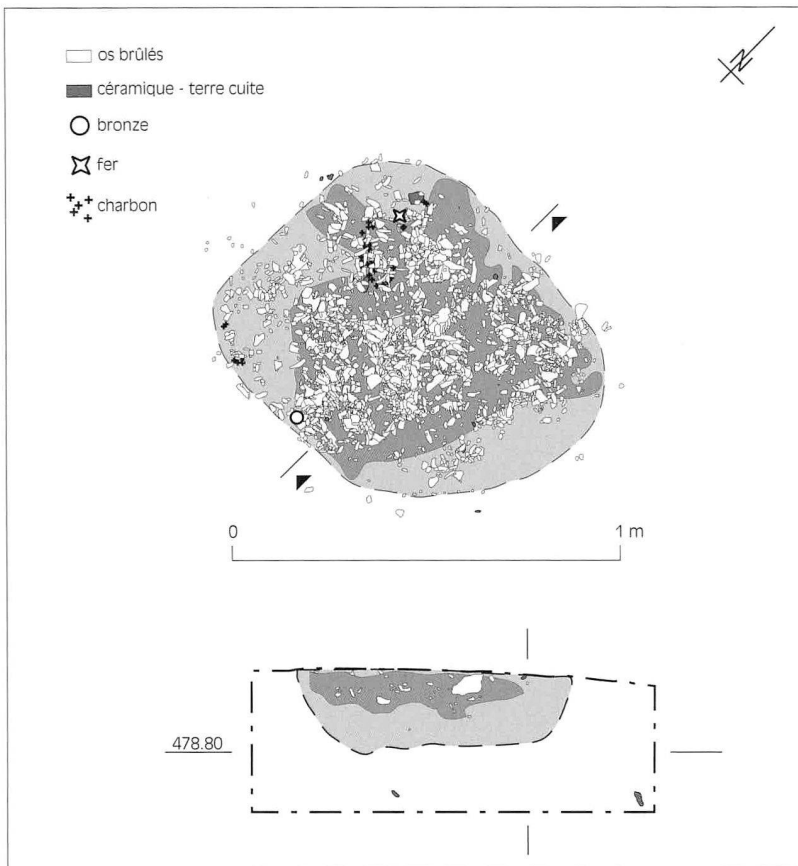
Espèce	Anatomie	NR	Poids (g)
Porc	vertèbre	3	10.2
	côte	1	2.6
	crâne	2	2.5
	mandibule	5	17.0
	scapula	1	6.0
	carpe	1	6.0
	patella	1	7.0
fibula	1	0.7	
Total		15	52.0
Petits ruminants	mandibule	1	7.0
	sésamoïde	1	0.7
Total		2	7.7
Boeuf	crâne	3	40.5
	humérus	1	3.3
	carpe	1	13.6
	scaphoïde	3	4.3
	métacarpe	2	3.5
Total		10	65.2
Cheval	radius	1	3.0
	scaphoïde	1	17.0
	semi-lunaire	1	1.0
	tibia	1	18.0
Total		4	39.0
Mammifères moyens	côte	5	8.8
	vertèbre	5	8.3
	scapula	1	2.5
	os long	2	1.6
Total		13	21.2
Oiseau sp.	os long	2	0.3
TOTAL FAUNE		46	185.4

Fig. / Abb. 97

Tombe 3, détermination des restes de faune, en nombre et en poids
Grab 3, Bestimmung der Tierknochen nach Anzahl und Gewicht

Interprétation

Les restes de deux individus, un adulte et un enfant, se trouvaient dans cette sépulture. Ils avaient vraisemblablement, au vu de la bipartition de la tombe, été rassemblés dans un contenant en matière souple et périssable. Malgré la faible quantité de vestiges humains identifiés, on hésite à parler de tombe double, car le deuxième sujet n'était représenté que par un seul fragment identifié. Il est possible que la présence de ce reste osseux dans cette structure soit le fait du hasard. Cependant, la perturbation et l'érosion dont a souffert cette sépulture (nombreux ossements découverts en deçà des contours de la fosse) limitent les interprétations. Quant à l'absence de gros fragments de charbons de bois associés, elle pourrait bien dénoter un soin plus attentif apporté lors du ramassage d'une partie des restes après leur crémation.



Tombe 4

Cette quatrième tombe, fouillée *in situ* en deux moitiés, se trouvait une soixantaine de centimètres au sud-ouest de l'incinération 3 (voir fig. 80). Elle se distinguait des sépultures précédentes par sa forme plutôt quadrangulaire (fig. 98 et 99). Outre une anomalie plus grisâtre au centre, elle présentait, dès les premiers décapages, une très forte densité d'os brûlés. A titre d'exemple, le décapage 2 en a livré à lui seul plus de 300 fragments.

La construction de la tombe a manifestement débuté par le creusement d'une fosse mesurant environ 0,9 x 0,75 m, aux parois subverticales et au fond plat. Si la profondeur maximale conservée atteignait une vingtaine de centimètres, la majorité des fragments d'os calcinés se concentraient dans les dix premiers centimètres et leur distribution dessinait, en plan, une structure plus ou moins quadrangulaire de 0,75 x 0,65 m.

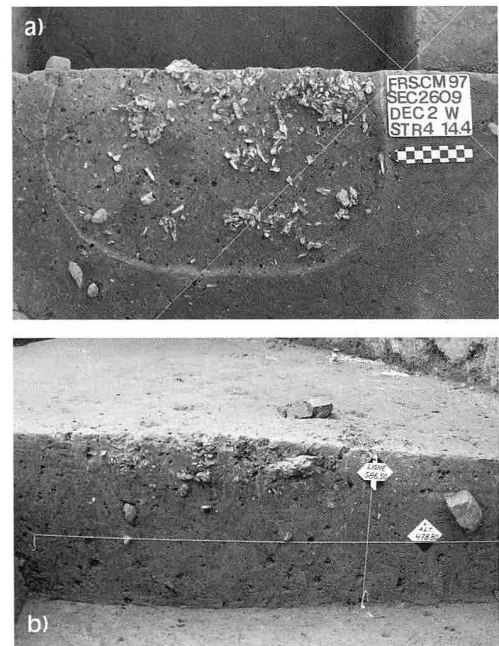
Anthropologie

Avec 5221 fragments pour un poids total de 2750 g, l'incinération 4 est celle qui contenait de loin la plus grande quantité de vestiges osseux. Toutefois, seuls 64 fragments (poids: 98 g) ont pu être assurément déterminés comme humains. La proportion des restes de faune

Fig. / Abb. 98
Tombe 4, plan et coupe
Grab 4, Plan und Schnitt

Fig. / Abb. 99
Tombe 4 en cours de fouille; a) moitié occidentale en plan; b) en coupe
Grab 4 während der Ausgrabung; a) Westhälfte im Planum; b) Schnitt

Fig. / Abb. 100
Tombe 4, détermination des ossements humains, en poids et en nombre
Grab 4, Bestimmung der menschlichen Knochen nach Gewicht und Anzahl

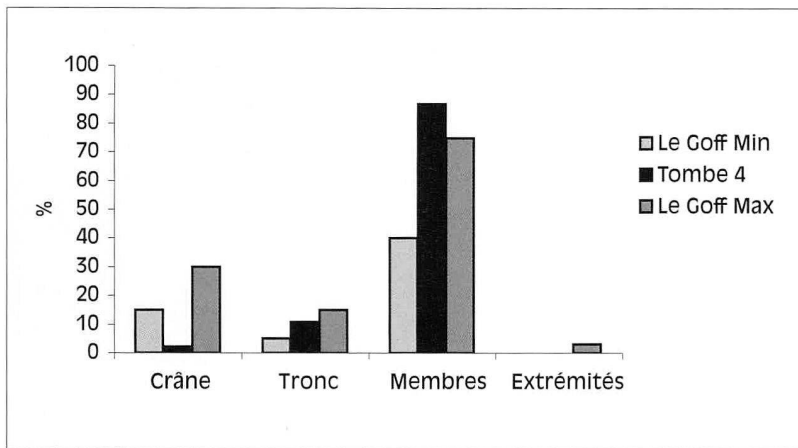


identifiés (21%) est ainsi plus importante que celle des restes humains (4%). Ces ossements humains (fig. 100) ont été attribués à un adulte de plus de 30 ans d'après l'aspect et l'épaisseur des os du crâne et des os longs ainsi que le degré de synostose des sutures crâniennes et des épiphyses. Vu l'épaisseur du cortical du fémur, il s'agit d'un sujet de sexe masculin (voir fig. 84). La répartition des éléments du squelette (fig. 101) a clairement montré une sous-représentation du crâne et une surreprésentation des membres, attestés presque uniquement par des fragments de fémur. Les avant-bras et les jambes, les os des mains et des pieds, ainsi que les omoplates et le bassin ne sont pas du tout représentés.

Faune

La tombe 4 est celle qui a livré le plus grand nombre de restes de faune (269 fragments,

Os	Poids (g)	NR
Crâne	2.2	6
Vertèbres	2.8	2
Côtes	7.7	26
Tronc	10.5	28
Humérus	6.8	4
Fémur	73.7	20
Membres	80.5	24
TOTAL DETERMINES	93.2	58
Os long indéterminé	3.3	3
Indéterminés	1.6	3
TOTAL INDETERMINES	4.9	6
TOTAL	98.1	64



580,8 g; fig. 102) et la plus grande diversité d'espèces. Fait exceptionnel, le cheval est, d'après le poids, l'espèce la mieux représentée, suivi de près par le bœuf. Des restes de porc ont aussi été identifiés, mais en quantité relativement restreinte par rapport à celle des autres ensembles; des ossements de chien, attestés dans d'autres sépultures de Frasses, ont également été retrouvés dans cette tombe. À côté de ces espèces domestiques, on note la présence d'espèces sauvages (cerf et lièvre). Enfin, un petit fragment osseux témoigne de la présence d'oiseau.

Mobilier

Le mobilier funéraire contenu dans cette sépulture (fig. 103), peu abondant, se compose de deux anneaux de taille semblable, l'un en fer (voir fig. 103.1) et l'autre en bronze (voir fig. 103.2), dont la fonction n'a pas pu être déterminée; à cela s'ajoute un fragment d'os décoré de trois rainures (voir fig. 103.3), de petite taille, ce qui a passablement compliqué l'identification de l'objet dont il provenait. Signalons cependant que des perles en os, ornées de deux rainures, ont été découvertes dans plusieurs tombes datées de LT D1 et D2 de la nécropole de Lamadelaine¹⁷³; la courbure de notre fragment ne contredirait en tout cas pas une telle interprétation. Une ou plusieurs «minuscules graines d'or?» auraient également été mises au jour dans cette sépulture¹⁷⁴. Malgré la rareté du mobilier, la diversité des matériaux est à relever.

Enfin, comme dans les autres tombes, des tessons de céramique protohistorique non laténienne (28 prélèvements, la moitié environ provenant du tamisage) étaient situés en position secondaire dans le remplissage de cette structure.

Fig. / Abb. 101

Tombe 4, répartition anatomique des ossements humains déterminés

Grab 4, anatomische Verteilung der bestimmten menschlichen Knochenreste

Fig. / Abb. 102

Tombe 4, détermination des restes de faune, en nombre et en poids

Grab 4, Bestimmung der Tierknochen nach Anzahl und Gewicht

Espèce	Anatomie	NR	Poids (g)
Porc	mandibule	6	10.3
	dent sup.	1	0.4
	fémur	1	8.5
Total		8	19.2
Boeuf	dent ind.	1	0.7
	humérus	8	30
	ulna	1	8.6
	métacarpe	5	13.8
	calcaneus	1	8.2
	métatarse	3	21.5
	métapode	4	7.5
	phalange 1	1	8.9
Total		24	99.2
Cheval	capitato	7	19.4
	métacarpe 4	1	4.7
	tibia	1	18
	métatarse	14	10.5
	métapode	5	12.4
	métapode auxiliaire	1	2.6
	phalange 1	1	35
	sésamoïde	1	7.2
Total		31	109.8
Cerf	métacarpe	3	4.2
	phalange 1	1	1.4
Total		4	5.6
Chien	radius	1	1.3
	scapula	3	2.6
	vertèbre	1	1
	fémur	5	4.5
	vertèbre	1	2.3
Total		11	11.7
Lièvre	métatarse	1	1
	vertèbre	3	0.8
Total		4	1.8
Grands mammifères	côte	18	24.3
	grand cunéiforme	11	9.7
	humérus	9	24.8
	métapode	10	27.8
	métatarse	3	7.3
	os coxal	5	26
	os long	18	63.9
	os plat	1	8
	scapula	5	7.6
	vertèbre	42	71.7
	fémur	1	9
sésamoïde	1	2.7	
Total		124	282.8
Mammifères moyens	côte	22	16.6
	mandibule	2	1
	maxillaire	7	2.6
	os coxal	2	4
	os long	4	4.7
	phalange	1	0.6
vertèbre	24	21.1	
Total		62	50.6
Oiseau sp.	os long	1	0.1
Total faune		269	580.8

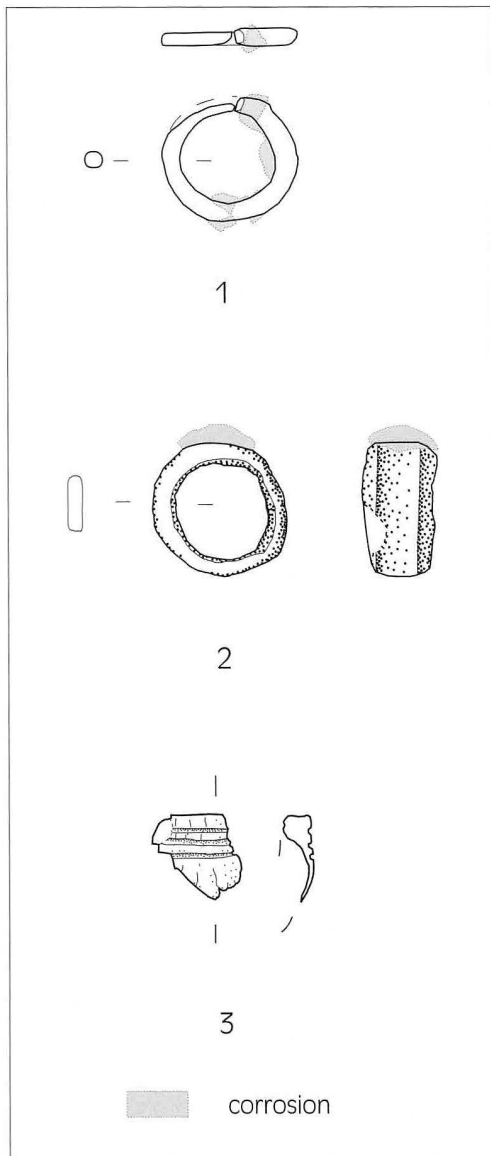


Fig. / Abb. 103

Tombe 4, mobilier en fer (n° 1), en bronze (n° 2) et en os (n° 3) (1:1)

Grab 4, Gegenstände aus Eisen (1), Bronze (2) und Knochen (3) (1:1)

contre, des restes de faune très nombreux et diversifiés regroupant des espèces sauvages et domestiques. La forme de la sépulture ainsi que la concentration spatiale et altimétrique des ossements suggèrent que les restes et les offrandes avaient été déposés dans un contenant en matériau périssable.

L'anneau en fer découvert dans cette sépulture est semblable à certains anneaux mis au jour dans une tombe d'Avenches/Au Lavoëx VD (st 27), qui a livré, outre une urne, deux fibules et un talon de lance, plusieurs objets interprétés comme les éléments d'un coffret: deux agrafes, un clou et quatre anneaux en fer, dont deux, liés à une agrafe à bois, formaient de petites poignées¹⁷⁵. Dans le cas de Frasses, l'anneau en bronze se trouvait précisément au milieu du côté sud du carré formé par la concentration des ossements. Malgré l'absence de clous et d'agrafes, mais sur la base de cette concentration quadrangulaire et de la présence de ces deux anneaux, nous pensons que les ossements incinérés ont été regroupés dans un coffret en bois.

Tombe 5

Cette sépulture, située plus de quatre mètres au sud-est de la tombe 4, a été fouillée en deux parties égales qui ont fait l'objet de nombreux décapages fins (voir fig. 80). Dès son niveau d'apparition, elle se présentait sous la forme d'un ovale mesurant environ 0,65 x 0,45 m. La coupe, réalisée suivant un axe nord/sud, a révélé la présence, au sein de la fosse funéraire, d'une anomalie interne, étroite, plus grise et décentrée vers l'est, qui a pu être suivie et documentée sur près de 0,5 m de profondeur. Le caractère asymétrique des bords de cette sépulture, avec un côté nord accusant une nette tendance à la verticalité et un côté sud à l'obliquité plus marquée, doit être souligné. Son fond plat ainsi qu'une distribution homogène et relativement lâche du matériel archéologique sur toute la hauteur de son remplissage constituent les autres propriétés de cette structure, dont la forme générale n'est pas sans rappeler le négatif d'un poteau (fig. 104 et 105).

La concentration de la quasi-totalité des vestiges archéologiques au sein de l'anomalie centrale ne peut encore une fois s'expliquer que par une structuration très forte de l'espace interne de la tombe.

Tombe 4, catalogue du mobilier

Mobilier en fer (1 objet, poids: 0,85 g)

Inv. FRS-CM 97/4.2125 (voir fig. 103.1). Anneau. Section circulaire. Diam. ext. 18 mm; 0,85 g.

Mobilier en bronze (1 objet, poids: 1,6 g)

Inv. FRS-CM 97/4.2125 (voir fig. 103.2). Anneau orné d'une nervure. Mauvais état de conservation. Diam. ext. env. 18 mm; 1,6 g.

Mobilier en os (1 objet)

Inv. FRS-CM 97/4.2106 (voir fig. 103.3). Eclat d'os long décoré de trois rainures parallèles aménagées à proximité d'une extrémité façonnée. Perle? L. cons. 12 mm.

Interprétation

La tombe 4 renfermait les ossements d'un homme de plus de 30 ans. Les offrandes funéraires comportaient peu de mobilier, mais, par

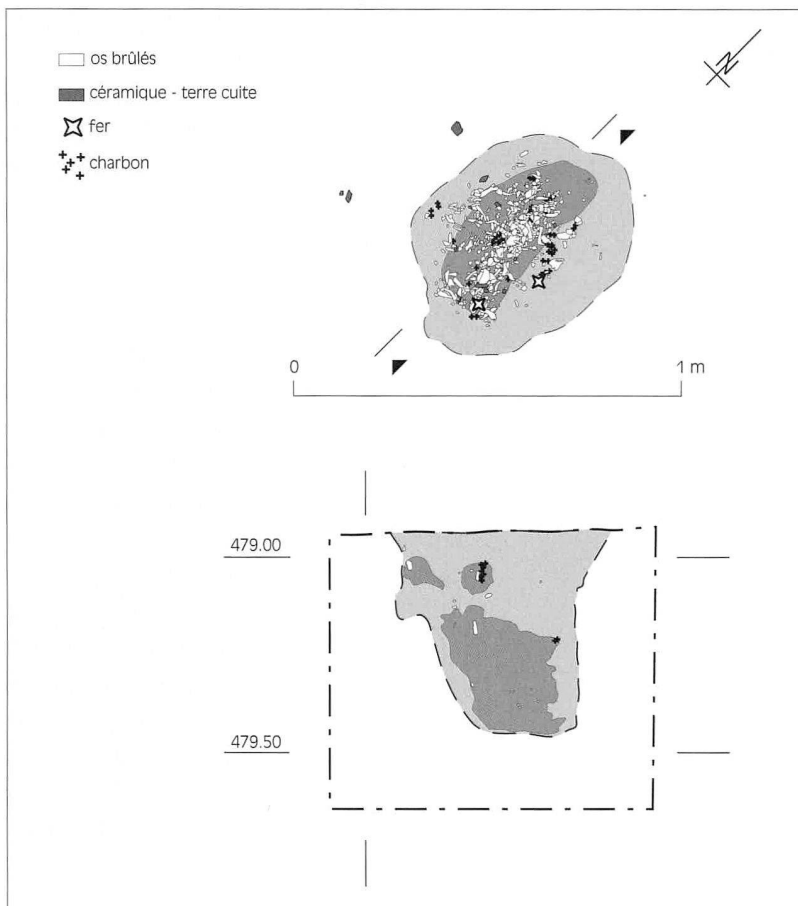


Fig. / Abb. 104
Tombe 5, plan et coupe
Grab 5, Plan und Schnitt

Fig. / Abb. 105
Tombe 5, vue en coupe
Grab 5, Schnitt

Fig. / Abb. 106
Tombe 5, détermination des ossements humains, en poids et en nombre
Grab 5, Bestimmung der menschlichen Knochen nach Gewicht und Anzahl

Anthropologie

La tombe 5, avec ses 952 fragments osseux pour un poids de 562 g, peut être considérée comme l'une des tombes de Frasses ayant livré une faible quantité d'ossements¹⁷⁶. Les 41 fragments (108 g) déterminés comme humains proviennent d'un seul individu (fig. 106). Etant donné l'aspect et l'épaisseur des os du crâne et des os longs, le degré de synostose des sutures crâniennes et l'épaisseur du cortical du fémur (voir fig. 84), il s'agit d'un adulte de plus de 20 ans, de sexe féminin. Les restes de crâne et de tronc sont sous-représentés, alors que ceux des membres sont clairement surreprésentés. Comme dans la sépulture 4, les fragments de fémur dominent nettement.

Faune

L'incinération 5 est celle qui a livré la plus petite quantité de restes animaux: dix fragments, pour un poids de 3,2 g (fig. 107). Des fragments de dents de capriné, d'os de mammifère moyen ainsi qu'une phalange d'oiseau ont été identifiés.

Mobilier

Les seuls objets métalliques provenant de cette incinération consistent en deux clous en fer (fig.



Os	Poids (g)	NR
Crâne	8.8	5
Coxal	2.7	2
Tronc	2.7	2
Fémur	73.1	19
Tibia	10.5	2
Phalanges mains et pieds	1.8	2
Membres	85.4	23
TOTAL DETERMINES	96.9	30
Os long indéterminé	9.5	10
Indéterminés	1.4	1
TOTAL INDETERMINES	10.9	11
TOTAL	107.8	41

108). En outre, 26 prélèvements de céramique, dont un tiers environ provenait du tamisage, ont été effectués. A l'exception d'un fragment de panse sans doute laténien, il s'agit de céramique protohistorique vraisemblablement antérieure à la nécropole.

Interprétation

Alors que la profondeur conservée de la tombe 5 est l'une des plus importantes de la nécropole (0,5 m), la quantité d'ossements qu'elle a livrée, ceux d'une femme âgée de plus de vingt ans au moment de son décès, est relativement modeste à l'échelle de la nécropole. Les offrandes funéraires sont également très pauvres et aucun objet de parure n'a été découvert. Notons cependant la présence de trois espèces animales différentes parmi les vestiges de faune identi-

Tombe 5, catalogue du mobilier

Mobilier en fer (2 objets, poids total: 4,9 g)

Inv. FRS-CM 96/5.158 (voir fig. 108.1). Clou? Tête circulaire plate décentrée. L'extrémité de la tige est aplatie. Un fragment d'os brûlé est accolé par la corrosion. L. 39 mm; 4,78 g.

Inv. FRS-CM 97/5.014 (voir fig. 108.2). Pointe. Tête apparemment formée par l'écrasement du sommet de la tige. L. 9 mm; 0,12 g.

Espèce	Anatomie	NR	Poids (g)
Caprinés	dent	6	1
Mammifères moyens	côte	1	1
	vertèbre	2	1
Total		3	2
Oiseau sp.	phalange	1	0.2
TOTAL faune		10	3.2

Fig. / Abb. 107

Tombe 5, détermination des restes de faune, en nombre et en poids

Grab 5, Bestimmung der Tierknochen nach Anzahl und Gewicht

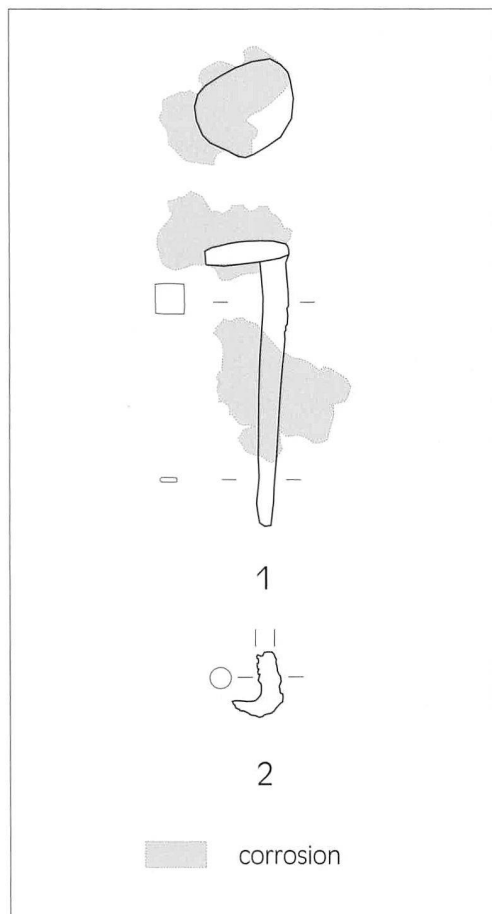
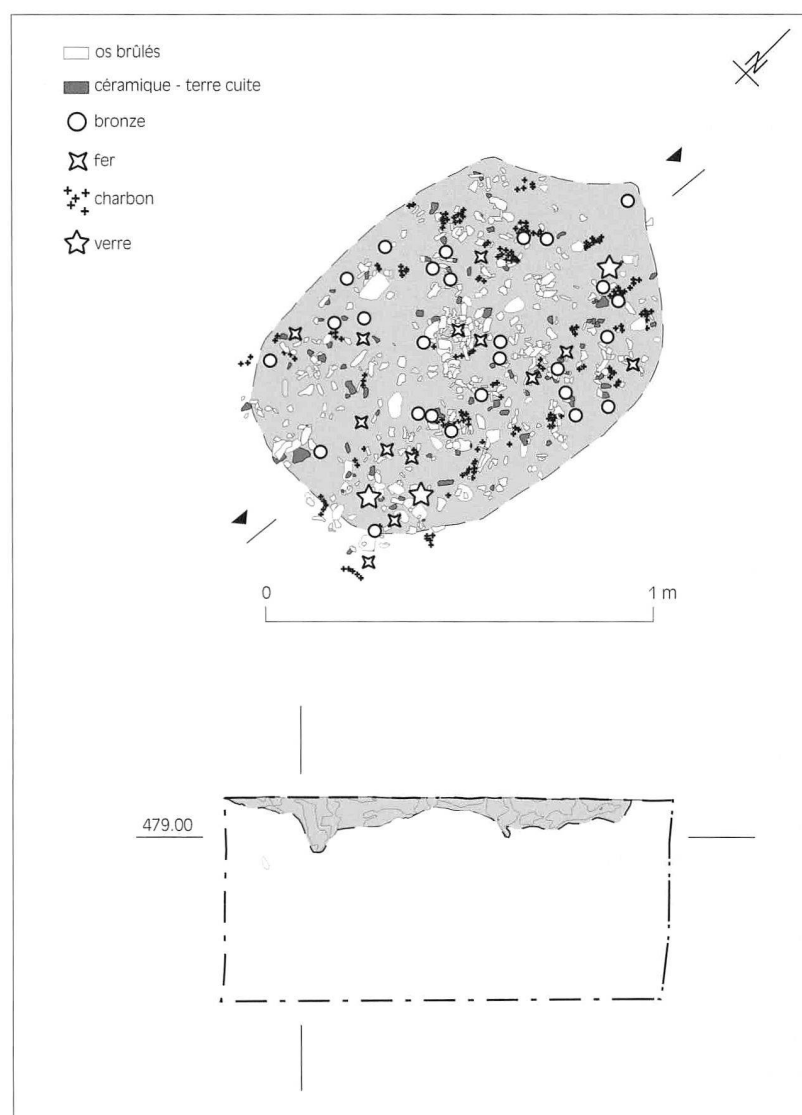


Fig. / Abb. 108

Tombe 5, mobilier en fer (1:1)
Grab 5, Eisenobjekte (1:1)

Fig. / Abb. 109

Tombe 6, plan et coupe
Grab 6, Plan und Schnitt



fiés. A nouveau, les vestiges osseux et mobiliers ont vraisemblablement été regroupés dans un contenant en matériau périssable.

Tombe 6

Cette tombe formait, «géographiquement», un ensemble avec les sépultures 1/7 et 5 (voir fig. 80). Malheureusement fortement arasée, elle n'était conservée que sur une dizaine de centimètres de profondeur. Divisée en deux moitiés suivant un axe nord/sud, elle n'a fait l'objet que de six décapages fins.

Cette sépulture se présentait sous la forme d'une structure grossièrement quadrangulaire mesurant 1,1 x 0,75 m (fig. 109 et 110). Son fond, plutôt plat, accusait néanmoins une certaine irrégularité que nous serions tentés d'imputer à des bioturbations d'origine animale. Concernant la base du remplissage de la structure, la distribution des dif-

férentes catégories de matériel (os, bronze, fer, terre cuite) était plutôt homogène, avec toutefois une concentration un peu plus importante des esquilles osseuses calcinées vers le centre. Les paillettes de charbons de bois, parfois assez grandes, étaient fréquentes sur l'ensemble de la structure.

Anthropologie

Malgré la faible quantité d'ossements, à l'échelle de la nécropole, contenue dans l'incinération 6 au moment de sa découverte (674 fragments, 314 g), les fragments qui ont pu être déterminés comme humains sont au nombre de 125 (101 g), ce qui représente, en poids, 36% de l'ensemble des vestiges osseux. Ils proviennent d'un seul individu (fig. 111). L'aspect et l'épaisseur des os du crâne et des os longs, le degré de synostose des sutures crâniennes et l'épaisseur du cortical du fémur (voir fig. 84) indiquent qu'il s'agit d'un adulte âgé de 20 ans environ, de sexe féminin.

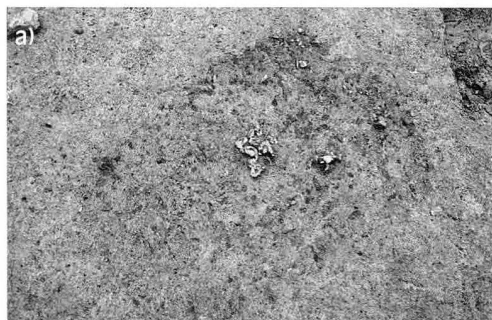


Fig. / Abb. 110
Tombe 6 en cours de fouille; a) plan; b) coupe
Grab 6 während der Ausgrabung; a) im Planum; b) Schnitt

Os	Poids (g)	NR
Crâne	69.4	110
Tronc	0	0
Humérus	8.5	4
Fémur	16.3	7
Tibia	2.2	1
Fibula	2.2	1
Phalanges mains et pieds	0.5	1
Membres	29.7	14
TOTAL DETERMINES	99.1	124
Os long indéterminé	2.1	1
TOTAL INDETERMINES	2.1	1
TOTAL	101.2	125

Fig. / Abb. 111
Tombe 6, détermination des ossements humains, en poids et en nombre
Grab 6, Bestimmung der menschlichen Knochen nach Gewicht und Anzahl

Concernant la répartition anatomique, les restes du crâne constituent cette fois-ci la plus grande partie des vestiges osseux identifiés, tandis que ceux des membres sont sous-représentés et ceux du tronc totalement absents.

Faune

Malgré la faible quantité d'ossements qu'a livrée cette tombe, la proportion de restes fauniques n'est pas négligeable: 41 fragments pour un poids de 26,1 g (fig. 112). De plus, la diversité des espèces animales identifiées est tout à fait remarquable: porc, cheval, carnivore, lagomorphe et oiseau notamment. Le fait que la plus grande partie des restes de faune corresponde à de l'oiseau est aussi à relever, vu la présence notamment de porc et de cheval, dont un seul quartier est à même de fournir une masse importante de restes osseux.

Mobilier

Même si la profondeur conservée est faible, le mobilier découvert au sein de cette tombe 6

(fig. 113, 114 et 115) est relativement abondant et diversifié (fer, fer et bronze, bronze, verre et terre cuite). La plus grande partie des objets en fer, soit seize clous de différents types et quatre agrafes, consistent en pièces de quincaillerie (voir fig. 113.4-23). Un bracelet, dont seuls deux fragments non jointifs ont été conservés, constitue par contre un objet unique dans cette nécropole (voir fig. 113.1). Enfin, deux anneaux, semblables à ceux découverts dans les tombes 2 et 4, ainsi que deux tiges complètent ce mobilier en fer (voir fig. 113.2-3 et 24-25); leur fonction n'a pas pu être déterminée.

Un objet composé de deux tôles de bronze, l'une circulaire, l'autre losangique, assemblées par un élément en fer (pêne? verrou?) pose problème (voir fig. 114.4a-b). Nous avons d'abord pensé à un élément de serrurerie d'un coffre en bois par exemple, à l'image de ceux qui ont été découverts dans plusieurs tombes de Lamadelaine, sur l'oppidum de Manching (D) ou dans des tombes laténiennes et surtout romaines de *Wederath-Belginum* (D)¹⁷⁷. Ces éléments de serrurerie sont composés notamment d'une plaque de serrure, le plus souvent rectangulaire et en tôle de fer, munie d'une ouverture rectangulaire ou en L, qui était fixée à l'aide de petits rivets (un dans chaque angle généralement) sur le meuble auquel elle appartenait, ainsi que d'un pêne de verrou à ressort en fer. Bien que cette interprétation nous ait dans un

Fig. / Abb. 112
Tombe 6, détermination des restes de faune, en nombre et en poids
Grab 6, Bestimmung der Tierknochen nach Anzahl und Gewicht

Espèce	Anatomie	NR	Poids (g)
Porc	bassin	3	6.2
	scapula	2	3.6
Total		5	9.8
Cheval	crâne	3	8
Carnivore	calcaneus	2	0.8
	ulna	6	1.7
Total		8	2.5
Lagomorphe	calcaneus	1	0.4
Mammifères moyens	crâne	1	0.4
	os long	2	0.8
Total		3	1.2
Petits mammifères	os long	8	1.6
Oiseau sp.	ulna	2	0.2
	fémur	2	0.7
	tarso-métatarse	2	0.5
	phalange	1	0.1
	os long	6	1.1
Total		13	2.6
TOTAL faune		41	26.1

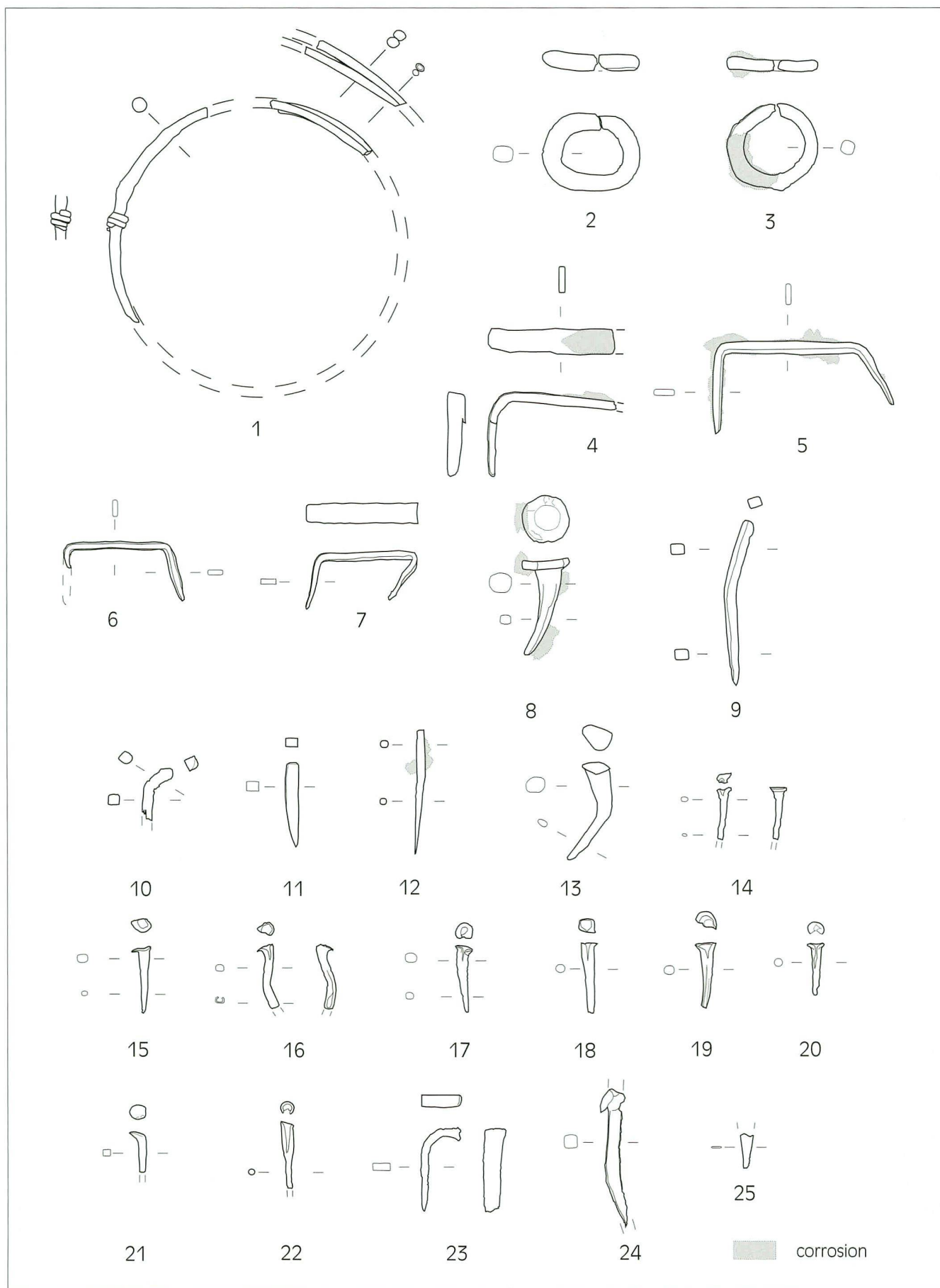
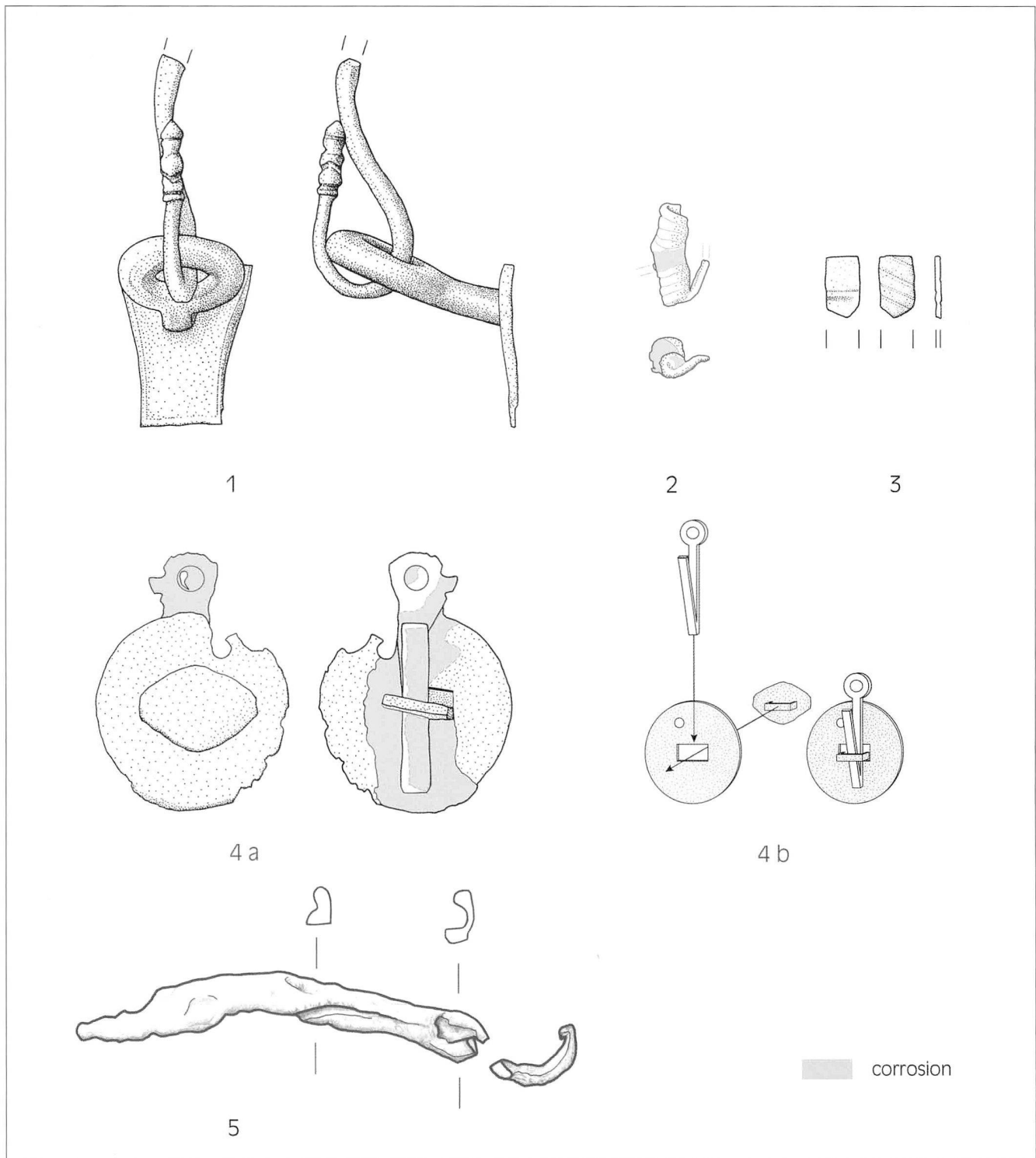


Fig. / Abb. 113
 Tombe 6, mobilier en fer (1:1)
 Grab 6, Eisenobjekte (1:1)



premier temps séduits, l'observation précise de cet objet nous amène à la remettre en question. En effet, excepté un unique trou, aucun élément de fixation tel que trous de rivet, rivets ou crochets n'est visible sur les deux tôles de bronze. De plus, le pêne en fer n'est pas inséré dans l'ouverture de la tôle circulaire comme ce devrait être le cas pour une serrure. Enfin, les trois parties qui composent notre objet sont quasiment «collées» l'une sur l'autre, sans espace pour un élément en bois. Nous n'avons

Fig. / Abb. 114

Tombe 6, principaux objets en bronze (nos 1-3), en bronze et fer (n° 4a et reconstitution: n° 4b), et en verre (n° 5) (4b sans éch., sinon 1:1)

Grab 6, die wichtigsten Fundstücke aus Bronze (1-3), Bronze und Eisen (4a mit Rekonstruktion 4b) und Glas (5) (4b ohne M., sonst 1:1)

donc vraisemblablement pas affaire à une serrure de meuble. La fonction de notre «verrou» est de tenir les deux tôles ensemble; mais quel était le but de ce dispositif? Nous avons pensé à un élément de garniture, mais l'ensemble du dispositif nous semble très compliqué pour un tel élément. Une autre possibilité serait un élément de vêtement, par exemple de ceinture, ou un fermoir de sac; hormis le fait que nous n'avons trouvé aucun parallèle, le problème de la fixation des tôles n'est pas résolu. La fonction

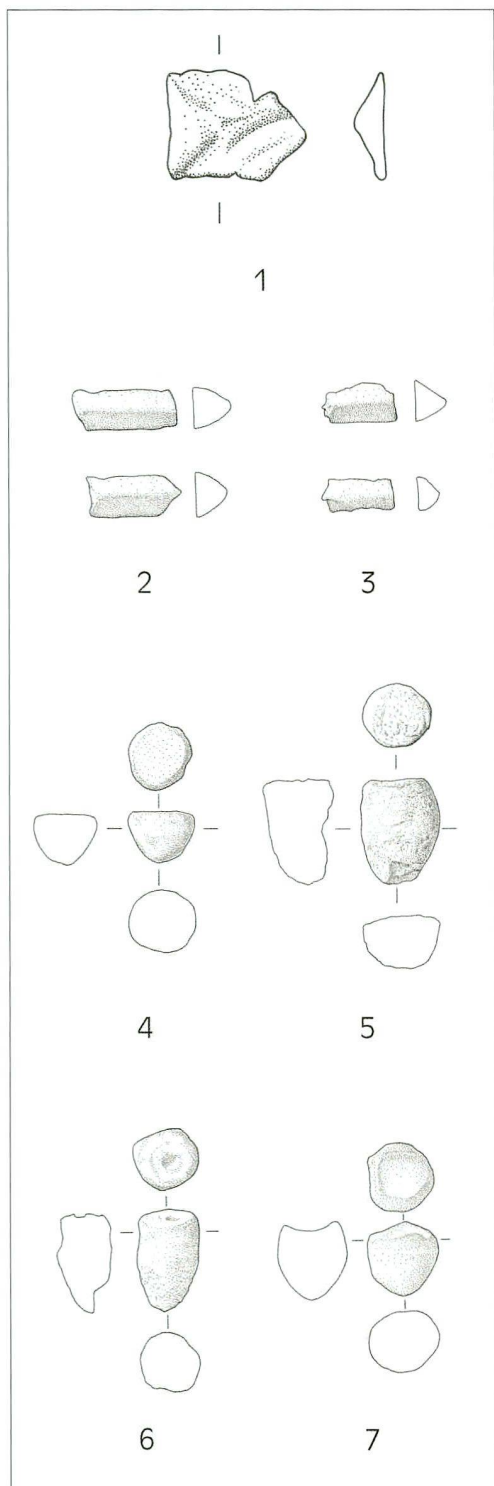


Fig. / Abb. 115
Tombe 6, quelques objets en
argile cuite (1:2)
*Grab 6, einige Objekte aus
gebranntem Ton (1:2)*

appartenait. La décoration de l'extrémité de l'anse se rapproche par contre de celle de deux anses de seau découvertes à Manching¹⁷⁹. Le reste du mobilier en bronze comprend encore un ressort de fibule en arbalète partiellement conservé (voir fig. 114.2), qui constitue le seul objet de parure en bronze de la tombe, ainsi qu'un petit fragment de tôle orné de stries sur chacune de ses faces – sa fonction n'a pu être déterminée (voir fig. 114.3). Enfin, trois tôles informes, partiellement fondues, ont également été découvertes, ainsi que plusieurs gouttes, coulures, miettes et fils de bronze; ils sont issus d'un ou de plusieurs objets qui ont fondu sur le bûcher.

Deux fragments de verre de couleur lie-de-vin translucide ont aussi été mis au jour (voir fig. 114.5). Ils proviennent vraisemblablement d'un objet de parure, perle ou bracelet, qui a partiellement fondu sous l'action des flammes; la déformation qu'ils ont subie ne facilite guère leur identification. Cependant, bien que seule une partie de cet objet en verre nous soit parvenue, le poids de ces deux fragments (moins de 5 g) est fort éloigné de celui d'un bracelet et plus proche de celui d'une perle¹⁸⁰.

Enfin, 40 prélèvements de «céramique» ont été réalisés dans cette sépulture (un tiers provient du tamisage du sédiment). Si quelques tessons de céramique protohistorique non laténienne, parmi lesquels un bord, sont présents, la majorité des prélèvements correspondent en fait à de petits objets en terre cuite grossièrement façonnés (voir fig. 115). 36 d'entre eux ont une forme triangulaire et leur longueur est comprise entre 15 et 25 mm¹⁸¹. Quatre exemplaires ont une forme conique et mesurent entre 15 et 30 mm de hauteur; le diamètre de leur base, circulaire et plus ou moins plate, est d'environ 15 mm. Enfin, douze fragments de longueur très variable sont en forme de plaques à la surface irrégulière. Seule la tombe 1/7 a livré de tels objets en terre cuite: trois triangulaires et un quatrième en forme de plaque, très proche du n° 167 de la tombe 6 (voir fig. 115.1). La fonction de ces objets n'a pas pu être déterminée; pourrait-il s'agir de petits éléments de calage?

Interprétation

La tombe 6 abritait les restes incinérés d'une jeune femme âgée d'environ 20 ans au moment de son décès. La présence de fréquents points

et l'interprétation de ce «fermoir» restent donc énigmatiques¹⁷⁸.

La découverte d'une anse et de son attache en bronze constitue l'autre surprise de cette tombe (voir fig. 114.1). Si la forme de l'anse correspond à celle de divers types de récipients métalliques de l'époque laténienne (seau, situle, gourde), nous n'avons par contre pas trouvé de parallèle pour son attache qui devait se situer perpendiculairement, et non parallèlement – comme c'est habituellement le cas – au récipient auquel elle

Tombe 6, catalogue du mobilier

Mobilier en fer (25 objets, poids total: 11,15 g)

Inv. FRS-CM 97/6.019 (voir fig. 113.1). Bracelet. Deux fragments non jointifs. Une boule formée d'un fil enroulé sur le jonc, orne le premier. Le second est constitué de deux tiges de section circulaire décroissante. L. cons. 44 et 22 mm; diam. int. 54 mm; 1,1 g.

Anneaux (2)

Inv. FRS-CM 97/6.337 (voir fig. 113.2). Presque ovale et de section apparemment carrée. L. 19 mm; 0,98 g. Inv. FRS-CM 97/6.390 (voir fig. 113.3). De section circulaire. Diam. ext. 17 mm; 0,84 g.

Agrafes (4)

Inv. FRS-CM 97/6.144 (voir fig. 113.4). L. cons. 25 mm; 0,79 g. Inv. FRS-CM 97/6.273 (voir fig. 113.5). L. 30 mm; 1,29 g. Inv. FRS-CM 97/6.273 (voir fig. 113.6). L. 21 mm; 0,24 g. Inv. FRS-CM 97/6.297 (voir fig. 113.7). L. 20 mm; 0,94 g.

Inv. FRS-CM 97/6.133 (voir fig. 113.8). Clou. Tête circulaire plate. L. 18 mm; 1,14 g.

Pointes sans tête (4)

Inv. FRS-CM 97/6.280 (voir fig. 113.9). L. 32 mm; 0,88 g. Inv. FRS-CM 97/6.394 (voir fig. 113.10). L. cons. 10 mm; 0,14 g. Inv. FRS-CM 97/6.460 (voir fig. 113.11). L. cons. 17 mm; 0,37 g. Inv. FRS-CM 97/6.461 (voir fig. 113.12). L. 24 mm; 0,18 g.

Pointes à tête écrasée (10)

Inv. FRS-CM 97/6.001 (voir fig. 113.13). L. 19 mm; 0,42 g. Inv. FRS-CM 97/6.046 (voir fig. 113.14). L. 10 mm; 0,02 g. Inv. FRS-CM 97/6.118 (voir fig. 113.15). L. 13 mm; 0,09 g. Inv. FRS-CM 97/6.137 (voir fig. 113.16). L. cons. 13 mm; 0,16 g. Inv. FRS-CM 97/6.180 (voir fig. 113.17). L. 13 mm; 0,08 g. Inv. FRS-CM 97/6.259 (voir fig. 113.18). L. cons. 14 mm; 0,2 g. Inv. FRS-CM 97/6.404 (voir fig. 113.19). L. 13 mm; 0,21 g. Inv. FRS-CM 97/6.409 (voir fig. 113.20). L. 10 mm; 0,1 g. Inv. FRS-CM 97/6.417 (voir fig. 113.21). L. cons. 8 mm; 0,07 g. Inv. FRS-CM 97/6.453 (voir fig. 113.22). L. cons. 13 mm; 0,1 g.

Inv. FRS-CM 97/6.339 (voir fig. 113.23). Pointe? Tête formée d'une bande perpendiculaire. L. 17 mm; 0,46 g.

Inv. FRS-CM 97/6.189 (voir fig. 113.24). Tige de clou? L. cons. 27 mm; 0,33 g.

Inv. FRS-CM 97/6.325 (voir fig. 113.25). Tige. Pointe de section rectangulaire plate. L. cons. 7 mm; 0,02 g.

Mobilier en bronze (46 objets, poids total: 43,58 g)

Inv. FRS-CM 97/6.027 (voir fig. 114.1). Anse et attache. Fragment d'anse de section quadrangulaire (5,4 x 2,9 mm); l'extrémité conservée est repliée et ornée d'un décor mouluré. Attache de forme trapézoïdale et pourvue d'une tige fichée perpendiculairement qui se termine par un anneau (diam. 22,3 mm) dans lequel passe l'anse. Aucun rivet n'est visible sur l'attache dont la section s'affine vers la base; elle devait donc être soudée. L. cons. de l'anse 42,7 mm; L. de l'attache 28,4 mm; 21,38 g.

Inv. FRS-CM 97/6.238 (voir fig. 114.2). Fibule. Seul le ressort à 8 spires et tige interne en fer avec une partie de la corde externe est conservé. l. 18,2 mm; 1,18 g.

Inv. FRS-CM 97/6.292 (voir fig. 114.3). Tôle rectangulaire; trois bords conservés. L'une des faces est ornée de quatre stries diagonales, l'autre de deux stries perpendiculaires. L. cons. 10,7 mm; 0,32 g.

Tôles partiellement fondues (3)

Inv. FRS-CM 97/6.122. L. 15,5 mm; 2,58 g. Inv. FRS-CM 97/6.211. L. 18 mm; 3,46 g. Inv. FRS-CM 97/6.373. L. 16,4 mm; 0,23 g.

Fils (2)

Inv. FRS-CM 97/6.219. L. 5,9 mm; 0,86 g. Inv. FRS-CM 97/6.360. L. 6,5 mm; poids ind.

+ 22 gouttes de bronze plus ou moins sphériques (7,93 g), 9 coulures de bronze informes (3,38 g) et 7 miettes de bronze (1,31 g).

Mobilier en bronze et fer (1 objet, poids total: 8,11 g)

Inv. FRS-CM 97/6.319 (voir fig. 114.4). «Fermoir». Objet composé d'une première tôle de bronze circulaire (diam. 34 mm) percée au centre d'un trou rectangulaire, ainsi que d'un deuxième trou vraisemblablement circulaire (diam. 3 mm) situé à 3 mm de la bordure; une deuxième tôle de bronze losangique (22 x 16 mm) pourvue d'un appendice («mentonnet?») inséré dans l'ouverture rectangulaire de la première tôle de bronze; une tige métallique en fer repliée, à extrémité circulaire perforée, était insérée dans cet appendice, plaquant les deux tôles de bronze l'une contre l'autre. L. 43,9 mm; 8,11 g.

Mobilier en verre (2 objets, poids total: 4,83 g)

Inv. FRS-CM 97/6.316-425 + Inv. FRS-CM 97/6.411 (voir fig. 114.5). Bracelet? Perle? Deux fragments non jointifs de verre fondu, de couleur lie-de-vin translucide. L. cons. 72 mm et 17 mm; 4,4 g et 0,43 g.

Mobilier en terre cuite (52 objets, poids total: 60,38 g)

Fragments de forme triangulaire (36)

Inv. FRS-CM 97/6.126 (voir fig. 115.2). L. 25 mm; 1,43 g. Inv. FRS-CM 97/6.331 (voir fig. 115.3). L. 20 mm; 0,96 g. Inv. FRS-CM 97/6.043. L. 24 mm; 1,02 g. Inv. FRS-CM 97/6.334. L. 16 mm; 0,64 g. Inv. FRS-CM 97/6.329. L. 24 mm; 1,01 g. Inv. FRS-CM 97/6.182. Deux fragments. L. 12 et 13 mm; 1,01 g. Inv. FRS-CM 97/6.347. Deux fragments. L. cons. 16 et 18 mm; 1,42 g. Inv. FRS-CM 97/6.169. L. 26 mm; 1,42 g. Inv. FRS-CM 97/6.195. L. 14 mm; 0,57 g. Inv. FRS-CM 97/6.181. L. 12 mm; 0,43 g. Inv. FRS-CM 97/6.323. L. 20 mm; 0,74 g. Inv. FRS-CM 97/6.309. L. 18 mm; 0,79 g. Inv. FRS-CM 97/6.320. L. 20 mm; 0,87 g. Inv. FRS-CM 97/6.310. Deux fragments. L. cons. 13 et 13 mm; 1,17 g. Inv. FRS-CM 97/6.278. Deux fragments. L. 24 et 26 mm; 2,36 g. Inv. FRS-CM 97/6.243. L. 13 mm; 0,73 g. Inv. FRS-CM 97/6.296. Deux fragments. L. cons. 9 et 13 mm; 0,59 g. Inv. FRS-CM 97/6.056. L. 22 mm; 0,8 g. Inv. FRS-CM 97/6.058. L. cons. 19 mm; 0,68 g. Inv. FRS-CM 97/6.410. L. 14 mm; 0,6 g. Inv. FRS-CM 97/6.232. L. cons. 18 mm; 0,75 g. Inv. FRS-CM 97/6.168. L. 14 mm; 0,46 g. Inv. FRS-CM 97/6.449. L. cons. 13 mm; 0,44 g. Inv. FRS-CM 97/6.063. L. 15 mm; 0,58 g. Inv. FRS-CM 97/6.084. L. cons. 12 mm; 0,46 g. Inv. FRS-CM 97/6.196. L. 12 mm; 0,47 g. Inv. FRS-CM 97/6.385. L. cons. 14 mm; 0,38 g. Inv. FRS-CM 97/6.422. L. cons. 15 mm; 0,64 g. Inv. FRS-CM 97/6.256. L. cons. 8 mm; 0,28 g. Inv. FRS-CM 97/6.158. L. cons. 14 mm; 0,4 g. Inv. FRS-CM 97/6.366. L. cons. 12 mm; 0,38 g.

Fragments de forme conique (4)

Inv. FRS-CM 97/6.385 (voir fig. 115.4). L. 14 mm; diam. base 17 mm; 2,65 g. Inv. FRS-CM 97/6.073 (voir fig. 115.5). L. 29 mm; diam. base 17 mm; 7,21 g. Inv. FRS-CM 97/6.077 (voir fig. 115.6). L. 27 mm; diam. base 16 mm; 4,7 g. Inv. FRS-CM 97/6.125 (voir fig. 115.7). L. 20 mm; diam. base 15 mm; 3,72 g.

Fragments en forme de plaque (11)

Inv. FRS-CM 97/6.167 (voir fig. 115.1). L. 41 mm; ép. 11 mm; 5,45 g. Inv. FRS-CM 97/6.361. L. 27 mm; ép. 9 mm; 2,83 g. Inv. FRS-CM 97/6.143. L. 18 mm; ép. 7 mm; 0,79 g. Inv. FRS-CM 97/6.216. L. 19 mm; ép. 6 mm; 1,21 g. Inv. FRS-CM 97/6.151. L. 15 mm; ép. 8 mm; 0,89 g. Inv. FRS-CM 97/6.395. L. cons. 20 mm; ép. 4 mm; 0,65 g. Inv. FRS-CM 97/6.247. L. 27 mm; ép. 6 mm; 1,46 g. Inv. FRS-CM 97/6.030. Deux fragments. L. cons. 12 et 17 mm; ép. 5 et 9 mm; 1,49 g. Inv. FRS-CM 97/6.061. L. cons. 23 mm; ép. 9 mm; 2,46 g. Inv. FRS-CM 97/6.059. L. 15 mm; ép. 3 mm; 0,39 g.

de charbons, parfois assez grands, et de petits éléments en terre cuite peut-être utilisés comme élément de calage, ainsi que la dispersion du mobilier dans la tombe indiquent que les vestiges du bûcher ont probablement été ramassés en vrac après la crémation. Les rares objets de parure mis au jour et qui ont partiellement survécu à leur passage sur le bûcher se résument à un bracelet en fer, une perle ou un bracelet en verre, ainsi qu'une fibule en bronze. Le fragment d'anse et son attache en bronze, non brûlés, proviennent certainement d'un récipient métallique. Bien qu'il ne soit pas impossible que les trois petits fragments de tôle partiellement fondus proviennent de ce récipient, nous pensons plutôt qu'ils appartenaient à un autre objet; l'anse constituerait alors un exemple de «*pars pro toto*», symbolisant l'objet entier¹⁸². D'autres objets en bronze, dont il ne subsiste que des tôles, gouttes ou coulures, avaient été déposés sur le bûcher.

Les pointes, les agrafes et les anneaux en fer pourraient provenir d'un coffre ou d'un coffret. Malgré la forme de la sépulture, la répartition de ces éléments n'atteste pas le dépôt d'un coffret intact dans la tombe. L'hypothèse d'un coffret en bois placé sur le bûcher funéraire et dont les quelques vestiges métalliques auraient, après la crémation, été ramassés avec les restes du défunt est plausible. Des éléments de serrurerie (clés, verrous, plaques de serrure, appliques de renforcements, charnière et poignée, sans compter les clous) provenant de meubles ou de coffres en bois brûlés sur un bûcher ont par exemple été découverts dans treize sépultures de Lamadelaine essentiellement datées de LT D2¹⁸³. Quant au fermoir en bronze et en fer, dispositif d'une certaine complexité, il n'appartenait probablement pas à ce coffret, mais à un autre objet que nous n'avons pu identifier. Enfin, des offrandes alimentaires étaient également présentes.

Malgré la forte érosion dont elle a souffert, les quelques éléments que nous a livrés cette tombe, notamment l'anse et le fermoir, ainsi que la diversité des restes de faune attestent une certaine richesse. Cette sépulture se distingue également des autres par sa forme: c'est la seule qui soit quadrangulaire et qui ne présente pas une bipartition sédimentaire. Les vestiges ont donc probablement été déposés en pleine terre.

Tombe 8

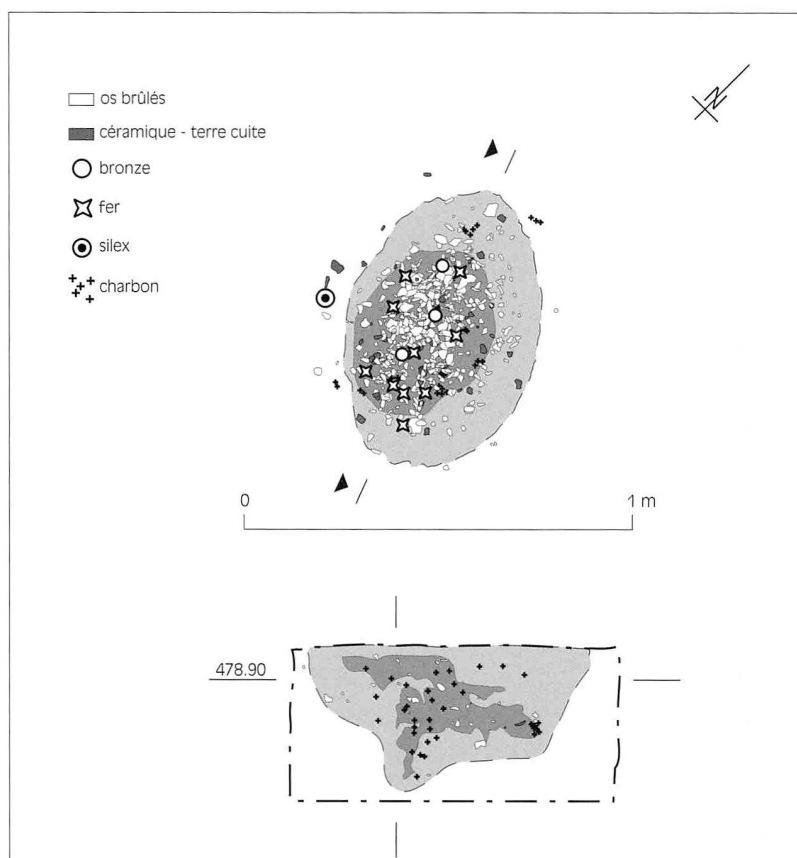
Nettement isolée des autres sépultures, cette tombe est aussi la plus occidentale de la nécropole (voir fig. 80). Contrairement aux précédentes, elle a été prélevée en bloc puis fouillée ultérieurement sous serre, en deux moitiés égales divisées suivant un axe quasiment nord/sud.

De forme ovale, elle atteignait 0,75 m de longueur pour une largeur d'environ 0,5 m (fig. 116 et 117). Comme dans les autres cas, une anomalie plus sombre, au sein de laquelle se concentrait l'essentiel des os brûlés et du matériel archéologique, se dessinait au centre de la fosse funéraire. Les dimensions de cette «poche», de forme ovale et parfaitement axée par rapport à la fosse principale, étaient de 0,45 x 0,35 m. La coupe a permis d'identifier le creusement d'une cuvette aux parois légèrement inclinées vers l'intérieur et au fond irrégulier. Cette sépulture était en fait encore conservée sur une trentaine de centimètres de hauteur. Quant à la distribution verticale du matériel archéologique, elle était homogène sur toute l'épaisseur du comblement.

Anthropologie

L'incinération 8 est celle qui a livré la plus faible quantité de vestiges osseux, soit 604 fragments pour un poids de 294 g. Seuls 22 fragments

Fig. / Abb. 116
Tombe 8, plan et coupe
Grab 8, Plan und Schnitt



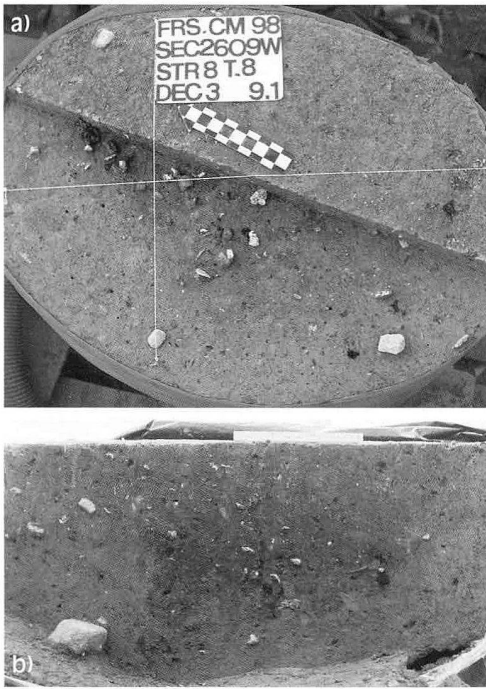


Fig. / Abb. 117

Tombe 8 en cours de fouille; a) en plan; b) en coupe
 Grab 8 während der Ausgrabung; a) im Planum; b) Schnitt

Os	Poids (g)	NR
Crâne	26.1	13
Vertèbres	11.6	2
Tronc	11.6	2
Fémur	3	1
Tibia	7.7	3
Patella	3	1
Phalanges mains et pieds	0.4	1
Membres	14.1	6
TOTAL DETERMINES	51.8	21
Indéterminés	0.7	1
TOTAL INDETERMINES	0.7	1
TOTAL	52.5	22

Fig. / Abb. 118

Tombe 8, détermination des ossements humains, en poids et en nombre
 Grab 8, Bestimmung der menschlichen Knochen nach Gewicht und Anzahl

(poids: 53 g), correspondant à un seul individu, ont pu être déterminés comme humains (fig. 118). Il s'agit, d'après l'aspect et l'épaisseur des os du crâne et des os longs ainsi que le degré de synostose des sutures crâniennes et des épiphyses, d'un adulte de 30 à 40 ans, dont le sexe n'a pas pu être déterminé. Comme dans la tombe 6, les restes du crâne sont surreprésentés et ceux des membres sous-représentés. En outre, les restes du tronc, attestés uniquement par des fragments de vertèbres, sont également surreprésentés.

Faune

La quantité de restes de faune identifiés dans cette tombe est relativement importante comparativement à celle des vestiges humains. Si leur nombre est deux fois plus élevé (48 fragments), leur poids (23,2 g) équivaut en revanche à moins de la moitié de celui des ossements humains.

Fig. / Abb. 119

Tombe 8, détermination des restes de faune, en nombre et en poids
 Grab 8, Bestimmung der Tierknochen nach Anzahl und Gewicht

La fragmentation des restes fauniques est donc nettement plus importante que celle des restes humains. La présence de porc, de chien et de mammifère moyen a été reconnue (fig. 119).

Mobilier

La tombe 8, avec 32 pièces mises au jour, est celle qui a livré la plus grande quantité d'objets en fer (fig. 120). Si ce mobilier se distingue quantitativement, il ne présente par contre pas une grande diversité puisqu'il comprend uniquement des clous (26) et des tiges (six), dont quatre consistent vraisemblablement en fragments de clous. Le type de clou le plus répandu est celui que l'on dénomme «pointe à tête écrasée».

Les treize fragments de bronze découverts dans cette tombe (poids total: 3,32 g) correspondent à des gouttes, des coulures et des miettes provenant d'un ou de plusieurs objets qui ont fondu sur le bûcher funéraire.

De la céramique protohistorique (26 prélèvements, la moitié environ provenant du tamisage) a également été découverte dans le remplissage de cette tombe. A l'exception de treize petits fragments de panse et de deux bords – un indéterminable et un provenant vraisemblablement d'un tonnelet à pâte claire – qui peuvent être attribués à la période laténienne d'après l'aspect de leur pâte, les autres tessons ne remontent pas à cette période.

Espèce	Anatomie	NR	Poids (g)
Porc	crâne	2	0.9
	mandibule	2	3.4
	tibia	1	3.5
	fibula	1	1
Total		6	8.8
Chien	radius	3	3.2
	humérus	5	2.8
	ulna	2	0.7
	métapode	1	0.2
	phalange	8	1.7
	tarse	1	0.6
Total		20	9.2
Mammifères moyens	os long	3	1
	vertèbre	13	0.7
	fémur	1	0.7
	métapode	2	0.5
	os long	3	2.3
Total		22	5.2
TOTAL faune		48	23.2

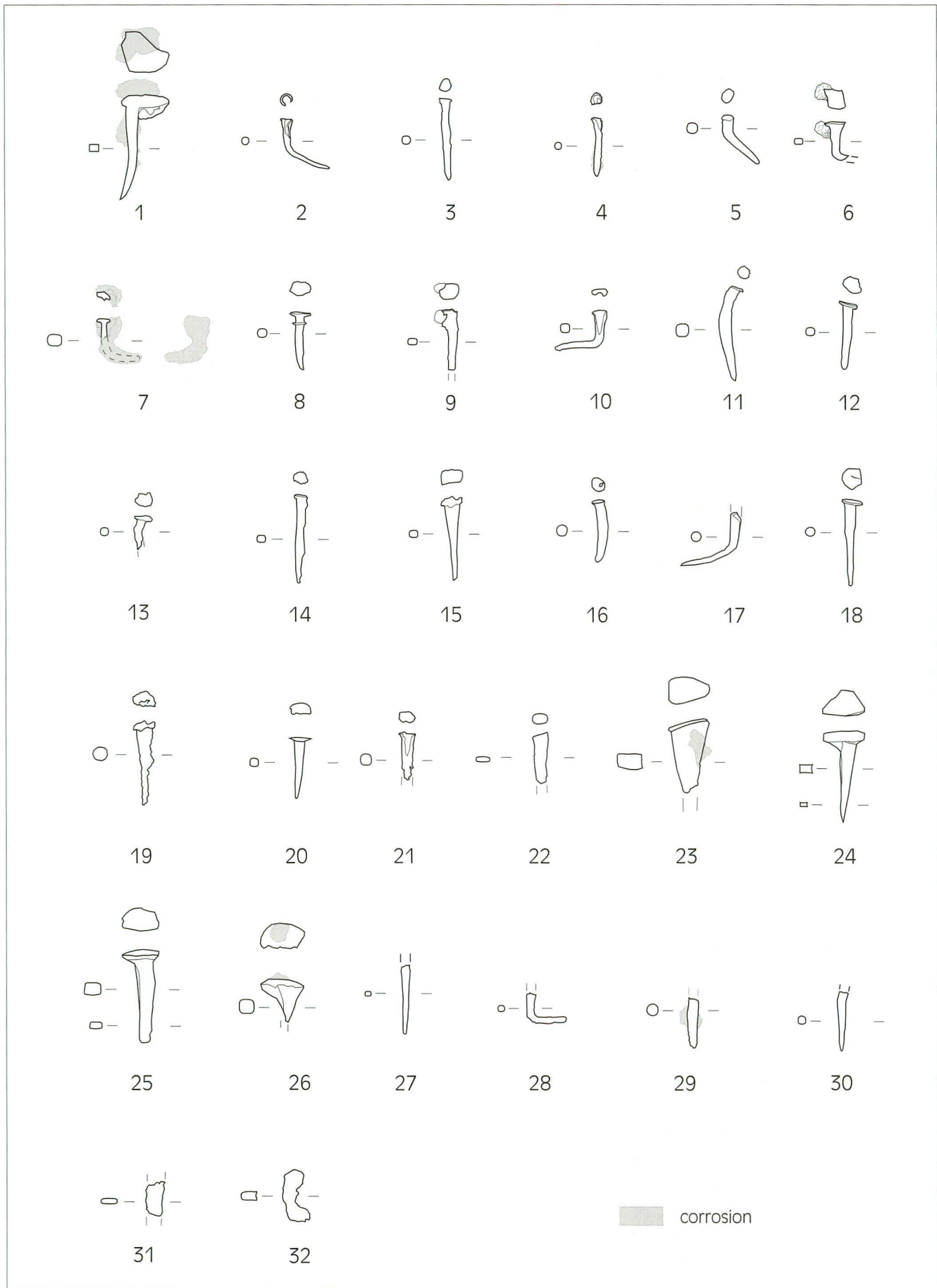


Fig. / Abb. 120
 Tombe 8, mobilier en fer (1:1)
 Grab 8, Eisenobjekte (1:1)

Interprétation

D'après les ossements qui ont pu être déterminés, cette tombe 8 abritait les restes d'un adulte de sexe indéterminé, âgé entre 30 et 40 ans au moment de son décès. Vu la faible quantité de vestiges osseux mise au jour, seule une partie des restes du défunt a été ramassée après la crémation, puis vraisemblablement placée dans un contenant en matière périssable déposée dans la fosse funéraire. L'identification d'ossements animaux témoigne de la présence d'offrandes alimentaires. La fragmentation nettement plus importante de ces os par rapport à celle des ossements humains suggère un traitement différent, soit lors de leur crémation, soit lors d'une autre étape du rituel funéraire. Les offrandes comprenaient également au moins un objet en bronze qui a dû brûler sur le bûcher (un objet de parure?), et peut-être un coffret, attesté par les nombreuses pièces de quincaillerie mises au jour lors de la fouille de cette tombe.

De par sa position quelque peu isolée, cette tombe 8 semble se détacher des autres sépultures. Elle ne se distingue cependant ni par la qualité ou la diversité des offrandes qu'elle a livrées, ni par sa forme ou ses dimensions. Aucun élément ne permet d'affirmer que son occupant jouissait d'un statut particulier au sein de cette petite nécropole.

Tombe 9

Cette tombe, située à l'ouest de la sépulture 4, a également été prélevée en bloc et fouillée ultérieurement sous serre (voir fig. 80).

A son niveau d'apparition, elle se distinguait du sédiment encaissant par une coloration plus grise, ainsi que par une concentration de fragments d'os brûlés. Elle dessinait en plan un ovale d'environ 1,05 x 0,8 m, qui était orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest (fig. 121 et 122). A l'intérieur de celui-ci, une anomalie plus foncée, irrégulière, plus petite (0,8 x 0,6 m) et décentrée a pu être individualisée; elle contenait la majorité du matériel osseux. En fait, les ossements formaient deux concentrations relativement bien différenciées: la plus modeste tant quantitativement que spatialement (environ 0,2 x 0,2 m) se trouvait du côté occidental, la plus importante occupait la partie la plus orientale de cette anomalie interne.

L'analyse de l'ensemble de la documentation permet de conclure à l'existence d'une fosse au profil en U dissymétrique, avec un pendage en direction de l'est. Sa profondeur conservée

Tombe 8, catalogue du mobilier

Mobilier en fer (32 objets, poids total: 6,33 g)

Inv. FRS-CM 98/8.381 (voir fig. 120.1). Clou. Tête plate circulaire, avec un bord replié. L. 21 mm; 1,02 g.

Pointes à tête écrasée (21)

Inv. FRS-CM 98/8.010 (voir fig. 120.2). L. 10 mm; 0,11 g. Inv. FRS-CM 98/8.075 (voir fig. 120.3). L. 16 mm; 0,09 g. Inv. FRS-CM 98/8.079 (voir fig. 120.4). L. 11 mm; 0,07 g. Inv. FRS-CM 98/8.083 (voir fig. 120.5). L. 10 mm; 0,14 g. Inv. FRS-CM 98/8.093 (voir fig. 120.6). L. 8 mm; 0,15 g. Inv. FRS-CM 98/8.128 (voir fig. 120.7). L. 9 mm; 0,14 g. Inv. FRS-CM 98/8.147 (voir fig. 120.8). L. 12 mm; 0,07 g. Inv. FRS-CM 98/8.149 (voir fig. 120.9). L. cons. 12 mm; 0,18 g. Inv. FRS-CM 98/8.195 (voir fig. 120.10). L. 8 mm; 0,09 g. Inv. FRS-CM 98/8.195 (voir fig. 120.11). L. 18 mm; 0,23 g. Inv. FRS-CM 98/8.196 (voir fig. 120.12). L. 13 mm; 0,11 g. Inv. FRS-CM 98/8.200 (voir fig. 120.13). L. cons. 7 mm; 0,03 g. Inv. FRS-CM 98/8.251 (voir fig. 120.14). L. 17 mm; 0,1 g. Inv. FRS-CM 98/8.335 (voir fig. 120.15). L. 16 mm; 0,08 g. Inv. FRS-CM 98/8.432 (voir fig. 120.16). L. 12 mm; 0,14 g. Inv. FRS-CM 98/8.451 (voir fig. 120.17). L. 11 mm; 0,1 g. Inv. FRS-CM 98/8.535 (voir fig. 120.18). L. 17 mm; 0,22 g. Inv. FRS-CM 98/8.536 (voir fig. 120.19). L. 16 mm; 0,17 g. Inv. FRS-CM 98/8.538 (voir fig. 120.20). L. 12 mm; 0,1 g. Inv. FRS-CM 98/8.539 (voir fig. 120.21). L. cons. 9 mm; 0,06 g. Inv. FRS-CM 98/8.540 (voir fig. 120.22). L. cons. 10 mm; 0,11 g.

Inv. FRS-CM 98/8.290 (voir fig. 120.23). Pointe? Tige de section rectangulaire décroissante, au sommet écrasé. L. cons. 14 mm; 0,67 g.

Pointes (?) à tête en bande (3)

Inv. FRS-CM 98/8.016 (voir fig. 120.24). L. 18 mm; 0,62 g. Inv. FRS-CM 98/8.211 (voir fig. 120.25). L. 18 mm; 0,56 g. Inv. FRS-CM 98/8.541 (voir fig. 120.26). L. cons. 8 mm; 0,5 g.

Tiges de clou? (4)

Inv. FRS-CM 98/8.052 (voir fig. 120.27). L. cons. 13 mm; 0,06 g. Inv. FRS-CM 98/8.349 (voir fig. 120.28). L. cons. 5 mm; 0,06 g. Inv. FRS-CM 98/8.467 (voir fig. 120.29). L. cons. 9 mm; 0,1 g. Inv. FRS-CM 98/8.537 (voir fig. 120.30). L. cons. 12 mm; 0,05 g.

Inv. FRS-CM 98/8.542 (voir fig. 120.31). Tige. Section rectangulaire. L. cons. 7 mm; 0,1 g.

Inv. FRS-CM 98/8.045 (voir fig. 120.32). Tige courbée. Section indéterminée. L. cons. 10 mm; 0,1 g.

Mobilier en bronze (13 objets, poids total: 3,32 g)

5 gouttes plus ou moins sphériques, 4 coulures informes et 4 miettes.

oscillait, selon les endroits, entre 0,2 et 0,4 m. Le travail de l'érosion a donc été particulièrement préjudiciable à la conservation de la partie supérieure de cette sépulture.

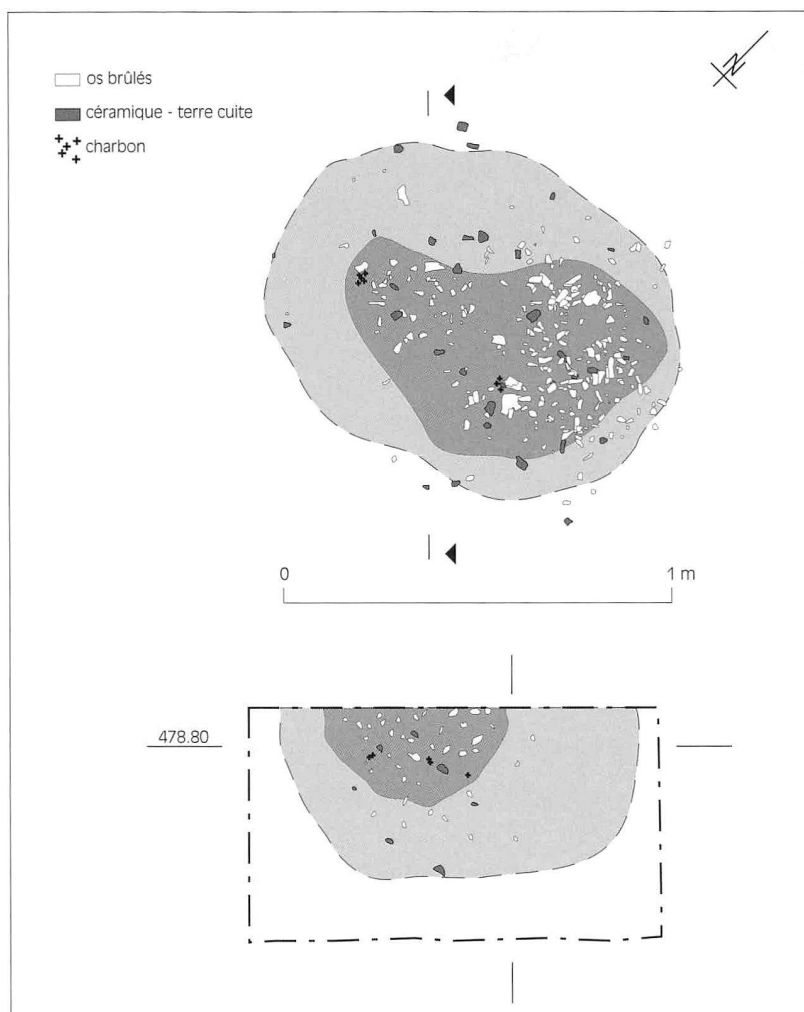
Anthropologie

La tombe 9 contenait 406 fragments osseux pour un poids de 204 g. Parmi ceux-ci, 49 fragments (soit 74 g) ont pu être déterminés comme humains (fig. 123). Ils proviennent d'un seul individu, un adulte de plus de 20 ans et de sexe fémi-

Tombe 9, catalogue du mobilier

Mobilier en fer (1 objet, poids: 0,19 g)

Inv. FRS-CM 98/9.289. Tige, de section apparemment circulaire. L. cons. 13 mm; 0,19 g.



nin d'après l'aspect et l'épaisseur des os longs ainsi que l'épaisseur du cortical du fémur (voir fig. 84). La répartition par région anatomique montre que les restes des membres sont sur-représentés alors que ceux du crâne et du tronc sont sous-représentés. En détail, les fragments de fémur, d'humérus et de tibia constituent les principaux éléments représentés du squelette, auxquels il faut ajouter quelques vestiges de crâne et de côtes.

Faune

Seuls quatre fragments osseux (poids: 12,1 g) de faune ont été découverts dans cette sépulture (fig. 124). La présence de porc, de bœuf et de mammifère moyen est attestée.

Mobilier

Un petit fragment de tige en fer constitue le seul mobilier métallique de cette structure. En outre 39 prélèvements de céramique protohistorique non laténienne (dont deux tiers proviennent du tamisage) ont été effectués; une anse figure à cet inventaire.

Fig. / Abb. 121
Tombe 9, plan et coupe
Grab 9, Plan und Schnitt

Fig. / Abb. 122
Tombe 9 en cours de fouille
Grab 8 während der Ausgrabung

Fig. / Abb. 123
Tombe 9, détermination des ossements humains, en poids et en nombre
Grab 9, Bestimmung der menschlichen Knochen nach Gewicht und Anzahl

Fig. / Abb. 124
Tombe 9, détermination des restes de faune, en nombre et en poids
Grab 9, Bestimmung der Tierknochen nach Anzahl und Gewicht



Os	Poids (g)	NR
Crâne	1	1
Côtes	2.1	16
Tronc	2.1	16
Humérus	11.4	3
Fémur	43.7	17
Tibia	12.4	11
Membres	67.5	31
TOTAL DETERMINES	70.6	48
Os long indéterminé	3.1	1
TOTAL INDETERMINES	3.1	1
TOTAL	73.7	49

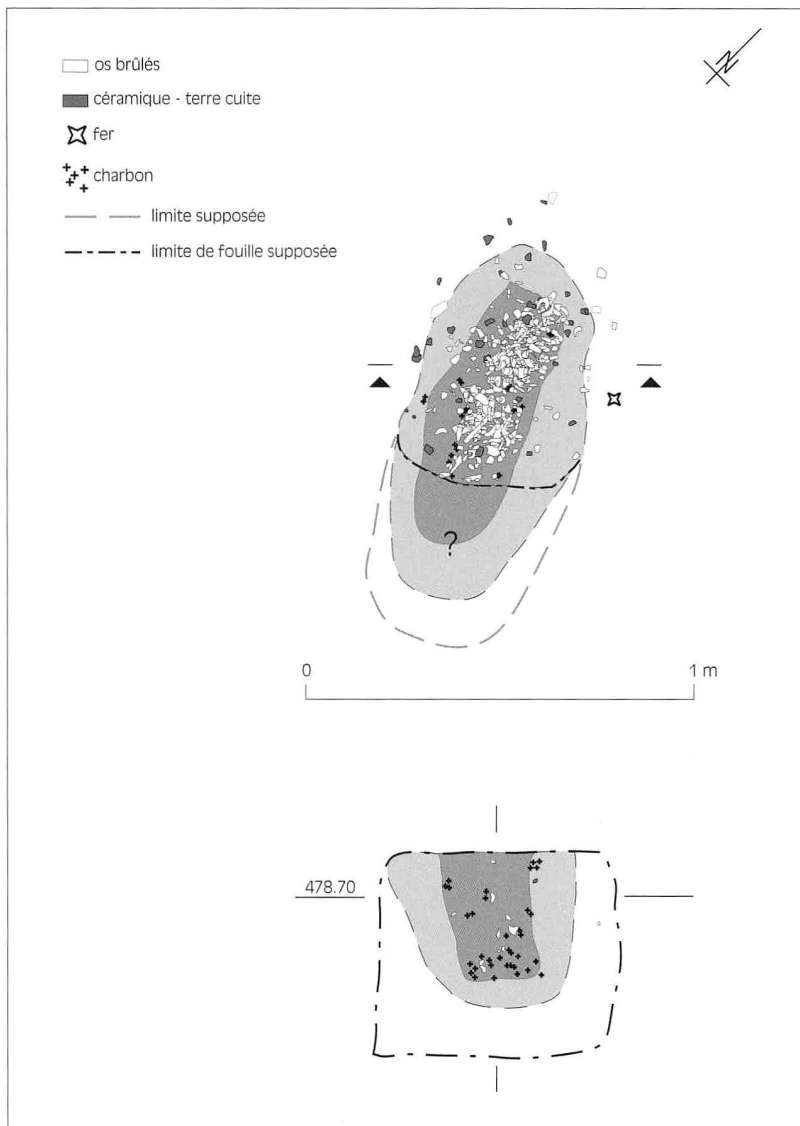
Interprétation

Cette incinération renfermait les restes, vraisemblablement déposés dans un contenant en matériau périssable, d'une femme âgée de plus de vingt ans au moment de son décès. Toutes les régions anatomiques du squelette ne sont pas représentées parmi les ossements identifiés, et les offrandes funéraires comprennent uniquement un objet en fer fragmentaire ainsi qu'un faible nombre de restes de faune. Vu l'état de conservation de cette sépulture, ces données sont cependant à relativiser.

Espèce	Anatomie	NR	Poids (g)
Porc	tarse	2	2.6
Boeuf	vertèbre	1	9
Mammifère moyen	vertèbre	1	0.5
TOTAL faune		4	12.1

Tombe 10

Située au nord-ouest de la 9, la tombe 10 est la plus septentrionale de la nécropole (voir fig. 80). Comme les deux précédentes, elle n'a pu être fouillée *in situ*. C'est vraisemblablement lors de son prélèvement que l'extrémité sud-est de la structure, qui n'avait probablement pas été correctement identifiée, a été détruite. La tombe a par la suite été fouillée en deux parties, après réalisation d'une coupe nord-est/sud-ouest. Elle se présentait sous la forme d'une anomalie sédimentaire ovale dont la longueur devait



dépasser 0,6 m. Sa largeur, plus modeste, atteignait seulement 0,45 m, ce qui lui conférait un caractère plutôt étroit et allongé (fig. 125 et 126). Encore une fois, l'essentiel du matériel archéologique se trouvait presque exclusivement concentré au sein d'une anomalie interne plus petite (0,5 minimum x 0,25 m) qui se distinguait du reste du remplissage par une coloration plus grisâtre. En y regardant encore de plus près, nous avons pu constater que le matériel occupait, au sein de cette poche, un espace encore plus étroit d'une quinzaine de centimètres de largeur seulement. En revanche, la distribution verticale du matériel montrait que celui-ci était plus ou moins également réparti sur toute la hauteur du remplissage, soit sur près de 0,4 m. Ces éléments ainsi que la coupe permettent de postuler, pour la partie méridionale de la sépulture, l'existence d'une fosse étroite au fond plat et aux parois subverticales. Le profil dissymétrique de la fosse, avec une partie plus profonde au sud, a également été observé.

Anthropologie

La quantité de vestiges osseux découverts dans cette sépulture s'élève à 577 fragments (poids: 488 g). Seuls 18 fragments (soit 68 g) ont pu être déterminés comme restes humains. Ils correspondent à un seul individu. Etant donné l'aspect et l'épaisseur des os longs ainsi que le degré de synostose des sutures crâniennes, il s'agit d'un adulte de plus de 20 ans dont le sexe n'a pas pu être déterminé. Alors que les restes du crâne et du tronc sont sous-représentés, ceux des membres, constitués essentiellement de fragments de fémurs, sont surreprésentés (fig. 127).

Faune

Le nombre de fragments de faune identifiés dans cette tombe est nettement plus important



Fig. / Abb. 125
Tombe 10, plan et coupe
Grab 10, Plan und Schnitt

Fig. / Abb. 126
Tombe 10 en cours de fouille; a) en plan; b) en coupe
Grab 10 während der Ausgrabung; a) im Planum; b) Schnitt

Fig. / Abb. 127
Tombe 10, détermination des ossements humains, en poids et en nombre
Grab 10, Bestimmung der menschlichen Knochen nach Gewicht und Anzahl

Os	Poids (g)	NR
Crâne	3.7	2
Vertèbres	0.6	1
Tronc	0.6	1
Humérus	3.4	3
Fémur	56.3	10
Tibia	1	1
Membres	60.7	14
TOTAL DETERMINES	65	17
Os long indéterminé	2.9	1
TOTAL INDETERMINES	2.9	1
TOTAL	67.9	18

Espèce	Anatomie	NR	Poids (g)
Porc	vertèbre	2	3.5
	dent isolée	2	0.7
	mandibule	1	7.6
	humérus	6	11.2
	radius	2	3
	tarse	5	5.8
	Total		18
Boeuf	phalange	2	7
	sésamoïde	1	4.2
Total		3	11.2
Chien	tarse	1	0.4
	phalange 1	2	0.4
	phalange 2	2	0.5
	métatarse 1	1	0.7
	métapode	1	0.8
	Total		7
Mammifères moyens	vertèbre	5	2.3
	côte	8	4.7
	os long	7	3.4
	bassin	1	0.9
Total		21	11.3
Grands mammifères	os long	1	3
Oiseau sp.	os long	4	0.8
TOTAL faune		54	60.9

(54 fragments) que celui de fragments humains, mais leur poids total est quasiment identique (60,9 g), ce qui indique, comme dans le cas de la tombe 8, une fragmentation beaucoup plus importante des vestiges animaux. Des restes de porc, de bœuf, de chien et d'oiseau sont notamment présents (fig. 128).

Mobilier

Le mobilier métallique comprend uniquement deux clous à tête écrasée, une tige de clou et un fragment indéterminé en fer (fig. 129).

Enfin, comme toutes les autres, cette tombe a également livré de la céramique protohistorique non laténienne, précisément 26 prélèvements

Tombe 10, catalogue du mobilier

Mobilier en fer (4 objets, poids total: 0,76 g)

Pointes à tête écrasée (2)

Inv. FRS-CM 98/10.014 (voir fig. 129); L. 16 mm; 0,13 g.

Inv. FRS-CM 98/10.413. L. 10 mm; 0,17 g.

Inv. FRS-CM 98/10.280. Tige de clou? Section carrée à rectangulaire. L. cons. 14 mm; 0,36 g.

Inv. FRS-CM 98/10.035. Indéterminable. Eventuellement concrétion de terre et de corrosion. L. cons. 4 mm; 0,1 g.

Fig. / Abb. 128

Tombe 10, détermination des restes de faune, en nombre et en poids

Grab 10, Bestimmung der Tierknochen nach Anzahl und Gewicht

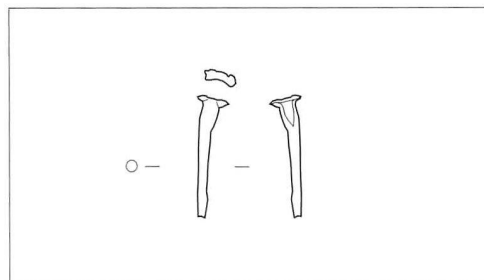


Fig. / Abb. 129

Tombe 10, clou en fer (1:1)

Grab 10, Eisennagel (1:1)

dont la grande majorité a été découverte lors du tamisage du sédiment; parmi ceux-ci figure un fragment d'écuelle orné de triangles emboîtés, décor typique du Bronze final.

Interprétation

Après la crémation du défunt, un adulte de plus de vingt ans, une partie de ses restes et des offrandes funéraires, essentiellement de la faune, a été récoltée et placée dans un contenant en matériau périssable, déposé dans la fosse.

Structure 2610.1

Une autre structure, située près de dix mètres à l'est des sépultures, a été mise au jour (voir fig. 80; fig. 130). Il s'agit d'une grande fosse rectangulaire, orientée nord-ouest/sud-est, qui mesurait 1,5 x 0,8 m pour 0,3 m de profondeur. Elle présentait, comme caractéristique principale, des parois fortement rubéfiées. Son remplissage contenait des points de charbon, mais aucun ossement ni objet archéologique. Vu sa position stratigraphique et sa datation ¹⁴C, cette fosse de combustion est probablement contemporaine de la nécropole¹⁸⁴. Les liens qu'elle a pu entretenir avec celle-ci n'ont pas pu être déterminés.

Fig. / Abb. 130

Structure 2610.1 en cours de fouille

Struktur 2610.1 während der Ausgrabung



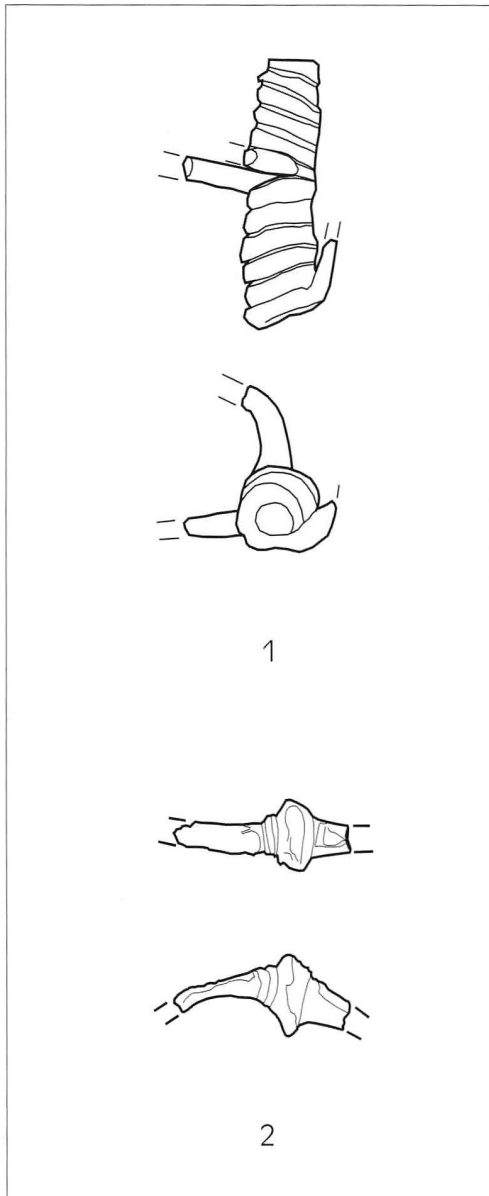


Fig. / Abb. 131

Fragments de fibules en fer découvertes hors structures (1:1)

Fibelfragmente aus Eisen, Streufunde (1:1)

Catalogue du mobilier hors structures

Mobilier en fer

Inv. FRS-CM 96/394 (voir fig. 131.1). Secteur 2609, m² A2. Fibule. Seuls le ressort à 11 spires, avec sa corde externe, ainsi que le départ de l'arc et de l'ardillon sont conservés. l. cons. 39 mm; 14,6 g.

Inv. FRS-CM 96/032. Secteur 2609, m² H5 (?). Fibule. Ressort à 8 spires conservées (5 et 3) et corde externe; le départ de l'arc et de l'ardillon est conservé. l. cons. 16 mm; 1,5 g.

Inv. FRS-CM 96/400. Secteur 2610, m² E4. Fibule. Ressort à 4 spires et corde interne. l. 9 mm; 3 g.

Inv. FRS-CM 96/332 (voir fig. 131.2). Secteur 2510, m² E5. Fibule. Arc fragmentaire, de section apparemment circulaire, décoré d'un bouton. L. cons. 24 mm; 2,4 g.

mentaire, semble également devoir se rattacher au même groupe morphologique. Le troisième ressort mis au jour, à quatre spires et corde interne, est très fréquent à La Tène finale. Le dernier fragment provient d'un arc orné d'un bouton biconique (voir fig. 131.2). Malgré son état de conservation très partiel, il nous semble pouvoir être rattaché aux groupes 33 ou 34 définis par Rupert Gebhard¹⁸⁷.

L'une de ces fibules a été découverte à proximité de la tombe 5, les autres entre 5 et 10 m en amont du groupe formé par les trois sépultures 1/7, 6 et 5. Elles pourraient y attester la présence de tombes arasées.

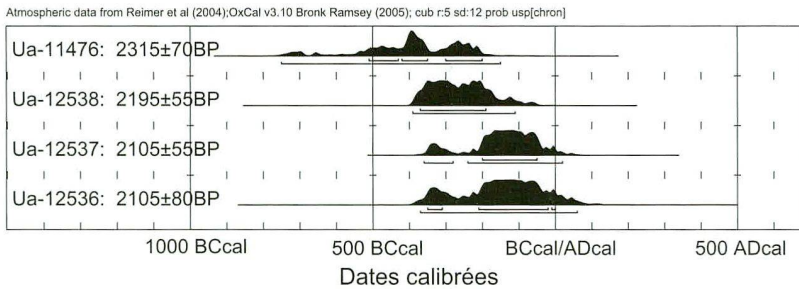
Signalons cependant que plusieurs structures en fosse, à fond plat et aux parois rubéfiées, ont été mises au jour dans la nécropole romaine d'Avenches/A la Montagne, datée du 1^{er} siècle après J.-C. Ces fosses, qui étaient cependant partiellement comblées de fragments d'os et de mobilier funéraire brûlés, ont été interprétées lors de la fouille comme des fosses «ayant pu servir de réceptacle aux cendres d'un bûcher»¹⁸⁵.

Mobilier hors structures

Quatre fibules en fer dont deux sont illustrées ici (fig. 131) ont été découvertes dans le secteur de la nécropole, mais hors structure¹⁸⁶. Très fragmentaires, toutes paraissent cependant pouvoir être datées de La Tène D. Bien que plus grande, la première (voir fig. 131.1) présente les mêmes caractéristiques et la même fragmentation que celle de la tombe 1/7. La deuxième, plus frag-

Datation

Une première indication chronologique nous est fournie par les quatre résultats des analyses ¹⁴C effectuées sur des charbons prélevés dans les sépultures 1/7, 2 et 6 ainsi que dans la structure 2610.1 (fig. 132). Alors que la datation de la première tombe est imprécise, les fourchettes fournies par les trois autres structures sont larges et englobent une grande partie du Second âge du Fer. Cependant, la tombe 6 fournit un pic de probabilité à 1 sigma entre 200 et 50 BC (68,2%), et la structure 2610.1 un pic quasi identique (210-20 BC, 1 sigma, 58,4%). Ces deux datations sont d'ailleurs très proches de celle de la tombe 8A de Châbles/Les Biolleyres¹⁸⁸. L'étude du mobilier permet quelque peu de préciser cette attribution chronologique.



Alors que les fibules constituent généralement d'excellents marqueurs chronologiques, les trois exemplaires découverts sur le site ne sont pas à même de nous fournir des datations précises. En effet, l'exemplaire le mieux conservé, celui en bronze de la tombe 1/7, est atypique (voir fig. 87.8). Il possède un arc de forme triangulaire, décoré de deux rainures longitudinales, comme le type de Nauheim dont il se différencie par contre par son ressort à dix spires et corde externe. Striwe recense, parmi les fibules apparentées au type de Nauheim, un exemplaire unique en bronze, caractérisé par un ressort à six spires et corde externe ainsi que par un arc triangulaire long orné de deux rainures longitudinales; cette fibule a été découverte à Levroux/Quartier des Arènes (F) dans un contexte daté du début de La Tène finale¹⁸⁹. Les ressorts en arbalète sont en revanche typiques des fibules filiformes en fer attribuées à LT D1a¹⁹⁰.

Une fibule en fer, très fragmentaire, a également été découverte dans la sépulture 1/7 (voir fig. 87.1). Son ressort à onze spires avec corde externe et le départ vertical de son arc permettent de la rattacher aux fibules à arc coudé voire cambré, plus vraisemblablement au groupe des fibules à ressort en arbalète et arc filiforme coudé ou à celui des fibules à arc mince coudé¹⁹¹. Ces deux groupes sont datés de La Tène D, plus précisément de LT D1 pour le premier.

Les deux fragments de verre mis au jour dans l'incinération 6 (voir fig. 114.5), qui constituent vraisemblablement les vestiges d'un bracelet ou d'une perle, confirment la fourchette chronologique fournie par les datations ¹⁴C mais ne permettent pas de la préciser. Les bracelets en verre font en effet leur apparition à LT C1, les perles à LT C2; tous deux perdurent ensuite jusqu'à la fin de La Tène finale, mais se font plus rares à LT D2¹⁹².

Enfin, parmi les tessons de céramique, certains sont sans nul doute laténiens, mais leur présence dans les tombes nous semble accidentelle.

Fig. / Abb. 132

Les datations ¹⁴C effectuées sur des charbons prélevés dans les tombes 1/7, 2 et 6 ainsi que dans la structure 2610.1

Radiokarbondatierungen der Holzkohle aus den Gräbern 1/7, 2 und 6 sowie aus Struktur 2610.1

Les éléments de datation précis que nous fournit le mobilier des tombes de Frasses sont donc peu nombreux. Cependant, le rite funéraire, les datations ¹⁴C et le matériel renvoient tous à La Tène finale. Au vu des résultats des datations radiocarbones, proches de ceux qui ont été obtenus pour la nécropole de Châbles que nous avons attribuée à LT D1b, et du type des fibules, nous pouvons sans risque placer la nécropole de Frasses à LT D1, mais sans plus de précisions. Le faible nombre et l'uniformité des sépultures permettent d'exclure une utilisation de la nécropole sur une longue durée, et empêchent toute tentative de chronologie interne.

Synthèse

La fouille de la nécropole de Frasses/Les Champs Montants a permis de documenter neuf tombes à incinérations et une probable fosse de combustion attribuées à LT D1. L'extension originelle de la nécropole n'est pas assurée: si la fouille et/ou le contrôle à la machine d'une surface relativement grande (plus de 1600 m²) a permis d'exclure la présence d'autres tombes conservées, il n'est par contre pas possible, vu l'érosion importante qu'a subie ce site et la découverte de plusieurs fragments de fibules en amont des structures, de dire si cette nécropole comportait davantage de sépultures ou non. Apparemment, aucun aménagement particulier ne délimitait la nécropole. En revanche, l'absence de recoupement entre les tombes, et cela malgré la proximité de certaines d'entre elles (par exemple les sépultures 1/7 et 6), semble confirmer l'hypothèse d'un marquage de surface, dont l'arasement partiel de certaines sépultures a empêché l'observation.

L'emplacement des tombes, qui formaient trois groupes «géographiquement» bien distincts, semblait indiquer une organisation interne du cimetière. L'étude anthropologique n'a pas permis de mettre en évidence une différence entre ces groupes. Les deux premiers, composés de trois et cinq incinérations, rassemblaient des tombes masculines et féminines ainsi que des sépultures simples et multiples (fig. 133). Quant à la tombe 8, isolée et qui formait, si on peut le dire, le troisième groupe, elle ne se démarquait des autres ni par sa forme, ni par les restes de faune qu'elle a livrés, peu abondants et peu diversifiés; c'est cependant l'incinération

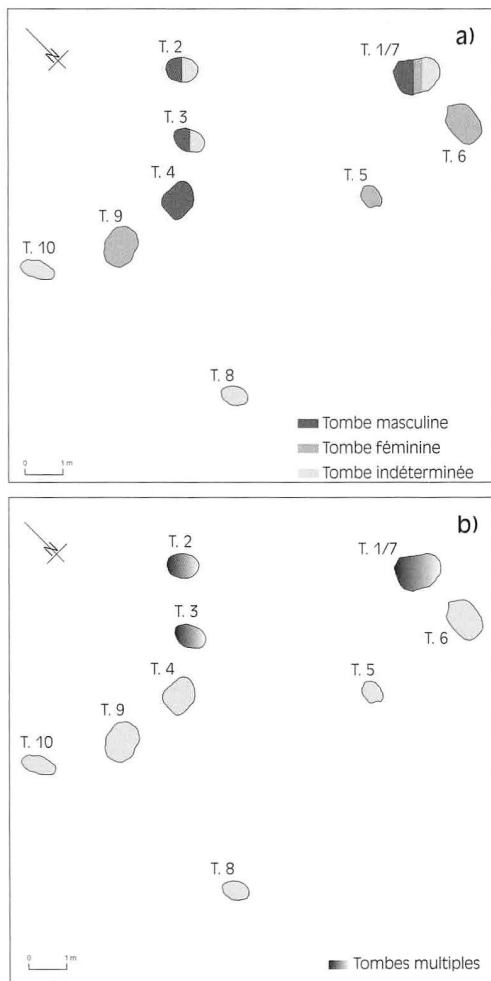


Fig. / Abb. 133

Plan schématique de la nécropole; a) tombes masculines et féminines; b) tombes simples et multiples

Schematischer Plan der Nekropole; a) männliche und weibliche Bestattungen; b) Einzel- und Mehrfachbestattungen

L'architecture des tombes

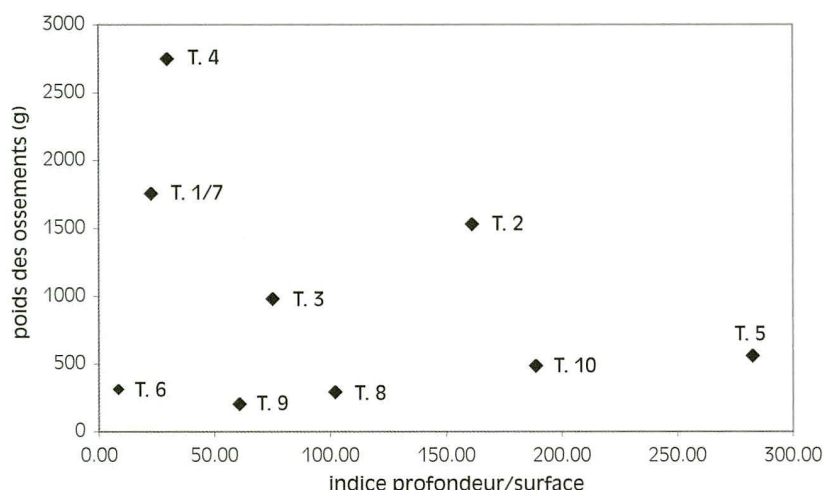
Toutes les sépultures de Frasses sont des incinérations en fosse. Des différences morphologiques les distinguent cependant les unes des autres. A l'exception des tombes 4 et 6 qui sont plutôt quadrangulaires, les autres se présentent, en plan, sous la forme d'un ovale. Sur la base des coupes, une autre distinction peut être faite entre les tombes profondes et celles qui sont évasées; les premières ont une profondeur supérieure ou quasiment égale à la largeur de la fosse, les secondes une largeur nettement supérieure à la profondeur. Les incinérations 2, 5 et 10 appartiennent au premier groupe; la tombe 2 est caractérisée par un profil en V, alors que les sépultures 5 et 10 le sont par un profil en forme de trou de poteau¹⁹³. Même si certaines étaient partiellement arasées lors de leur découverte, toutes les autres incinérations appartiennent au second groupe; leur fond est plat, voire légèrement convexe.

Les ossements et les offrandes funéraires ont vraisemblablement été déposés, dans le cas de la tombe 6, directement en pleine terre. Au vu de la bipartition sédimentaire ainsi que du regroupement des ossements et du mobilier, nous pensons que pour toutes les autres tombes, les restes de la crémation ont été placés dans un contenant en matériau périssable déposé dans la fosse funéraire. En raison de la forme plutôt ovale de l'anomalie sédimentaire plus sombre en témoignant, ce contenant devait être, dans la majorité des cas, en matière souple (textile, peau, etc.). Un contenant rigide est envisagé pour les tombes 5 et 10, d'après leur profil, ainsi que pour la sépulture 4; la forme quadrangulaire de sa fosse et de la concentration d'ossements qu'elle renfermait ainsi que la localisation des anneaux pourraient en effet y attester la présence d'un coffret en bois. L'existence d'un coffret destiné à regrouper les restes de la crémation et déposé entier dans la fosse est en revanche peu probable dans le cas des sépultures qui ont livré une quantité importante de clous (T. 1/7, 2, 6 et 8); en effet, la forme ou même l'absence, dans le cas de la tombe 6, de l'anomalie sédimentaire ainsi que la répartition des clous dans le remplissage de la tombe ne parlent pas en faveur d'une telle hypothèse.

Les ossements

La quantité de fragments osseux livrée par les incinérations de Frasses, sans distinction entre

qui renfermait le plus d'objets en fer, exclusivement des clous. La composition des dépôts de faune et du mobilier métallique ne font ressortir aucune différence entre les sépultures de ces trois groupes. La tombe qui sort du lot est incontestablement l'incinération 6: de forme différente, c'est aussi celle qui renfermait la plus grande diversité d'offrandes, et notamment quelques pièces remarquables comme l'attache en bronze, le «fermoir», le bracelet en fer ainsi que l'unique objet en verre de la nécropole. Elle a également livré toute une série d'objets en terre cuite que seule la tombe 1/7 contenait aussi. Cette dernière se distingue par le fait qu'elle abritait les restes de trois individus et que son mobilier regroupait notamment deux des trois fibules découvertes dans les tombes de cette nécropole ainsi qu'un objet en tôle de bronze, assez particulier. Enfin la tombe 4, située au centre du groupe formé de cinq sépultures, a livré une quantité et une diversité de restes fauniques sans égales; c'est aussi la seule qui renfermait uniquement les ossements d'un adulte de sexe masculin, non associés à ceux d'un enfant.



l'homme et l'animal, varie entre 204 et 2750 g. Les tombes peuvent être classées en trois groupes d'après le poids des vestiges osseux. Les sépultures du premier groupe ont livré moins de 600 g d'ossements (T. 5, 6, 8, 9 et 10), celles du deuxième entre 1000 et 2000 g environ (T. 1/7, 2 et 3), celle du troisième plus de 2000 g (T. 4). La quantité d'ossements est donc en moyenne nettement plus importante que celle livrée par les sépultures de Châbles/Les Biolleyres 3 en particulier, ainsi que par les tombes de cette période en général¹⁹⁴; elle n'est en revanche pas liée à la profondeur ou à la surface des sépultures (fig. 134). Ainsi, deux tombes parmi les plus profondes (T. 5: 0,55 m; T. 9: 0,5 m) ont livré une masse d'ossements relativement modeste (562 et 323 g) alors que la tombe 4, conservée sur 0,2 m de profondeur seulement, renfermait 2750 g d'os. De plus, si nous ne tenons pas compte des tombes les plus mal conservées et que nous comparons entre elles les sépultures qui ont une surface et une profondeur semblables, la quantité d'ossements n'est pas nécessairement proche. Ces constatations nous incitent à y voir un traitement différencié des défunts. Nous avons par contre remarqué un lien entre la quantité d'ossements et le sexe des défunts lorsque celui-ci a pu être déterminé: les tombes à forte quantité d'ossements (T. 1/7, 2, 3 et 4) renfermaient les restes d'au moins un individu de sexe masculin, les tombes à faible quantité d'ossements (T. 5, 6 et 9), ceux d'une femme.

Ce mobilier osseux comprend à la fois des vestiges humains et des restes de faune. Ceux-ci sont présents dans toutes les sépultures. A noter qu'en raison de leur fragmentation élevée, la plus grande partie des ossements (soit 73%)

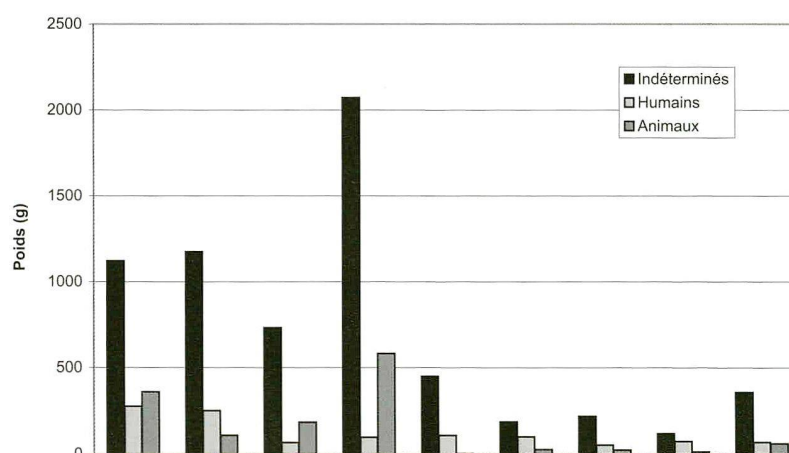
Fig. / Abb. 134

Rapport entre la quantité d'ossements et les dimensions des tombes

Verhältnis zwischen Quantität der Knochenfunde und Grabdimension

Fig. / Abb. 135

Quantité d'ossements déterminés et indéterminés par tombe
Quantität der bestimmten und unbestimmten Knochen pro Grab



n'a pu être déterminée (fig. 135)¹⁹⁵. Cette forte proportion d'indéterminés limite en partie les interprétations que l'on peut tirer des études anthropologique et archéozoologique. Les tombes qui ont livré la plus forte quantité de restes de faune déterminés sont cependant celles qui abritaient des défunts de sexe masculin.

Tombes multiples

Trois des neuf tombes de Frasses sont multiples: deux d'entre elles renfermaient les restes de deux individus (T. 2 et 3), une troisième ceux de trois individus (T. 1/7). Dans chacune de ces incinérations se trouvaient des ossements d'au moins un adulte et un enfant. Les fragments attribués aux sujets subadultes sont à chaque fois très peu nombreux (un à six fragments déterminés). Vu la faible proportion de vestiges déterminés, il est difficile de juger si leur présence dans ces sépultures est intentionnelle ou accidentelle. Cependant, comme aucun reste d'enfant n'a été identifié dans les tombes simples et que l'association adulte-immature est fréquente dans les tombes multiples de La Tène finale, comme par exemple dans les nécropoles d'Acy-Romance et de Lamadelaine¹⁹⁶, nous pensons que leur présence est volontaire et qu'il s'agit donc de véritables tombes multiples. Sur la base d'indices archéologiques et anthropologiques fournis par l'étude de la nécropole de Lamadelaine, l'hypothèse d'un enterrement différé suite à une exposition prolongée de certains cadavres avant leur crémation a été émise pour expliquer la présence d'un adulte et d'un enfant dans une même sépulture. Bien qu'elle ne puisse être confirmée par de nouveaux arguments, cette allégation paraît séduisante dans le cas de la nécropole de Frasses également.

Représentativité des restes humains

La quantité de restes humains déterminés par incinération, qui se situe entre 53 (T. 8) et 277 g (T. 1/7), est fort éloignée du poids moyen d'un squelette incinéré, estimé entre 1770 et 2430 g, la notion de dépôt exhaustif étant admise à partir de 1000 g¹⁹⁷. La forte proportion d'ossements indéterminés rend difficile l'estimation de la quantité réelle de vestiges humains. Seules quatre sépultures (T. 1/7, 2, 3 et 4) ont livré une quantité globale d'ossements suffisamment importante pour que l'on puisse les apparenter à un dépôt exhaustif; ces quatre tombes ont cependant livré une importante quantité de restes de faune, qui dépasse même dans trois cas celle des vestiges humains, et trois d'entre elles renfermaient les restes de plusieurs individus. Si l'on extrapole, à partir des ossements déterminés comme humains (soit 14,4% des os déterminés), la quantité de restes humains qui pourraient être présents dans la sépulture 4 – c'est elle qui a livré la plus forte quantité d'ossements –, nous en obtenons ainsi seulement 396 g. Toute tentative de déduction doit donc être traitée avec la plus grande prudence.

D'après les ossements déterminés, les différentes régions anatomiques (crâne, tronc, membres et extrémités) ne sont pas toutes représentées dans les tombes, excepté dans l'incinération 2, où certains os manquent cependant. Il y a donc eu ramassage – ou crémation? – partielle des ossements en vue de leur dépôt dans les tombes, mais sans souci de représenter, même symboliquement, chaque partie du corps, ni de privilégier systématiquement une région par rapport aux autres. Enfin, la répartition horizontale et verticale des ossements humains à l'intérieur des sépultures montre qu'il n'y a pas eu mise en place de ces vestiges selon un ordre anatomique, que ceux-ci soient éparpillés sur toute la surface ou forment une couche compacte dans les tombes.

Le degré de fragmentation des ossements, très élevé, apporte également quelques indices sur les rites funéraires. Lors de la crémation d'un cadavre, les os éclatent plus ou moins finement, mais seule une action physique provoque une fragmentation extrême. Une étude ethno-archéologique menée sur des crémations en Inde et au Népal a mis en évidence le travail important du «crémateur», qui entretient le

bûcher et peut intervenir, par exemple et selon les coutumes, soit pendant la crémation en fragmentant ou déplaçant certains os à l'aide d'une perche, réduisant ainsi peu à peu la taille du bûcher, soit très peu pendant la crémation mais plutôt après celle-ci pour récolter une partie des ossements, les laver et les fragmenter afin de pouvoir les déposer dans une urne¹⁹⁸. Nous pensons que les ossements de Frasses ont subi une fragmentation intentionnelle, dont le but n'était cependant pas de faciliter leur dépôt dans un petit contenant. L'action de fragmenter les os pourrait résulter d'une coutume, renvoyer à la sphère purement symbolique, ou avoir été, plus simplement, motivée par un souci pratique: la réduction de la taille du squelette au fur et à mesure de sa combustion permet par exemple de réduire le volume du bûcher et la durée de crémation. Par ailleurs, le fait d'éteindre les braises du bûcher avec de l'eau, un acte qui fragilise les ossements tout en les débarrassant des particules de charbons qui y adhèrent, pourrait également constituer une hypothèse permettant d'expliquer l'extrême fragmentation des vestiges osseux. En conséquence, cette fragmentation peut résulter de diverses interventions ou gestes qui sont aujourd'hui difficiles à saisir. Enfin, vu la fragmentation des ossements, de telles pratiques ont également dû avoir lieu à Châbles.

Les offrandes

Les tombes de Frasses renfermaient toutes une ou plusieurs offrandes: mobilier métallique (bronze, fer, or), en verre et en os, restes de faune brûlés. Les quelques tessons de céramique laténienne mis au jour ne semblent par contre pas constituer des offrandes funéraires, mais plutôt des éléments en position secondaire. Enfin, aucune urne n'avait été déposée dans les sépultures.

Si toutes les tombes ont livré des restes de faune, elles se distinguent les unes des autres par le nombre et la composition des autres offrandes. La quantité de mobilier découvert dans une tombe n'est liée ni à la profondeur de la structure, ni à la masse d'ossements qu'elle contenait, ni au sexe des défunts.

Le mobilier en bronze est peu abondant. En plus d'éléments brûlés (gouttes, coulures et tôles), il se compose de fibules, d'une anse de récipient, d'un anneau (coffret?) et d'un fermoir. Les frag-

Catégorie	Désignation	T. 1/7	T. 2	T. 3	T. 4	T. 5	T. 6	T. 8	T. 9	T. 10	Total	Poids (g)
Parure et habillement	Bracelet						1				1	1,10
	Fibule	1									1	0,95
	Chaînette	1									1	0,06
Quincaillerie et assemblage	Clou	12	12			2	16	26		2	70	27,44
	Agrafe						4				4	3,26
	Fiche à boucle	1									1	1,45
Divers et indéterminé	Anneau		1		1		2				4	3,40
	Tige	3	1				2	6	1	1	14	1,61
	Bande	2									2	0,22
	Indéterminé	1								1	2	0,46
Total		21	14	-	1	2	25	32	1	4	100	
Poids (g)		7,75	8,02	-	0,85	4,90	11,15	6,33	0,19	0,76		39,95

ments de verre proviennent vraisemblablement d'un objet de parure. Quant au mobilier en fer, relativement abondant, il surprend quelque peu par sa composition, fort différente de celui des tombes de Châbles et mérite que l'on s'y attarde.

Le mobilier en fer

Des neuf tombes de la petite nécropole de Frasses/Les Champs Montants, seule la 3 ne renfermait aucun fragment de fer forgé. Les huit autres ont livré entre 1 et 32 objets en fer (fig. 136). Cependant, ces objets sont pour ainsi dire tous très petits et très légers. En effet, si leurs dimensions varient entre 4 et 65 mm de longueur et leur poids entre 0,02 et 4,78 g, 90% d'entre eux mesurent au maximum 22 mm et pèsent moins de 1 g.

Le tableau publié ici s'intègre bien dans les données de la fin de la période de La Tène. Le fer, bien que largement répandu, semble alors constituer un matériau relativement précieux que l'on économise et que l'on n'utilise qu'à bon escient, essentiellement pour l'armement, l'outillage et les parures, si bien que, outre quelques ensembles aristocratiques ou guerriers, les sépultures de cette période en renferment généralement assez peu¹⁹⁹.

Les objets mis au jour à Frasses se répartissent en trois catégories: la parure et l'habillement, les pièces de quincaillerie destinées à l'assemblage et celles dont la fonction exacte reste indéterminée, en raison de leur polyvalence (par ex. les anneaux) ou de leur fragmentation (voir fig.

Fig. / Abb. 136

Tableau récapitulatif du mobilier en fer, par catégories fonctionnelles et par tombes

Übersicht über das Mobiliar aus Eisen, aufgliedert nach Funktionskategorien und Gräbern

136). Parmi ces dernières, nous citerons les tiges, qui peuvent provenir de différents objets – nous soupçonnons néanmoins que la moitié d'entre elles sont en réalité des fragments de clous.

La sépulture 1/7 a livré une fibule en fer (voir fig. 87.1)²⁰⁰; l'amorce d'une chaînette en fer était attachée à sa corde²⁰¹. Un petit maillon en fer a également été mis au jour dans la sépulture (voir fig. 87.2). Il n'est cependant pas certain que ces deux éléments proviennent de la même chaînette, car les maillons sont différents: double sur le ressort, simple et circulaire pour le maillon isolé. En outre, comme la tombe 1/7 renfermait également une fibule en bronze, on peut se demander si la (ou l'une des deux) chaînette(s) reliait les deux fibules. Cependant, si l'utilisation d'une chaînette pour rattacher deux fibules est attestée à La Tène finale²⁰², nous ne connaissons aucun exemple de fibules ainsi réunies qui seraient en fer pour l'une et en bronze pour l'autre. Rien ne permet donc d'affirmer que ces trois pièces formaient à l'origine un seul ensemble. Il est également tout à fait envisageable que le mobilier funéraire ait été trié et que tout n'ait pas été déposé dans la sépulture. Cette dernière hypothèse paraît d'autant plus vraisemblable que l'étude anthropologique atteste la présence des ossements de trois individus.

La tombe 6 recelait un bracelet en fer de type indéterminé (fig. 137). La tige dédoublée et le nœud formé d'un fil enroulé sur lui-même évoquent les bracelets extensibles à spirales (*bracciali a viticci*)²⁰³, qui sont constitués d'un

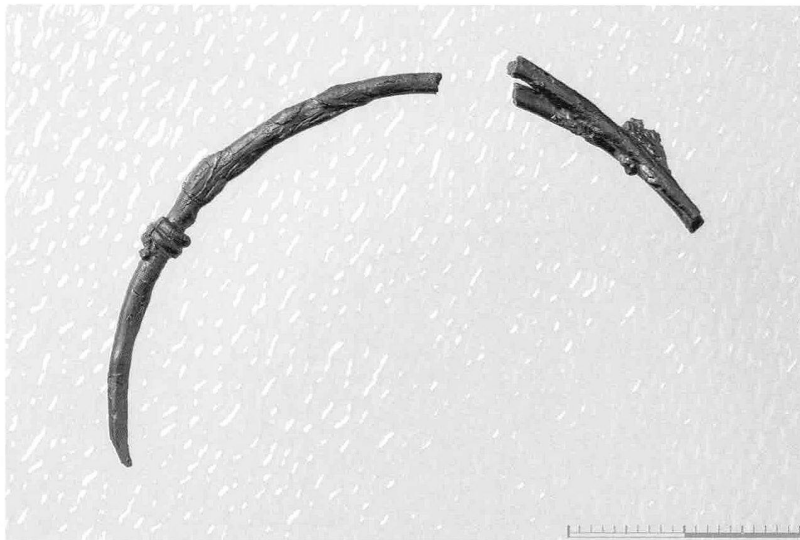


Fig. / Abb. 137
Bracelet de la tombe 6
Armreif aus Grab 6

fil métallique (souvent de l'argent) de section décroissante, dont les extrémités, après s'être croisées, sont enroulées en spirale autour dudit fil. Nous excluons cependant cette identification pour notre exemplaire²⁰⁴. Le faible diamètre de ce bijou (54 mm) permet de supposer que la personne qui le portait était jeune ou pour le moins gracile. Cette hypothèse est confirmée par l'analyse anthropologique puisque le défunt est une jeune femme.

Parmi les pièces de quincaillerie, nous nous attarderons quelques instants sur les clous. Avec 70 exemplaires, ils constituent l'objet en fer le mieux représenté dans cette nécropole. Leur fonction la plus vraisemblable est l'assemblage de coffrets. Leur état de conservation ne permet cependant ni d'affirmer ni d'infirmer qu'ils proviennent d'offrandes brûlées sur le bûcher. En revanche, leur répartition dans les tombes plus particulièrement concernées (T. 1/7, 2, 6 et 8; voir fig. 136) n'atteste pas le dépôt de coffrets entiers dans les sépultures, mais semble plutôt correspondre à des vestiges de coffrets brûlés. Selon la forme de leur tête, ces clous peuvent être subdivisés en deux grandes catégories, les pointes et les clous à tête forgée, les clous de soulier formant un sous-groupe à l'intérieur de la seconde catégorie (fig. 138). Ces deux catégories de clous peuvent se côtoyer dans la même sépulture.

Avec 60 exemplaires, les pointes représentent plus de 85% des clous de la nécropole de Frasses. Bien que la forme de leur tête soit variable, elles arborent deux caractéristiques communes qui les distinguent assez nettement des clous à tête forgée: elles sont petites et légères (elles

mesurent entre 9 et 35 mm de longueur, mais 90% n'atteignent pas les 20 mm, et pèsent entre 0,02 et 2,08 g, avec un poids moyen de 0,24 g, mais 75% d'entre elles comptent un poids inférieur à cette moyenne)²⁰⁵. Nous avons distingué quatre formes de tête. La «tête homme», en fait une pointe sans tête, présente une extrémité finie et «propre», c'est-à-dire non cassée et sans marque ou forme particulière. La pointe à tête écrasée se distingue des pointes sans tête par une légère barbe visible sur le pourtour de la tête, mais comme cette particularité apparaît lors de l'enfoncement de la pointe à l'aide d'un marteau, ce groupe est similaire au précédent. Les têtes des pointes du troisième groupe sont constituées par le fer de la tige, qui a été affiné et coudé. Celles du dernier groupe sont également coudées, mais elles forment plutôt une courte bande. Ces pointes à tête coudée sont, pour certaines, morphologiquement proches des pointes à tête écrasée; d'autres peuvent cependant comprendre une bande relativement longue. La différenciation entre ces groupes n'est pas toujours aisée à établir. Dès lors, notre interprétation est la suivante. A la sortie de la forge, les pointes ne sont probablement qu'une simple tige époincée, un clou sans tête. Ce n'est qu'au moment de l'assemblage que les coups de marteau donnent la forme de la tête, en fonction du coup de main du frappeur, de la quantité de matière²⁰⁶, voire de la dureté du support. Alors que les pointes sont nombreuses à Frasses, les publications archéologiques offrent peu de parallèles²⁰⁷. Néanmoins, nous n'en concluons pas que le site fribourgeois constitue une exception; nous imaginons plutôt que ces pointes n'ont pas été gardées, identifiées ou publiées sur d'autres sites. En effet, des investigations déjà anciennes, des restrictions budgétaires amenant à un dégagement partiel en laboratoire des objets en fer ou à un choix des pièces publiées, ainsi que de longues études avant publication peuvent aisément expliquer cette déficience.

Illustrés par dix découvertes, soit moins de 15% de l'ensemble des clous découverts dans les sépultures de Frasses, les exemplaires à tête forgée sont nettement moins nombreux que les pointes. A l'exception du clou de soulier, les autres montrent une tête plate, de forme circulaire ou carrée. Les dimensions (poids et longueur) ne sont pas aussi homogènes que celles des pointes, mais elles sont généralement plus

	Forme de la tête	T. 1/7	T. 2	T. 3	T. 4	T. 5	T. 6	T. 8	T. 9	T. 10	Total	Poids (g)	Poids moyen (g)
Pointes	sans tête	-	-	-	-	-	4	-	-	-	4	1,57	0,39
	écrasée	1	4	-	-	1	10	22	-	2	40	5,5	0,14
	affinée et coudée	4	-	-	-	-	-	-	-	-	4	0,26	0,06
	en bande	5	3	-	-	-	1	3	-	-	12	6,88	0,57
Clous à tête forgée	circulaire plate	2	1	-	-	1	1	1	-	-	6	9,90	1,65
	carrée plate	-	3	-	-	-	-	-	-	-	3	2,67	0,89
Clous de soulier	conique	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	0,66	0,66
Total		12	12	-	-	2	16	26	-	2	70		
Poids (g)		4,50	7,26	-	-	4,90	4,62	5,86	-	0,30		27,44	

élevées. La plupart des clous pèsent plus d'un gramme et la longueur minimale des quatre exemplaires entiers conservés est de 18 mm. Leur mode de fabrication diffère également. Leur forme, en particulier celle de la tête, est entièrement créée à la forge. Ils requièrent plus de matière première (d'où leur poids), ainsi qu'un outillage spécialisé, en l'occurrence une cloutière²⁰⁸.

Deux hypothèses, peut-être complémentaires, nous paraissent pouvoir expliquer la surreprésentation, à Frasses, des pointes par rapport aux clous. Il est possible qu'elles aient servi à la fabrication d'éléments mobiliers semblables, par exemple des coffrets, et que dans ce cas, on ait préféré employer toujours le même type de pièces d'assemblage. Il se peut également que nous soyons en présence d'une habitude celtique, voire locale²⁰⁹.

La comparaison avec le mobilier en fer découvert dans d'autres tombes de La Tène finale en Suisse, voire en Europe, n'est pas chose aisée. Outre les problématiques inhérentes à la démarche archéologique (hasard des découvertes en particulier), les objets en fer ne sont que rarement intégralement publiés²¹⁰. Comme nous venons de le voir, cette remarque est tout particulièrement vraie pour les clous, qui constituent 70% de notre mobilier.

Bien que la nécropole de Frasses/Les Champs Montants ne nous ait pas livré un riche mobilier funéraire en fer, la découverte d'une fibule et d'un bracelet constitue un témoignage assez rare dans ce contexte et dans notre région, et cela même si ces objets de parure sont plutôt modestes²¹¹. La mise au jour de nombreuses autres pièces (quincaillerie et divers), soit près d'une centaine pour neuf tombes, nous sem-

Fig. / Abb. 138

Tableau récapitulatif des clous en fer selon la forme de la tête, et par tombes

Übersicht über die Eisennägel, aufgegliedert nach Kopfform und Gräbern

ble encore plus surprenante. Cette particularité ne se retrouve ni dans la nécropole voisine de Châbles ni, à notre connaissance, dans d'autres nécropoles de cette époque.

La faune

Les restes de faune identifiés, au nombre de 717 fragments pour un poids d'environ 1360 g, sont présents, diversement répartis, dans toutes les sépultures (voir fig. 135). Ils proviennent de huit espèces animales différentes (fig. 139). En outre, certains restes osseux, bien qu'identifiés comme étant d'origine animale, n'ont pu, en raison de leur très petite taille, être attribués à une espèce précise et ont été rassemblés par groupes analogiques (mammifères petits, moyens ou grands). Les restes classés dans la catégorie des mammifères de taille moyenne peuvent provenir de porcs, de moutons ou de chèvres et éventuellement de chiens, tandis que ceux de grands mammifères peuvent provenir de bovins, de cerfs et de chevaux. L'essentiel des restes spécifiquement attribués appartient aux espèces domestiques du cheptel, le porc en étant l'élément dominant.

La présence systématique de vestiges fauniques dans les tombes ainsi qu'une plus grande variété des espèces animales constituent une différence importante par rapport à la nécropole de Châbles.

Ces dépôts de faune peuvent avoir diverses origines. Il peut tout d'abord s'agir de restes alimentaires – viatiques pour le défunt ou vestiges de banquets funéraires. Les restes appartenant à des morceaux de choix (épaules, gigots, jambons, cuisseaux) provenant d'animaux habituellement consommés dans les habitats en font partie. Cependant, ce ne sont peut-être pas seulement les habitudes alimentaires qui

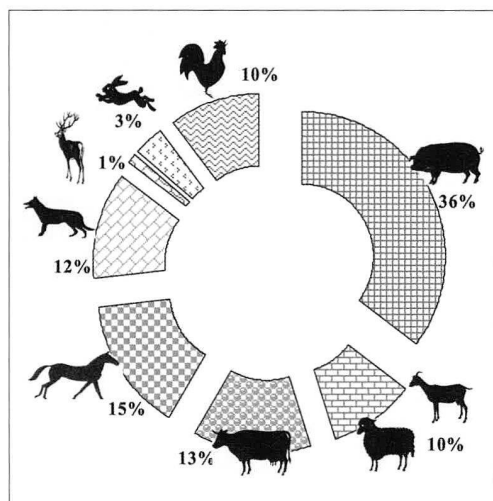


Fig. / Abb. 139

Répartition d'après le nombre de restes des différentes espèces identifiées sur l'ensemble de la nécropole

Verteilung der in der Gesamtheit der Nekropole identifizierten Tierarten nach Anzahl der Knochenreste

déterminaient le choix des espèces présentes dans ces dépôts; il est en effet possible que des pratiques rituelles aient également joué un rôle. Dans ce cas, la nature du dépôt est difficile à déterminer: nourriture pour le défunt en vue de sa vie dans l'au-delà ou vestiges d'un repas funéraire pris par la communauté en l'honneur du mort. Une deuxième origine possible relèverait plutôt du domaine symbolique. De tels dépôts constituant un caractère métaphorique propre à chaque groupe humain, leur restitution par le seul biais de l'ostéologie n'est pas évidente. Cette catégorie peut se percevoir soit par la présence d'espèces ne faisant pas partie des coutumes alimentaires du groupe humain dont est issu le défunt, soit par celle de restes représentant des parties formées d'éléments anatomiques peu riches en viande (par exemple bas de pattes, dents, fragments de crâne, vertèbres, os du carpe, du tarse, métapodes, phalanges). Dans ce cas, il est également difficile de dire si les animaux représentés par ces vestiges ont été sacrifiés et consommés avant ou pendant la crémation. Les animaux choisis pour leur aspect symbolique peuvent vraisemblablement être rattachés à une divinité que leur sacrifice servait à honorer, et les restes déposés dans la tombe visaient à protéger le mort. En troisième lieu, on peut avoir affaire à un animal familier sacrifié à la mort de son maître afin qu'il l'accompagne dans sa future demeure.

Bien que seule une partie des dépôts de faune ait pu être identifiée – la majorité des restes osseux est restée indéterminée et une partie des restes déterminés n'a pas pu être attribuée à une espèce précise –, nous avons tenté, dans la mesure du possible, de reconstituer pour chaque espèce les gestes à l'origine de ces dépôts,

en nous basant sur l'analyse détaillée des ossements déposés ainsi que sur leur apport connu dans l'alimentation et la vie quotidienne à La Tène finale²¹² et leur portée symbolique.

La présence du porc est avérée dans toutes les sépultures, excepté la 5 (fig. 140). La distribution anatomique des restes dans les incinérations n'apporte pas toujours de réponse quant à la qualité de l'offrande. Malgré cela, il est possible de reconstituer certaines parties déposées sur le bûcher. Dans la tombe 1/7, les restes identifiés s'apparentent à un demi-porc (côté droit), tandis que dans la 2, l'offrande est constituée d'une épaule et d'un jambon. L'incinération 3 contenait les restes d'une tête ou d'une demi-tête, d'une échine, d'une épaule et de pattes; des restes de tête étaient également présents dans la sépulture 4, accompagnés de ceux d'un jambon. La tombe 6 n'a livré que des vestiges de palette et d'un morceau que l'on peut comparer à la pointe de filet. La tombe 8 renfermait aussi des restes de tête et d'un jarret arrière alors que la 9 n'a fourni qu'un fragment d'os d'une patte postérieure. Enfin, l'offrande de la tombe 10 était un peu plus consistante, puisqu'elle se composait de restes de tête, d'une épaule avec le jarret (côté gauche), d'un élément d'échine et d'un reste de talon gauche. Même si les restes ne représentent parfois qu'une très petite part, il ne faut pas oublier qu'une partie des ossements est restée non spécifiquement déterminée. Enfin, la plupart des individus sacrifiés n'avaient pas atteint leur deuxième année.

En dehors de sa grande participation dans l'alimentation des anciens Celtes, le porc avait aussi son importance dans l'univers mythologique celtique: «Il existait en Gaule un dieu *Moccus*, 'Porc', identifié à Mercure – donc à Lug ...»²¹³. Bernard Sergent précise également que «Même le porcher a un grand prestige chez les Celtes et ceci est également unique». La représentation d'une déesse accompagnée d'une laie et identifiée «comme la Diane gauloise» sur une stèle découverte en Moselle et dans un groupe statuaire du Jura constitue un autre témoignage de la présence de cette espèce animale dans la mythologie celte²¹⁴. Le fait que le porc constitue l'offrande faunique prédominante, non seulement dans les tombes de Frasses, mais aussi dans de nombreuses sépultures de cette période²¹⁵, est donc fort intéressant et peut revêtir plusieurs sens.

	T. 1/7	T. 2	T. 3	T. 4	T. 5	T. 6	T. 8	T. 9	T. 10
Porc	35%	22%	33%	3%		12%	13%	50%	33%
Mouton/chèvre	11%	14%	4%		60%				
Boeuf	1%	22%	22%	9%				25%	6%
Cheval	8%	6%	9%	12%		7%			
Chien				4%		20%	42%		13%
Lièvre				1%		22%			
Cerf				1%					
Oiseau	8%	4%	4%	1%	10%	32%			7%
Mammifères moyens	35%	20%	28%	23%	30%	7%	45%	25%	39%
Grands mammifères	1%	12%		46%					2%
Petits mammifères	1%								
Nombre de restes	195	50	46	269	10	41	48	4	54

Quatre sépultures seulement contenaient des restes de moutons et/ou de chèvres (voir fig. 140) – il n'a pas été possible de différencier les ossements appartenant à l'un ou l'autre de ces deux animaux. Ils sont, parmi les espèces du cheptel attachées à l'alimentation carnée de cette époque, les moins bien représentés dans les tombes. Rappelons cependant que la proportion des chèvres et surtout des moutons, qui sont mieux représentés dans les rejets alimentaires domestiques, diminue à La Tène finale par rapport aux périodes précédentes. L'essentiel des restes a été fourni par le crâne et les extrémités des pattes (T. 2 et 3). Dans la tombe 5, seuls quelques restes dentaires ont pu être identifiés, car les ossements découverts dans cette sépulture présentaient une fragmentation extrêmement importante. La tombe 1/7 a également livré, en plus de ces vestiges, quelques restes de vertèbres et les éléments de ce que l'on peut considérer comme une épaule.

La fonction possible de la chèvre et du mouton dans les dépôts funéraires pourrait s'expliquer par le rôle important que ces deux espèces jouaient dans la vie des hommes en fournissant le lait, la laine et enfin la viande. Leur présence dans les tombes pouvait donc être d'une grande utilité pour la vie dans l'au-delà, puisqu'ils étaient susceptibles de procurer vêtements et nourriture au défunt. Par ailleurs, il n'est pas impossible que ces animaux aient été en relation avec quelque divinité chtonienne – dans l'Antiquité, le mouton (noir) était consacré à Pluton, dieu des Enfers²¹⁶ – et que leur sacrifice ait été destiné à apaiser cette puissance infernale.

Si l'espèce bovine est présente dans six sépultures (voir fig. 140), dont les quatre contenant au moins un défunt de sexe masculin, aucune tombe n'a

Fig. / Abb. 140
Répartition des différentes espèces identifiées, par tombes
Verteilung der identifizierten Tierarten pro Grab

livré les restes d'un animal complet. Dans chacune de ces six sépultures, excepté dans la tombe 9 où le boeuf n'est attesté que par un fragment de vertèbre cervicale, ont été identifiés des bas de pattes antérieures ou postérieures (os du carpe ou du tarse, mais aussi fragments de métapodes), des ossements qui semblent davantage symboliser l'animal que véritablement représenter un viatique pour le défunt. Des restes de tête sont signalés dans la tombe 1/7 par un fragment de rocher, dans la tombe 3 par un fragment d'occipital avec un condyle, et dans la tombe 4 par un fragment d'émail dentaire. Les incinérations 2 et 4 concentraient le plus de restes puisqu'elles ont livré, en plus des restes de crâne et de bas de pattes, des fragments osseux correspondant à des parts riches en viande: le haut de l'épaule (avec la scapula) et le jarret avant (avec radius et ulna) pour la tombe 2, l'épaule (avec l'humérus) et le jarret avant (avec l'ulna) pour la tombe 4.

Bien qu'elle ne soit pas destinée en priorité à la boucherie – elle est d'abord utilisée pour la production laitière et la traction –, l'espèce bovine constitue un élément important dans l'alimentation durant la période de La Tène. Dans les dépotoirs domestiques, le bœuf constitue généralement l'espèce dominante, non pas par le nombre de restes que l'on y retrouve, mais par la masse de viande que ces restes osseux représentent. Retrouver le bœuf comme viatique dans les sépultures est donc logique, même si ce ne sont pas toujours les quartiers les plus charnus qui ont été déposés dans les tombes.

Le cheval est présent dans au moins cinq tombes (voir fig. 140), en particulier dans les quatre sépultures abritant au moins un individu de sexe masculin, auxquelles s'ajoute une sépulture féminine. Les parties les plus fréquemment répertoriées sont les bas de pattes antérieures ou postérieures. Les reliquats de radius et de tibia (T. 3 et 4) ne représentent pas des parts très riches en viande qui peuvent être considérées comme des restes liés à la consommation. Les restes crâniens se limitent à un condyle mandibulaire (T. 1/7) et à un fragment d'occipital (T. 6). Quant aux éléments thoraciques, ils consistent en un fragment de l'axis (deuxième vertèbre cervicale, tombe 1) et un fragment de côte (T. 2). La consommation du cheval durant l'époque de la Tène a été mise en évidence sur certains sites d'habitat, tel Brig-Glis/Waldmatte VS²¹⁷, mais elle n'est pas systématique. La présence de cet

animal dans les dépotoirs domestiques est très fluctuante; sa consommation ne semble pas correspondre à une habitude culinaire, mais plutôt à une option que l'on prenait lors d'une période de disette. Très proche de l'homme parce qu'il le transporte et l'aide dans ses travaux, le cheval est à mi-chemin entre l'animal familier et l'animal utile. Toujours est-il qu'en contexte funéraire, la consommation des chevaux n'a pas pu être attestée, même si des restes en ont été retrouvés dans certaines nécropoles et lieux sacrés de la période laténienne.

A Frasses, la présence de restes de chiens a été identifiée dans quatre tombes (voir fig. 140). Ces vestiges sont un peu disparates, excepté dans la sépulture 8 où avaient été déposés les restes d'un bras et d'un avant-bras appartenant à un seul individu âgé de plus de 10-12 mois, la fusion des épiphyses osseuses étant terminée. Des restes d'un avant-bras ont également été mis en évidence dans l'incinération 6, tandis que dans la tombe 4 figuraient des vestiges de vertèbres sur lesquels on a retrouvé les traces d'une épaule et de l'avant-bras, ainsi que celles d'un fémur. Enfin, des fragments de bas de pattes postérieures étaient présents dans trois de ces quatre sépultures (T. 6, 8 et 10).

Encore plus que le cheval, le chien appartient à l'environnement de l'homme depuis fort longtemps. Compagnon de chasse, mais aussi gardien des maisons et des troupeaux, il est l'animal familier par excellence. Néanmoins, les études archéozoologiques ont attesté sa consommation sur de nombreux sites du Second âge du Fer, en particulier en Valais²¹⁸, ainsi que durant les périodes antérieures. Il existe parfois deux catégories de chiens, ceux qui sont consommés (chiens errants ou élevés dans ce but) et ceux que l'on considère comme les compagnons de l'homme et que l'on inhume ou incinère avec le maître décédé. Il est difficile de dire si les parties résiduelles découvertes dans les sépultures de Frasses proviennent d'animaux entiers ou bien de quartiers déposés sur le bûcher. Cependant, aucun reste crânien n'a pu être identifié, ce qui paraît curieux dans le cas de sacrifices. La taille de la plupart des restes osseux indique que les animaux étaient de petit gabarit.

La présence de vestiges de volatiles dans les dépôts fauniques est caractéristique de nombreuses nécropoles de La Tène finale²¹⁹. Bien que

de tels restes aient été identifiés dans toutes les sépultures de Frasses hormis les 8 et 9 (voir fig. 140), seuls quelques éléments ont pu être identifiés comme appartenant à du coq ou de la poule. Les incinérations 1/7 et 6 ont livré les restes d'une cuisse complète de volatile, alors que la tombe 3 renfermait une vertèbre, un fragment d'aile et des restes d'os longs. Dans les autres sépultures, les vestiges se réduisaient à des fragments d'os longs sans détermination précise ainsi qu'à des phalanges.

En plus de son intérêt alimentaire, le coq et la poule sont porteurs de symbole: le premier annonce le lever du jour par son chant matinal qui dissipe les terreurs de la nuit et fait fuir les démons²²⁰, la seconde symbolise l'abondance par sa production d'œufs. Dans certaines circonstances toutefois, ce gallinacé est investi de pouvoirs maléfiques²²¹. Sa présence dans les tombes peut donc avoir diverses significations.

La faune sauvage est généralement peu représentée dans les nécropoles comme dans les habitats de La Tène finale, la chasse n'étant alors pas une habitude. Le lièvre, espèce chassée la plus souvent présente dans les habitats ainsi qu'en contexte funéraire, a été identifié dans deux sépultures (T. 4 et 6; voir fig. 140). Il est attesté par un fragment de patte postérieure dans les deux tombes (métatarsien pour la 4 et calcaneus pour la 6) ainsi que par un fragment de vertèbre dans la tombe 4. Quant au cerf, il est représenté dans l'incinération 4 par les vestiges d'une patte antérieure. Tous ces dépôts nous paraissent plutôt appartenir au domaine de la symbolique plutôt que correspondre à un type d'offrande alimentaire.

Les deux sépultures qui ont livré ces restes de faune sauvage renfermaient également des ossements de cheval et de chien. Vu la présence de ces animaux dans la tombe 4, qui contenait les vestiges d'un adulte de sexe masculin, une interprétation de cette tombe comme étant celle d'un chasseur nous paraît plausible. D'autres raisons ont cependant pu amener à déposer les restes de ces différentes espèces, d'autant que la sépulture 6 abritait les ossements d'une femme.

En dehors des espèces représentées dans la sépulture 4 qui, comme nous venons de le souligner, pourraient être en relation avec l'activité que l'homme dont elle abritait les restes exerçait de son vivant, il ne semble pas y avoir de différence de contenu entre les tombes masculines et femi-

nines. Les sépultures qui abritaient des individus de sexe masculin sont cependant celles qui ont livré la plus forte quantité déterminée de restes de faune et la plus grande diversité d'espèces.

Si une partie des dépôts de faune appartient vraisemblablement à la catégorie de l'offrande alimentaire, il n'est pas possible de définir, vu la destruction importante des os, s'il s'agit de restes osseux provenant de banquets funéraires qui auraient été déposés sur les bûchers ou de quartiers de viande qui auraient été offerts aux défunts et placés avec eux sur le bûcher. Nous ne savons pas non plus si, dans chaque tombe, ces restes correspondent à un ou plusieurs animaux.

Le dépôt de certaines espèces apparaît, par nature, symbolique. Les os animaux étant mêlés aux ossements humains, ces dépôts ne sont pas le fruit du hasard, mais découlent bien de gestes intentionnels. Par ailleurs, comme une partie des vestiges de bovins et la plupart des os de chevaux n'appartiennent pas à des parties charnues, il est permis d'envisager que ces ossements, peut-être décharnés, ont été mis sur le bûcher afin de représenter l'animal destiné à accompagner le défunt dans l'au-delà. De plus, si des restes d'équidés consommés sont régulièrement découverts dans les habitats de La Tène finale, ceux qui sont identifiés dans les sépultures ne le sont jamais. Ces restes sont alors, comme à Frasses, sans aucun intérêt alimentaire. Signalons aussi que les os de boeuf et de cheval découverts dans les nécropoles à incinération des régions transalpines des premiers siècles de notre ère ne sont pas brûlés; les os de chevaux, eux, n'apparaissent pas dans les sépultures, mais ils sont déposés non brûlés au-dessus des tombes, dans des fosses ou des fossés²²². Ces pratiques attestent le statut particulier des offrandes de chevaux notamment.

Le statut du chien, offrande alimentaire ou compagnon du défunt, dans les dépôts funéraires de Frasses pose problème, car les restes retrouvés semblent résiduels²²³. D'après les caractéristiques des ossements, les chiens dont les vestiges ont été mis au jour dans cette nécropole sont de petite taille. Si l'on se base sur les constatations faites dans certains habitats hors de nos territoires transalpins, les chiens consommés étaient, d'ordinaire, de taille moyenne et sans caractère spécifique permettant de les classer dans une catégorie particulière²²⁴, tandis que d'autres individus, souvent inhumés ou incinérés avec leur maître et n'ayant ni subi de dépouillage ni

fait l'objet de consommation, étaient de taille plus petite²²⁵. On peut donc se demander si le même critère peut s'appliquer aux chiens de Frasses. Toutefois, l'absence de reste crânien identifié est anormal dans le cas d'un animal de compagnie sacrifié à la mort de son maître.

L'étude des offrandes animales apporte donc un certain éclairage sur les rites funéraires ainsi que sur le lien unissant l'homme et l'animal durant leur vie et après leur mort, mais elle montre surtout que le sens de ces rites peut souvent être double.

Conclusion

Les neuf tombes à incinérations mises au jour à Frasses/Les Champs Montants se caractérisent avant tout par leur modestie tant dans la forme, de petites structures en fosse, que par le mobilier qu'elles renfermaient, essentiellement métallique et majoritairement composé de clous et de pointes en fer. Si certaines différences entre les sépultures ont pu être observées (structure en fosse profonde ou évasée, tombe simple ou multiple, mobilier plus ou moins abondant, etc.), elles ne sont pas liées aux différents groupes que forment ces incinérations.

Ces tombes ont livré les restes de douze individus, neuf adultes et trois enfants ou adolescents. Seule une partie des ossements incinérés de ces défunts y a été déposée, le plus souvent dans un contenant en matériau périssable souple. Le nombre de fragments osseux particulièrement restreint attribué aux trois individus qui n'avaient pas atteint l'âge adulte témoigne peut-être de rites particuliers pratiqués entre le moment du décès et l'enfouissement d'une partie des restes incinérés. Dans toutes les tombes, des ossements animaux étaient mélangés aux ossements humains, en quantité plus ou moins grande. Ces vestiges proviennent de huit espèces animales différentes. Leur origine, restes de banquets funéraires, viatiques pour le défunt, dépôt symbolique, n'est pas toujours évidente à appréhender et témoigne d'une certaine complexité des rites. Enfin, une certaine homogénéité se dégage de cette nécropole, puisque aucune sépulture ne se distingue nettement des autres par sa richesse; seules les tombes 4 et 6, par leur forme et les offrandes qu'elles ont livrées, sortent quelque peu du lot. En revanche, les différences avec la nécropole de Châbles/Les Biolleyres 3 sont nombreuses.